

L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS
À L'ÉTRANGER

Rapport **d'activité**

2023/2024



L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS
À L'ÉTRANGER

Rapport
d'activité
2023/2024

Sommaire



UNE ÉDUCATION INTERNATIONALE DE QUALITÉ, SANS CESSE RENOUVELÉE, ET GARANTIE PAR LA COORDINATION DE L'OPÉRATEUR PUBLIC AEFE

L'élève au cœur du projet de l'enseignement français à l'étranger	16
Un enseignement d'excellence adapté à tous les élèves	19
Numérique éducatif et innovations pédagogiques	24
L'éducation à la citoyenneté et l'engagement des élèves, le cœur du projet éducatif	26
Les examens et l'orientation vers les études supérieures : la réussite des élèves	34

UN DISPOSITIF DE STRUCTURATION DU RÉSEAU ET DE RENFORCEMENT DE LA FORMATION

L'AEFE a mis en place une organisation déconcentrée avec seize instituts régionaux de formation	44
Un dispositif complet et certifiant pleinement mis en œuvre en 2024	52

L'AEFE ASSURE ET RENFORCE LE DÉVELOPPEMENT ET L'UNITÉ DU RÉSEAU

Le choix d'une transformation numérique offrant des outils professionnels efficaces, harmonisés et en faveur du travail collaboratif dans le réseau	58
L'immobilier à la croisée des défis de l'enseignement, du développement durable et du Cap 2030	60
Vie du réseau : des événements et dispositifs uniques au monde	64

UN RÉSEAU SOLIDAIRE UNIQUE AU MONDE

Le réseau des établissements français à l'étranger	80
Aide à la scolarité des élèves français, un dispositif unique au monde	94

L'AEFE UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC AU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

Les personnels de l'AEFE et du réseau	100
L'organisation de l'AEFE	106
La gestion de l'AEFE	114
Les acteurs du réseau	117

Le mot

de Claudia Scherer-Effosse

directrice générale de l'AEFE



« ...Ce document ne se contente pas de dresser un bilan de nos actions ; il témoigne également de notre engagement constant à promouvoir l'excellence éducative et à renforcer l'attractivité de notre réseau dans un contexte international complexe et en perpétuelle évolution.

C'est avec une grande fierté et un profond sentiment de responsabilité que je vous présente le rapport d'activité de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) pour l'année scolaire 2023-2024. Ce document ne se contente pas de dresser un bilan de nos actions ; il témoigne également de notre engagement constant à promouvoir l'excellence éducative et à renforcer l'attractivité de notre réseau dans un contexte international complexe et en perpétuelle évolution.

L'année écoulée a été marquée par des défis sans précédent, mais aussi par des réussites remarquables. Nous avons su tirer parti de l'attractivité comme facteur commun à nombre de nos initiatives, tout en restant fidèles aux principes et valeurs qui fondent notre mission. Ce rapport rappelle le cadre de l'enseignement français à l'étranger (EFE) dans toutes ses composantes juridiques, administratives et politiques, servant ainsi de document de référence essentiel.

Dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques de 2024, le sport a été la thématique phare de l'année. Nous avons également mis en place un plan climat scolaire, soulignant l'importance du bien-être de l'élève comme facteur clé de l'homologation. Le plan laïcité, le plurilinguisme et la première cohorte de baccalauréat français international (BFI) ont démontré l'excellence de nos élèves, capables de suivre des parcours exigeants tout en obtenant des résultats exceptionnels aux examens.

Au-delà du baccalauréat, l'orientation vers l'enseignement supérieur reste cruciale pour l'attractivité de l'enseignement français à l'étranger. La France continue de jouer un rôle prépondérant, avec de bons résultats dans Parcoursup et un accès accru aux meilleures universités étrangères. Le développement de notre réseau s'appuie également sur l'augmentation des élèves non francophones, dont l'intégration représente un défi que nous relevons avec succès grâce à l'adaptation des parcours proposés avec le français langue étrangère et de scolarisation (FLESCO).

Nous poursuivons et renforçons notre mobilisation pour une école inclusive, avec la formation, le partage de bonnes pratiques et l'accroissement notable du soutien financier aux familles employant une ou un accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH). De l'égalité filles-garçons à l'égalité professionnelle, nous avons adopté un deuxième plan d'action pour l'égalité, ambitieux et validé par un audit à mi-parcours de l'AFNOR.

Les événements fédérateurs organisés en 2024, tels que la 10^e édition de l'Orchestre des lycées français du monde (OLFM) à Bruxelles, le 1^{er} Forum mondial des alumni (FOMA) depuis cinq ans à Bruxelles et les Jeux internationaux de la jeunesse éblouissants à Athènes, ont souligné le rôle essentiel de l'enseignement français à l'étranger dans le soutien à la francophonie. Notre dispositif de formation, structuré autour des seize Instituts régionaux de formation (IRF) et 292 formateurs, rencontre un succès croissant, avec une forte augmentation du nombre d'heures de formation dispensées.

Le travail sur la communication, avec des référents dans les zones, est crucial pour notre attractivité. Le nouveau site aefe.gouv.fr marque une nouvelle étape dans la transformation numérique de l'Agence. Nos dispositifs de coopération éducative, avec l'accompagnement des associations FLAM (français langue maternelle) et LabelFrancÉducation, ainsi que le développement par la création de nouveaux établissements, témoignent de notre engagement continu à suivre la feuille de route établie.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des équipes de l'AEFE pour leur dévouement et leur travail acharné. C'est grâce à leur engagement que nous pouvons continuer à offrir une éducation de qualité à nos élèves et à renforcer notre présence à l'international.



en quelques chiffres

Août 2024

L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS
À L'ÉTRANGER

138
pays

392 000
élèves

50 % dans les EGD et établissements conventionnés avec l'AEFE, qui représentent **42 %** des établissements

50 % dans les établissements partenaires de l'AEFE, qui représentent **58 %** des établissements

580
établissements

68 établissements en gestion directe par l'AEFE
163 établissements conventionnés avec l'AEFE
349 établissements partenaires de l'AEFE



98,3 %
de réussite au baccalauréat

dont **81 %** avec mention.
99 % de réussite au baccalauréat français international, dont **96,3 %** avec mention

21 417 élèves français ont bénéficié d'une aide à la scolarité (**19 %** des élèves français scolarisés dans les établissements d'enseignement français à l'étranger).

40 000
personnels

partout dans le réseau
tout statut confondu

16
instituts régionaux de formation

1990

6 juillet
Création de l'Agence
pour l'enseignement
français à l'étranger
par la loi n°90-588

2010

10 avril
Création de
l'Union-ALFM

2011

Création de la cellule de
prévention et de crise au
sein de l'AEFE

2012

Création des
établissements
mutualisateurs

2022

28 février

Loi n° 2022-272 visant à faire évoluer la gouvernance de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger et à créer les instituts régionaux de formation

8 mars

Obtention par l'AEFE du label AFNOR égalité professionnelle

2019

3 octobre

Présentation du plan de développement de l'enseignement français à l'étranger. L'AEFE, « colonne vertébrale du réseau », est en charge de la mise en œuvre du plan de développement

2018

20 mars

Le président de la République Emmanuel Macron présente la stratégie internationale de la France pour la langue française et le plurilinguisme. Elle comprend le « Cap 2030 » pour le réseau d'enseignement français à l'étranger : le doublement des effectifs dans les lycées à l'horizon 2030

2013

Création
de la plateforme
AGORA Monde

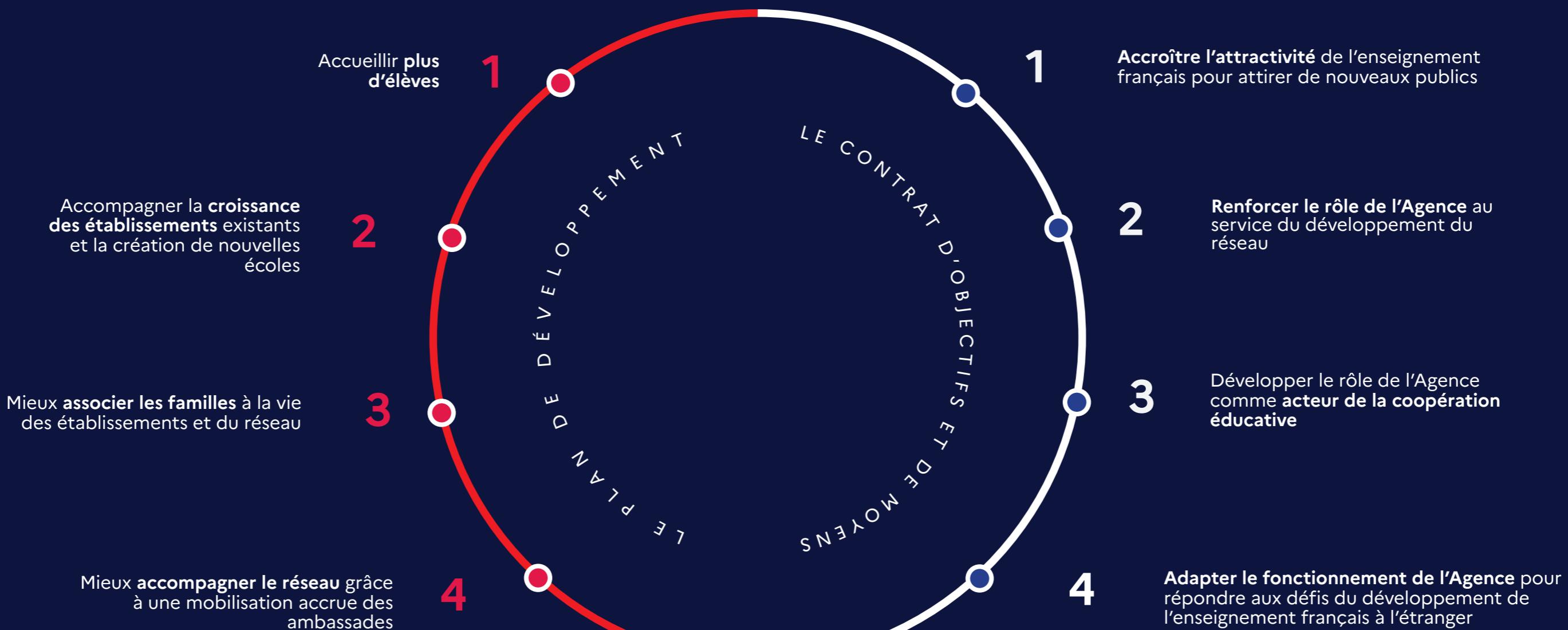


Le plan de développement...

Le plan de développement de l'enseignement français à l'étranger, présenté le 3 octobre 2019 par les ministres de l'Europe et des Affaires étrangères, de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et par le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, s'articule autour de quatre axes stratégiques :

...et le contrat d'objectifs et de moyens

Il est décliné dans le contrat d'objectifs et de moyens 2021-2023 de l'AEFE (COM), lequel, tout en prenant en compte les conséquences de la crise sanitaire, intègre les orientations fixées par le plan de développement de l'enseignement français à l'étranger et les décline en quatre objectifs stratégiques majeurs :



L'AEFE est l'opérateur public qui coordonne les établissements d'enseignement français à l'étranger. À ce titre, l'Agence doit garantir la qualité de l'accueil des personnels et des élèves ainsi que de l'enseignement dispensé au sein de ces écoles. C'est le fil conducteur des travaux de l'opérateur.

L'Agence est également guidée par le « Cap 2030 », soit l'objectif de développement des effectifs d'élèves scolarisés dans les établissements du réseau d'enseignement français à l'étranger, ambition fixée par le président de la République le 20 mars 2018 et rappelée depuis à plusieurs reprises par le président et par les ministres de l'Europe et des Affaires étrangères.

Afin de parvenir à cet objectif, l'AEFE s'appuie sur l'identité de l'enseignement français à l'étranger : une pédagogie bienveillante et mise en œuvre dans les établissements, à la pointe de l'innovation, et basée sur des valeurs d'ouverture à l'autre inhérentes à l'enseignement français à l'étranger.

Ces axes ont été particulièrement renforcés et déclinés sur l'année scolaire 2023-2024, comme atouts essentiels de l'enseignement français à l'étranger dans le cadre particulièrement concurrentiel de l'éducation internationale que nous connaissons.

Une éducation internationale de qualité,

sans cesse renouvelée,
et garantie par la coordination
de l'opérateur public AEFE



L'élève au cœur du projet de l'enseignement français à l'étranger

Comme toute structure accueillant du public, les établissements d'enseignement français à l'étranger ont pour première priorité de mettre en place un lieu garantissant la sécurité des élèves comme des personnels, leur épanouissement et leur bien-être, au côté d'une pédagogie d'une qualité toujours plus performante. L'AEFE met donc en place des dispositifs et un encadrement en faveur du bien-être des élèves et d'un climat scolaire positif et apaisé, autour de valeurs portées par l'enseignement français à l'étranger, autant de raisons pour lesquelles les familles font le choix de cette scolarité internationale.

Bien-être et climat scolaire, la priorité pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions

Le climat scolaire, le bien-être des élèves et des personnels, ainsi que leur sécurité et leur épanouissement, sont une priorité au sein des établissements d'enseignement français à l'étranger.

L'AEFE est ainsi en lien avec tous les établissements du réseau d'enseignement français à l'étranger afin de les accompagner et de progresser sur cette voie. Un inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional (IA-IPR) établissements et vie scolaire (EVS) est chargé de la coordination depuis l'Agence.

Au printemps 2023, dans le cadre des consultations sur l'enseignement français

à l'étranger menées par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, tous les acteurs du monde éducatif ont rappelé le caractère central du climat scolaire et ont plaidé pour accentuer l'intégration du bien-être des élèves et des personnels dans les critères de l'homologation.

Durant l'année 2023 par ailleurs, l'Agence a renforcé ses actions afin de garantir santé, sécurité et bien-être des élèves.

L'Agence s'est ainsi dotée d'un plan Climat scolaire en septembre 2023 dont l'objet principal est le déploiement du programme de prévention et de lutte contre le harcèlement. Il comporte trois volets :

- la mesure du climat scolaire avec le déploiement des enquêtes locales de climat scolaire (ELCS) disponibles pour les établissements du réseau depuis novembre 2023,
- la prévention des violences et du harcèlement scolaires avec la programmation d'actions de sensibilisation et de formation des élèves ou la mise en place des ambassadeurs contre le harcèlement,
- la prise en charge des situations.

Le déploiement de ces enquêtes (point 2 du programme), expérimental durant l'année scolaire 2023-2024, sera élargie à la rentrée 2024. La méthode des prises en charge proposée est la méthode de préoccupation partagée (MPP) dite « méthode Pikas » mais les établissements ont le loisir de mettre en place d'autres méthodes comme « référents et sentinelles » ou la méthode Kiva.

Pour accompagner les établissements, une offre de formation est proposée dans chacune des zones géographiques du réseau. Elle cible principalement les équipes d'établissement qui seront chargées du déploiement de pHARe.

Cette stratégie de formation s'appuie sur la création un réseau de 34 formateurs « climat scolaire » à raison de deux ou trois formateurs du 1^{er} et du 2^d degrés par zone, formés à l'occasion d'un séminaire annuel.

Enfin, l'Agence a recruté un conseiller technique pour les établissements et la vie scolaire (CT EVS), rattaché à la direction générale, dont la mission est l'accompagnement des établissements dans la gestion des crises de climat scolaire, ainsi qu'un second IA-IPR établissements et vie scolaire pour compléter le pôle « climat scolaire » de l'Agence. Il faut ajouter qu'un dispositif de signalement type « faits établissements » a été mis en place durant l'année 2023-2024.



**DURANT L'ANNÉE 2023,
L'AGENCE A RENFORCÉ SES
ACTIONS AFIN DE GARANTIR
SANTÉ, SÉCURITÉ ET BIEN-
ÊTRE DES ÉLÈVES.**

Chiffres clés

En 2023-2024, sept écoles ou établissements ont organisé la passation des ELCS auprès des élèves, des personnels et des parents. La formation et l'accompagnement d'équipe au déploiement de pHARe auront concernés une dizaine d'établissements de la ZECO et cinq établissements de la ZME, les formations ciblant des candidats individuels ont été organisées dans plusieurs zones, notamment en ZAP, AMLA Nord, AMLA Sud et ZEI. Le plan climat scolaire de l'Agence

devrait prendre toute sa mesure durant l'année scolaire à venir avec le développement des ELCS, le déploiement de pHARe

Les perspectives pour la rentrée 2024 sont la désignation d'un correspondant climat scolaire dans chaque zone à choisir parmi les personnels d'encadrement et la mise en place d'un système d'alerte concernant les situations de harcèlement à destination des familles et des élèves.

Les valeurs de l'enseignement français à l'étranger rassemblent les membres de la communauté scolaire autour du projet éducatif commun

Le réseau d'enseignement français à l'étranger porte les valeurs et les principes de la République française et de son école, et les transmet aux élèves. Leur respect est fondé sur le premier critère de l'homologation « Les principes, les valeurs et les programmes de l'école ». Au-delà des enseignements, mais par le contenu même des programmes, par l'organisation scolaire et par la manière dont les éducateurs, enseignants et responsables, incarnent leurs missions, par l'éducation à l'esprit critique et au jugement, par le respect de l'égalité des êtres, l'égalité et la non discrimination, par l'éducation à l'autonomie et par l'éducation à la fraternité et à la coopération, ils (les valeurs et les principes) visent la préparation des élèves à leur vie d'adulte et de citoyen responsable, émancipé, inséré professionnellement et socialement. Ces valeurs, ces principes, notamment la laïcité, doivent y être enseignées, en tenant compte des contextes locaux, en particulier légaux.

Cet engagement est un élément fort d'adhésion des parents au projet de l'enseignement français à l'étranger.

Au-delà des enseignements disciplinaires, la transmission passe par la mise en œuvre des parcours éducatifs, parcours citoyen, parcours éducatif de santé, parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours avenir, par les « éducations à », éducation au développement durable, éducation aux médias et à l'information (EMI), ou par l'enseignement moral et civique (EMC). Elle vise l'égalité entre les différentes identités, plus particulièrement entre les filles et les garçons. Il encourage la coopération entre les élèves par le biais d'engagements collectifs et de projets communs.

La laïcité est un principe qui permet la mise en œuvre des valeurs et principes de la République par son affirmation de la liberté

de conscience des personnes et de la neutralité des services de l'Etat, dont l'école et ses acteurs.

Pour accompagner les établissements du réseau, l'AEFE s'est dotée d'un plan laïcité comportant trois volets :

- une équipe « valeurs de l'enseignement français à l'étranger » : elle est pilotée par l'IA-IPR Établissements et vie scolaire et composée de l'IA-IPR d'histoire-géographie, des 17 correspondants laïcité du réseau et de 17 formateurs des premier et second degrés ;
- une stratégie de formation s'appuyant sur trois parcours M@gistère : un parcours d'initiation ouvert à tous les professionnels du réseau et deux parcours à destination des formateurs dans le cadre de la mise en œuvre de l'enseignement moral et civique d'une part, et de l'enseignement du fait religieux d'autre part. Elle repose également sur des actions de formation ouvertes dans toutes les zones sur les thèmes des valeurs de la République et de la laïcité, de la citoyenneté ou de l'éducation à l'esprit critique ;

- l'engagement des établissements du réseau à travers des initiatives, comme la participation au Prix de la laïcité et à la Journée de la laïcité à l'école.

La parcours « La laïcité de l'enseignement français à l'étranger » a permis de former plusieurs centaines de personnels. Un vade-mecum en cours de finalisation pour compléter cette offre devrait voir le jour dans l'année scolaire à venir.

Les établissements sont invités à encourager leurs équipes à participer aux formations et à promouvoir les valeurs de l'école et de la laïcité dans les enseignements et à l'occasion des projets spécifiques.

Un enseignement d'excellence adapté à tous les élèves

Le projet de l'enseignement français à l'étranger est d'offrir aux élèves du monde entier la possibilité d'apprendre un programme pédagogique de qualité supérieure, innovant, dans des conditions permettant l'accueil de tous les enfants autour de valeurs de respect mutuel et d'inclusion.

Cela commence dès l'école maternelle, pour laquelle l'Agence déploie une politique prioritaire à la fois exigeante et bienveillante. L'Agence garantit à travers la maternelle un lieu d'apprentissage stimulant pour les élèves qui permet le plein épanouissement dès le plus jeune âge. Elle offre un cadre de travail adapté aux besoins pour l'enseignement aux jeunes enfants tout en répondant aux valeurs d'excellence. La sécurité est un axe important : la sécurité des locaux aménagés et adaptés mais aussi une sécurité affective qui s'appuie sur la co-éducation avec les familles ainsi que sur des pratiques pédagogiques centrées sur les rythmes et besoins des enfants grâce à l'attention constante de l'ensemble des personnels

Afin de renforcer les compétences des personnels et des établissements dans ce domaine, durant l'année scolaire 2023-2024 un accompagnement et des formations ont été mises en place à destination de tous les personnels agissant pour le bien-être et l'accueil

des très jeunes enfants. La toute première entrée des enfants dans un système scolaire, quelle que soit leur langue de communication privilégiée, a été un point particulier des plans de formations.

Les IEN en résidence travaillent à la liaison inter cycle afin de rendre le parcours des élèves le plus fluide possible entre l'école maternelle et l'école élémentaire, travail qui se poursuivra.

Ainsi, l'année écoulée a été l'occasion de conjuguer innovations pédagogiques et priorités du plan maternelle du MENJ sur les questions d'enrichissement du vocabulaire, des pratiques d'enseignement de l'oral ou encore du développement des compétences motrices ou psycho-sociales au service des apprentissages, compétences essentielles dans le futur parcours d'élève.

Enfin, durant l'année écoulée, des actions de communication ont rendu visibles des actions pédagogiques auprès des familles et ont vocation à être étoffées.

L'année à venir renforcera ces axes de développement et favorisera encore davantage la communication interne et externe au réseau sur l'école maternelle.

L'AGENCE GARANTIT À TRAVERS LA MATERNELLE UN LIEU D'APPRENTISSAGE STIMULANT POUR LES ÉLÈVES QUI PERMET LE PLEIN ÉPANOISSEMENT DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE.



L'éducation plurilingue et l'accueil des élèves allophones

L'Agence met en œuvre une politique plurilingue volontariste reposant sur l'enseignement en français, l'apprentissage d'une langue du pays hôte, ainsi que d'autres langues vivantes, de la maternelle à la terminale. Cette démarche s'inscrit ainsi dans la stratégie internationale de la France pour la langue française et le plurilinguisme présenté par le président de la République le 20 mars 2018.

Le message est clair : dans un lycée international français, les enfants parlent et maîtrisent au moins le français, une langue du pays hôte et l'anglais. L'offre linguistique des établissements est un élément majeur de leur attractivité, avec l'objectif de former des élèves plurilingues, ouverts à la diversité culturelle et pouvant accéder aux meilleures études supérieures partout dans le monde. Près de 80 langues sont enseignées dans le réseau. Cette offre est unique au monde et est un véritable atout face aux concurrents internationaux.

Les parcours de langues dans le réseau

L'AEFE soutient et accompagne les établissements dans le développement de l'offre linguistique en proposant plusieurs dispositifs adaptés à tous les âges et à tous les niveaux. Ils intègrent la dimension culturelle de chacune des langues.

- Parcours adapté et renforcé en langue étrangère (PARLE) : du CP à la 3^e.

Ce parcours a été conçu par l'AEFE en 2018 offrant aux élèves un enseignement de langue et en langue renforcé. Il permet aux élèves d'accéder aux autres dispositifs ouverts dans l'établissement.

- DNL hors SELO : lycée. Enseignement en langue par le biais de disciplines non linguistiques. Une partie de l'enseignement est effectué dans la langue de la section. Obtention d'une indication « DNL hors SELO » sur le diplôme du baccalauréat.
- Sections européennes ou de langue orientale (SELO) : lycée. Enseignement complémentaire de langue associé à de l'enseignement en langue, par le biais de DNL (disciplines non linguistiques enseignées en langue vivante). Permettent aux candidats au baccalauréat de se présenter à une évaluation spécifique en vue d'obtenir la mention « section européenne » ou « section de langue orientale ».
- Parcours sections internationales (SI) et baccalauréat français international (BFI) : de l'élémentaire à la terminale. Il s'agit de parcours d'excellence complets et diplômants. À la rentrée 2024, on recense 230 sections internationales et 132 parcours menant au BFI, soit 362 sections au sein du réseau.

L'Agence encourage le développement de ces sections, en particulier au lycée dans l'optique de l'obtention du baccalauréat français international (BFI), dispositif linguistique phare.



Les sections internationales dans

163
établissements

68
pays

107
établissements proposent le parcours menant au BFI ;

36 %
du nombre total de SI se situent au niveau lycée ;

15
langues de section : allemand, américain, arabe, australien, brésilien, britannique, chinois, espagnol, italien, japonais, néerlandais, polonais, portugais, russe, suédois ;

Les sections anglophones représentent

56 %
des SI du réseau et

62 %
des parcours menant au BFI ;

La deuxième

langue étudiée en SI dans le réseau est l'arabe, représentant 26 % des SI et BFI

À NOTER :

1/3 des sections internationales existantes sont implantées dans un lycée français à l'étranger. Leur nombre a plus que doublé en cinq ans dans le réseau

L'Agence encourage le développement de ces sections, en particulier au lycée dans l'optique de l'obtention du baccalauréat français international (BFI), dispositif linguistique phare.

Le baccalauréat international

Le BFI est accessible aux élèves des sections internationales et aux autres élèves à condition de valider un test de niveau. D'autres parcours linguistiques renforcés sont proposés aux élèves (voir ci-dessus). Tous ces parcours rendent compte du dynamisme du plurilinguisme dans l'établissement.

Le BFI se décline en version bilingue, trilingue ou quadrilingue. Il s'inscrit donc pleinement dans la politique des langues de l'AEFE qui vise à développer et à valoriser les compétences plurilingues et pluriculturelles des élèves.

Les campagnes de demande d'ouverture de sections internationales démontrent bel et bien l'ancrage de ce plurilinguisme dans la construction des parcours dans les établissements : ces demandes sont en effet en augmentation tous les ans.

**L'accompagnement par l'Agence :
Après un séminaire organisé en 2023**

pour présenter le baccalauréat français international aux établissements français à l'étranger, un webinaire a été organisé en 2024 en collaboration avec la DREIC. Il a réuni 75 participants qui représentaient 36 établissements dans 25 pays différents (chefs d'établissement et formateurs ou formatrices) et a permis de présenter les différents parcours avec leurs atouts et leurs plus-values. En outre, les participants ont reçu des conseils pour mener une réflexion sur la mise en place de parcours linguistiques cohérents dans leurs établissements. L'aspect « technique » du formulaire de demande a été évoqué également, afin de les guider au mieux dans la communication des informations demandées.

Un séminaire en présentiel est prévu pour l'année à venir, au printemps 2025.

L'accueil des élèves allophones, une priorité pour les établissements

Avec l'objectif de doublement des effectifs dans le réseau à l'horizon 2030, l'Agence et les établissements du réseau travaillent à assurer le meilleur accueil possible aux enfants dits « allophones » (qui ne maîtrisent pas la langue française à l'inscription) dès la maternelle mais aussi dans les classes supérieures et en cycle secondaire, avec une attention particulière portée à leur apprentissage et leur maîtrise rapide du français. Les valeurs portées par l'école française, la qualité des enseignements et des parcours plurilingues et multiculturels sont aussi mis en avant. Ces élèves sont accompagnés via du soutien, tutorat, modalités d'enseignement du français langue de scolarisation (FLS) ou du français langue seconde (FLSCO).



Le mai des langues : le plurilinguisme à l'honneur

Le Mai des langues est devenu un rendez-vous incontournable de ce réseau au sein duquel le français est la langue commune tout en faisant place aux langues du pays hôte et à l'éducation plurilingue. Cet événement donne à voir les travaux de grande qualité des élèves et des équipes pédagogiques.

L'édition 2024 : une belle participation à saluer dans le réseau des lycées français du monde.

Le slogan « Le Mai des langues : prêts ? Créez ! » pour l'édition 2024 reprend comme fil conducteur le sport avec 5 axes de travail symbolisant les 5 anneaux olympiques :

- Les valeurs du sport ;
- L'éducation par le sport ;
- L'inclusion et les idées-reçues dans le sport ;
- La santé par le sport ;
- L'amitié dans le sport.

Près de 500 productions ont été déposées sur un support numérique commun (Genially) mis à disposition par l'équipe coordinatrice de l'AEFE, formée par plusieurs enseignants formateurs et inspecteurs pédagogiques des services centraux et du réseau.

LE
MAI
DES
LANGUES
prêts,
créez !

Toute l'année, des occasions de mettre en lumière les compétences linguistiques des élèves ! Les équipes très engagées dans les politiques plurilingues des établissements s'appuient sur les différentes journées mondiales des langues : la langue arabe, la langue espagnole, la langue chinoise, etc., et sur toute date de calendrier local.

Tout l'investissement des élèves et des enseignants dans un événement précis témoigne du dynamisme de l'enseignement des langues dans le réseau.

Renforcer l'accès à l'école pour tous les élèves, un droit irrévocable

L'Agence, avec l'Observatoire pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (OBEP), vise à améliorer sans cesse la capacité des établissements à accueillir tous les enfants. Les élèves à besoins éducatifs particuliers représentent plus de 9 % du total des élèves scolarisés dans le réseau. Pour cela, elle accompagne les établissements dans l'identification des besoins des élèves, leur compréhension et l'élaboration des réponses adaptées en concertation afin d'offrir une scolarisation la plus épanouissante et pertinente possible.

En 2023-2024, les travaux menés :

- La coopération avec la direction des Français de l'étranger (DFAE) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour le traitement des dossiers par les MDPH.
- La finalisation de la structuration du circuit de financement de l'Agence et de la réponse efficace au financement par l'Agence des AESH recrutés et rémunérés par les familles pour les élèves nationaux et binationaux, avec la désignation d'une personne dédiée à la sous-direction de l'aide à la scolarité
- En matière de formation :
 - L'accueil d'une 3^e promotion de 25 stagiaires au « DU EI EFE » (diplôme universitaire école inclusive dans les établissements d'enseignement français à l'étranger proposé avec l'INSEI, ex INSHEA). Ce DU rencontre toujours un franc succès, les candidatures ayant largement excédé le nombre de places. Le taux de réussite est de 100 %, les stagiaires font part d'une grande satisfaction dans la qualité des apports et leur transposition pertinente dans leur contexte d'exercice. Ceci leur permet ensuite d'être personne ressource dans leurs établissements, tant dans la sensibilisation et formation des personnels que dans l'accompagnement inclusif apporté aux élèves à besoins éducatifs particuliers.

Exemple d'initiative : site internet ressources au Lycée français de Madrid



■ L'accueil de la 3^e promotion du Master MEEF « Éducation et pratiques inclusives » suivi par une dizaine de personnes, dans le cadre d'une convention associant l'AEFE et l'Université de Lorraine. Autre formation diplômante installée dans la durée, elle propose un débouché solide aux personnels désireux d'entreprendre un travail de réflexion au long cours.

■ L'élaboration d'un parcours M@gistère École inclusive ambitieux au service de l'ensemble des personnels du Réseau. L'AEFE a travaillé en partenariat avec l'INSEI, le réseau CANOPÉ et des formateurs du 1^{er} et 2^d degré du réseau pour concevoir un parcours de 25 heures de 12 modules qui mobilise près d'une trentaine de formateurs 1^{er} et 2^d degré. Après une phase d'expérimentation ouverte aux formateurs, il sera accessible à l'ensemble des personnels du réseau à compter de janvier 2025.

■ En matière de communication :

Deux services de l'Agence (SRE communication et BEVR) ont réalisé un nouvel épisode de la web-série « Engagées, engagés » sur l'éducation à la citoyenneté par le sport au lycée franco-argentin Jean-Mermoz de Buenos Aires : sport, inclusion et valeurs de l'olympisme.

L'éducation physique et sportive (EPS) comme discipline à part entière, dont l'enseignement repose sur une large variété de sports, pratiqués en mixité, selon des formules adaptées aux différents âges, qui permettent d'inclure tous les élèves.

L'AEFE poursuit sa mobilisation volontariste dans l'accessibilité et l'épanouissement et la réussite de tous les élèves en s'appuyant notamment sur les remarquables initiatives inclusives menées dans les établissements. La dynamique est en chemin et l'exigence pour offrir les réponses les plus pertinentes possibles dans le contexte du Réseau est manifestement prise en compte pour y parvenir.

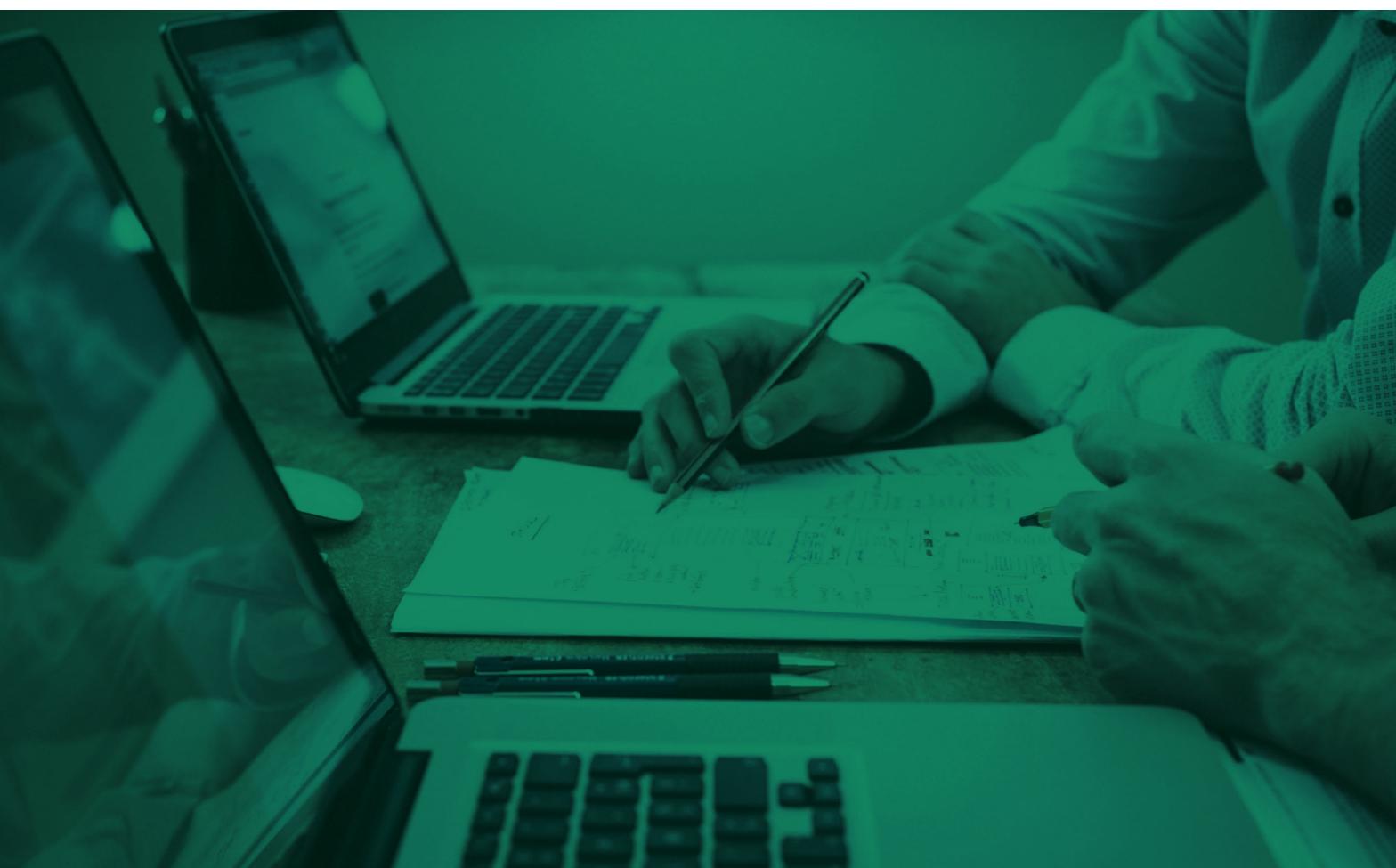
■ Grâce à une refonte, l'enquête EBEP de rentrée est désormais centrée sur des indicateurs à la fois qualitatifs et quantitatifs d'inclusion. Il en est escompté une vision globale plus documentée au service du pilotage de l'Agence comme de sa communication externe.

Même s'il n'est pas question de nier les difficultés de mise en œuvre d'une véritable école pour tous et toutes, l'AEFE continue à s'inspirer des exigences et des valeurs qu'elle porte, et dont l'homologation des établissements doit rendre compte. Principe éducatif fort de notre service public d'éducation, il doit continuer dans le réseau de l'enseignement français à l'étranger et dans la durée à ajuster ses modalités de déploiement.



Paul Mamère, ambassadeur de l'inclusion de l'Union-ALFM

Paul Mamère, alumni du Maroc, porteur de trisomie 21, est journaliste et particulièrement engagé sur les thématiques du handicap et de l'inclusion. Il a été désigné ambassadeur de l'inclusion de l'Union-ALFM (association mondiale des anciens élèves des lycées français du monde), titre officiellement remis au forum mondial des alumni 2024 à Bruxelles (Belgique).



Numérique éducatif et innovations pédagogiques

Le développement de l'usage du numérique éducatif et la promotion de pratiques pédagogiques innovantes existant dans le réseau sont un des axes fixés par la note d'orientation stratégique de la formation continue des personnels du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger pour la période 2022-2025. Comprendre les mécanismes sous-jacents du numérique est indispensable pour comprendre le monde et exercer pleinement sa citoyenneté. Il s'agit

donc avant tout de développer les compétences numériques des élèves, et en particulier leur enseigner la citoyenneté numérique en développant l'esprit critique et en renforçant l'éducation aux médias et à l'information. Ainsi, la consolidation des compétences de tous les acteurs de la formation doit permettre de répondre aux besoins d'adaptation des établissements du réseau et à l'accroissement de leur attractivité.

La ressourcerie numérique au service des personnels du réseau et au bénéfice de la pédagogie

L'AEFE a créé la « ressourcerie numérique », un espace virtuel qui essaime, au sein du réseau des formateurs et formatrices de l'Agence, des outils et des ressources numériques à forte plus-value pédagogique et en pleine conformité avec le RGPD (Règlement général de protection des données). La ressourcerie met en lumière le savoir-faire de l'AEFE pour « butiner » et éprouver les innovations en la matière, en établissant des partenariats durables avec les meilleures entreprises de la Ed-tech européenne. La ressourcerie est aussi un espace de partage, d'échanges et de mutualisation de ressources permettant de contribuer au développement d'une communauté de pratiques autour du numérique éducatif et de l'innovation au bénéfice des personnels formés et *in fine* des élèves.

Les enseignants des établissements peuvent s'appuyer sur une offre de formation au numérique ambitieuse. Former et accompagner, c'est créer de la confiance et donner l'envie d'utiliser les équipements et les ressources disponibles. Celles et ceux qui le souhaitent doivent pouvoir s'emparer des ressources et des outils numériques coconstruits et partagés dans le réseau pour les utiliser, les modifier, les adapter et devenir ainsi des acteurs engagés de cette communauté.



Coup de projecteur sur de nouveaux outils numériques pour renforcer l'équipement des formateurs et formatrices

De nouveaux outils viennent compléter l'équipement numérique initial mis en place par l'Agence visant à mieux collaborer et interagir avec les apprenants, afin de couvrir tous les cas d'usages.

Pour animer des formations à distance « comme dans la classe », l'AEFE a soutenu et déployé l'outil Glowbl développé par une entreprise de la Edtech française prometteuse.

Zoom sur Glowbl dans le réseau

Nombre de connexions (janvier - juin 2024) : 1357
Nombre d'espaces Glowbl - AEFE créés (janvier - juin 2024) : 114

Nombre d'utilisateurs AEFE mensuels actifs sur Glowbl

Month	Number of active users
janvier	220
février	380
mars	140
avril	130
mai	350
juin	110

OUTILS NUMÉRIQUES DE LA RESSOURCERIE DE L'AEFE

Outil	beekast	miro	genially	Modulo	Glowbl
Présenter	✓	✓	✓	✓	✓
Interagir	✓	✓	✓	✗	✓
Collaborer	✓	✓	✓	✓	✓
Scénariser	✗	✗	✓	✓	✓
Évaluer	✓	✓	✗	✗	✗
Échanger	✓	✓	✗	✗	✓

Outil recommandé pour cet usage
 Outil possible pour cet usage
 Outil ne permettant pas cet usage

Outil	beekast	miro	genially	Modulo	Glowbl
Présenter	✓	✓	✓	✓	✓
Interagir	✓	✓	✓	✗	✓
Collaborer	✓	✓	✓	✓	✓
Scénariser	✗	✗	✓	✓	✓
Évaluer	✓	✓	✗	✗	✗
Échanger	✓	✓	✗	✗	✓

- Outil recommandé pour cet usage
 Outil possible pour cet usage
 Outil ne permettant pas cet usage

L'éducation à la citoyenneté et l'engagement des élèves, le cœur du projet éducatif

Les élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger sont les adultes de demain. Au sein de ces établissements, l'Agence et les personnels ont à cœur de former des élèves ouverts sur le monde et engagés en faveur des biens communs, dans la lignée des Objectifs de développement durable de l'ONU. Cela passe par l'éducation à la citoyenneté et à l'engagement de tous les élèves.



Une politique sportive ambitieuse pour tous les élèves du réseau

L'éducation par le sport est au cœur de la pédagogie de l'AEFE et des établissements du réseau car la pratique sportive est reconnue comme essentielle pour les enfants. Elle améliore leur condition physique et psychologique, et donc leur bien-être, elle les prépare aussi à participer à des événements sportifs et à devenir des citoyens responsables, engagés et solidaires grâce aux valeurs diffusées par le sport telles que le respect d'autrui ou l'esprit d'équipe. Il y existe une dynamique très forte en la matière au sein du réseau, avec une attention à la parité fille/garçon.

Il existe plusieurs structures et dispositifs qui accompagnent et permettent cette éducation par le sport dans le réseau :

Les structures :

- L'association sportive (AS) : à finalité ludique, plaisir ou compétition, formation à différents rôles sociaux, plus-value dans le parcours de l'élève.
- Les sections sportives scolaires (SSS) : mener de front son double projet sportif et scolaire (+ 3 h de sport par semaine) en collège et ou lycée.
- Les sections d'excellence sportives (SES) : projet sportif de l'élève qui tend vers le sport de haut niveau. 8 à 10 h de sport hebdomadaire, aménagement de la scolarité possible, internat souhaité (une seule à Maurice au lycée des Mascareignes).
- Les ligues sportives AEFE/UNSS : regroupement des AS d'établissement autour d'un projet de ligue fédératrice.

Les dispositifs :

- L'enseignement optionnel : + 3 h hebdomadaires en lycée pour les élèves qui souhaitent enrichir leur expérience de l'EPS et réfléchir sur leur pratique et sur les activités physiques et sportives.
- L'enseignement de spécialité « Éducation physique, pratiques et cultures sportives » : + 4 h en première et + 6 h en terminale pour les élèves ayant un projet d'orientation personnel ou professionnel en lien avec la pratique physique et la culture sportive.
- 30' APQ : dispositif proposant une activité physique aux enfants du 1^{er} degré. Généralisation à toutes les écoles.
- Convention ou partenariat avec les fédérations sportives ou clubs pour mettre en place des projets sportifs.
- Label « Génération 2024 » : campagne de labellisation via la plateforme « démarches simplifiées ». voir zoom dédié plus loin.



En 2023-2024 : une année thématique autour du sport, déclinée dans toutes les actions phares du réseau

L'AEFE a choisi pour cette année scolaire la thématique de « l'Année du Sport » pour faire vivre l'expérience olympique et paralympique à tous les élèves du réseau de l'enseignement français à l'étranger en se référant aux valeurs d'excellence, d'amitié et de respect véhiculées par les Jeux Olympiques, et aux valeurs portées par les Jeux Paralympiques, de courage, de détermination, d'inspiration et d'égalité. Ces valeurs sont célébrées lors de chaque action et projet mis en place au sein des établissements ou des ligues sportives, qu'ils soient à l'initiative de l'Agence, d'un établissement ou d'une zone régionale, L'AEFE se saisit de ce contexte pour renforcer durablement sa politique sportive au sein des établissements d'enseignement français de l'étranger.

- Le Relais AEFE Génération 2024 : du 11 mars au 19 juin 2024, 300 élèves des lycées français de la zone Europe du Sud-Est (ZESE), de la zone Europe centrale et orientale (ZECO) et de la zone Europe du Nord-Ouest et Scandinave (ZENOS) se relaient sur près de 4 000 km pour porter d'Athènes à Paris le drapeau du relais.
- La Semaine olympique et paralympique (SOP) : du 2 au 6 avril 2024, elle a pour thème la célébration des Jeux et des athlètes.
- Les Jeux internationaux de la jeunesse (JIJ) : du 27 mai au 2 juin 2024, cet événement conçu par les jeunes et pour les jeunes est un regroupement mondial à caractère sportif et culturel (sport, culture, patrimoine, partage).
- La Journée olympique : le 23 juin 2024.
- Les activités pédagogiques zone (APZ) : manifestation(s) fédératrice(s) au niveau d'une zone du réseau.
- Les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 : du 26 juillet au 11 août 2024.



La labellisation « Génération 2024 », dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de 2024

Le label « Génération 2024 » proposé par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ) et le ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques encourage les établissements à mettre en place des passerelles avec le mouvement sportif afin de développer la pratique physique et sportive des jeunes.

Il reconnaît l'engagement des établissements à développer une pratique du sport scolaire au service des valeurs de

la République et des principes de l'égalité, de l'inclusion des personnes en situation de handicap, de l'éco-citoyenneté et de la lutte contre les discriminations.

En 2024, 112 établissements français à l'étranger des seize zones ont obtenu le label. Ils prennent part à ce projet et proposent des actions autour des valeurs de l'olympisme. Cela témoigne de leur volonté d'offrir aux élèves la possibilité de mener un triple projet sportif, scolaire et citoyen.



L'éducation aux médias et à l'information dès le plus jeune âge pour une meilleure compréhension du monde

L'AEFE s'est pleinement emparée de ce sujet de société essentiel, en impulsant une dynamique forte aux pratiques pédagogiques et aux projets « EMI » (éducation aux médias et à l'information) dans les établissements du premier au second degré.

L'Agence encourage ainsi la mise en œuvre d'activités et de dispositifs destinés à décrypter l'information, à mieux comprendre le monde des médias, à exercer son esprit-critique et à produire et diffuser des contenus audiovisuels avec de l'information sourcée, vérifiée et adaptée.

À ce titre, les établissements sont invités à développer les médias scolaires, les webradios et le dispositif des jeunes reporters

internationaux (JRI). Ces pratiques pédagogiques se sont développées dans une large partie du réseau, permettant aux élèves de se confronter aux enjeux de l'information. Des initiatives remarquables sont mises en œuvre en prenant en compte des problématiques actuelles telles que le décryptage de l'information dans un monde hyperconnecté, et la maîtrise des « Nouvelles technologies de l'information et de la communication » (NTIC).

Afin d'inciter les établissements à s'investir encore davantage sur cet axe pédagogique et à lui donner un véritable coup de projecteur, l'année scolaire 2022-2023 était l'année de l'éducation aux médias et à l'information. Cette « année de l'EMI » a permis

de beaux projets pédagogiques d'éclorer et en particulier un projet mondial unique au monde, le Grand direct, qui se déploie désormais depuis cette année durant la Semaine des lycées français du monde (SLFM) mais aussi pendant la Semaine de la presse et des médias dans l'École (SPME) avec la Semaine des Webradios. Il consiste en des émissions de webradio d'établissements du réseau qui se succèdent sur la chaîne Twitch de l'AEFE, d'Est en Ouest, durant toute la journée, montrant ainsi la force d'unité dans la diversité du réseau de l'enseignement français à l'étranger.

Cela passe notamment par la formation des personnels en lien avec les 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. Une trentaine d'enseignants



Focus sur le dispositif Jeunes reporters internationaux (JRI)

Les #JRIAEFE sont des élèves de collège et lycée issus des établissements de l'enseignement français à l'étranger, chargés de couvrir médiatiquement (photographies, émissions de webradio, reportages vidéo, écriture d'article journalistique, etc.) des événements culturels, sportifs et éducatifs à diverses échelles, de l'établissement scolaire jusqu'aux grandes manifestations internationales : OCLFM, JIJ, journée nationale du sport scolaire, et même les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 ! Ainsi, une équipe de JRI AEFE provenant

de plusieurs établissements scolaires du réseau est toujours au cœur des grands événements éducatifs fédérateurs organisés par l'Agence pour se former en « couvrant » ces événements. Ces élèves, acteurs et actrices de l'événement, sont formés et accompagnés pour en assurer la couverture médiatique et prennent des responsabilités dans la conduite de cette mission, leur offrant une expérience unique et riche qui comptera dans leur parcours scolaire, universitaire et même professionnel.

Pour les personnels, des formations sont proposées dans le cadre du plan régional de formation dans chaque zone et un espace collaboratif Orion (Intranet du réseau) propose des ressources.

Le développement durable, partie intégrante de l'enseignement français à l'étranger

L'éducation au développement durable est au cœur de la pédagogie mise en place dans les établissements d'enseignement français à l'étranger, tant elle s'inscrit dans la compréhension des grands enjeux de ce monde. Il s'agit également pour les établissements d'être plus performants dans leur gestion afin de limiter leur impact sur le climat et la biodiversité.

Ainsi, l'AEFE met en œuvre une stratégie sur l'ensemble des zones géographiques du réseau d'enseignement français à l'étranger pour accompagner les établissements dans cette démarche de développement durable.

Depuis quatre ans, l'AEFE accompagne plus de 300 établissements dans la mise en œuvre de la démarche de développement durable : sensibilisation aux écogestes, conseils sur l'animation des éco-délégués, aide à la mise en œuvre de projets de développement durable (méthodologie), formation des personnels.

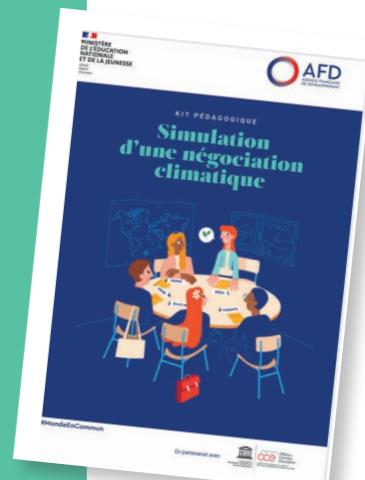


Focus sur le label EFE3D

Le label EFE3D « Établissement français à l'étranger en démarche de développement durable » créé en 2020 valorise et incite les établissements et les zones à entrer dans une démarche d'EDD, notamment en développant des partenariats avec des acteurs locaux.

290

établissements ont été labellisés en quatre ans, soit près de 50 % des établissements du réseau



Focus sur les simulations de COP Climat

Une simulation de COP (Conférence des parties) Climat est un outil pédagogique qui consiste à engager les élèves dans des négociations autour d'accords internationaux sur le changement climatique. En lien avec les programmes scolaires et l'éducation au développement durable, les élèves comprennent ce que sont les enjeux du changement climatique en incarnant les intérêts des États et membres représentatifs présents aux COP. Ils découvrent ainsi les dessous de la diplomatie environnementale tout en s'exerçant à l'oral et à l'argumentation.

Pour accompagner les élèves dans cet exercice, l'AFD, en partenariat avec le MENJ, et l'aide de l'AEFE, a produit un kit pédagogique pour mener des simulations de négociations.

L'égalité filles-garçons au cœur du projet pédagogique de l'AEFE

L'éducation est un levier essentiel de construction d'une société plus égalitaire. Partant de ce constat, l'AEFE déploie une politique éducative permettant aux élèves de questionner, dès le plus jeune âge, les stéréotypes de genre qui les entourent.

Les établissements du réseau sont incités à aborder la thématique de l'égalité filles-garçons de façon transversale, en favorisant le travail collaboratif mixte et une répartition équilibrée de la parole entre les filles et les garçons, en étant attentifs aux jouets, manuels et supports pédagogiques mis à disposition ou encore en s'interrogeant sur l'utilisation et l'aménagement des espaces scolaires.



Zoom sur le concours d'affiches #AEFEgalité

Parmi les dispositifs mis en place, l'AEFE organise chaque année depuis 2021 le concours d'affiches #AEFEgalité, afin de permettre aux lycéennes et lycéens du réseau de se questionner sur les différentes manifestations des inégalités filles-garçons et femmes-hommes. Depuis le lancement du concours, plus de 340 affiches ont été produites par les élèves de 37 pays différents.

Parmi les thématiques traitées, on compte notamment l'orientation scolaire genrée, l'égalité salariale, l'articulation entre la sphère privée et la sphère professionnelle, la lutte contre les violences de genre, ou encore la mise en avant de personnalités historiques féminines. Les productions mettent également en avant la mixité, l'inclusion et la diversité comme étant des valeurs fondamentales du vivre-ensemble.



L'affiche lauréate du concours d'affiches #AEFEgalité 2023-2024 :

Affiche réalisée par deux élèves au lycée international Alexandre-Dumas d'Alger (Algérie) et membres du club Egal'Liad.

« Cette affiche est une façon de fermer à clé la porte des clichés. On veut montrer que tout est ouvert, tout est possible, et qu'il faut oser sortir des stéréotypes qui nous enferment et qui restreignent les possibles. L'égalité doit passer par cette lutte contre les clichés, et cela se joue notamment au moment des choix d'orientation ».

Les partenariats de l'AEFE en matière d'égalité

L'AEFE entretient depuis 2017 un partenariat avec l'association « Elles Bougent ! », dont l'objectif est de promouvoir l'orientation des filles vers les carrières scientifiques, techniques et numériques, en les sensibilisant à la diversité des métiers que proposent ces différents secteurs. « Elles Bougent ! » intervient notamment auprès des établissements du réseau de l'AEFE en organisant des rencontres avec des professionnelles, des visites de sites, ou encore des présentations de métiers. Ainsi, chaque année, les établissements du réseau sont invités à participer aux différents événements de l'association, tels que « Elles Bougent pour l'orientation » ou encore la « Equity Week »

L'AEFE a également conclu en 2022 un partenariat avec l'association Matilda Éducation afin d'accompagner le corps enseignant dans la promotion de l'égalité. Le site de Matilda met à disposition plus de 80 vidéos sur la thématique de l'égalité, adaptées à tous les niveaux (primaire, collège, lycée) et mobilisables dans de nombreuses disciplines (histoire, français, sciences, philosophie, langues vivantes, arts, EPS etc.), l'objectif étant de permettre un traitement transversal des enjeux relatifs à l'égalité.

Matilda organise également chaque année le concours vidéo « Buzzons contre le sexism », auquel les établissements du réseau sont invités à participer. Cette année, les élèves du Lycée français Albert Camus de Conakry (République de Guinée) ont remporté le premier prix de la catégorie 15-18 ans, avec une vidéo intitulée « L'excision en terre guinéenne ».

Le concours d'affiches et le suivi des partenariats précités sont pilotés par la référente égalité et conseillère aux relations institutionnelles de l'AEFE et sa chargée de mission égalité professionnelle.

LES ÉTABLISSEMENTS DU RÉSEAU SONT INCITÉS À ABORDER LA THÉMATIQUE DE L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS DE FAÇON TRANSVERSALE, EN FAVORISANT LE TRAVAIL COLLABORATIF MIXTE ET UNE RÉPARTITION ÉQUILIBRÉE DE LA PAROLE ENTRE LES FILLES ET LES GARÇONS.

Participation des établissements du réseau à « Elles bougent pour l'orientation » 2023

32

établissements

28

pays

2024

élèves sensibilisés

Les examens et l'orientation vers les études supérieures : la réussite des élèves

L'AEFE accompagne les élèves tout au long de leur scolarité et dans leur orientation post-baccalauréat

L'AEFE accompagne chaque élève à toutes les étapes de sa scolarité, parmi lesquelles l'élaboration de son parcours de formation et de son projet d'études supérieures. Les élèves sont aidés par des personnels ressources en information et orientation (PRIO) désignés au sein de chaque établissement.

Le bureau du parcours des élèves et de l'orientation (BPEO) de la direction de l'enseignement, de l'orientation et de la formation (DEOF) de l'Agence est en lien avec ces personnels aux pratiques éducatives en orientation avec des formations de zone, des webinaires thématiques et la création de ressources numériques.

Chaque zone bénéficie tous les deux ans d'une formation de deux à trois jours sur le thème « accompagner le parcours d'orientation ». En 2023-2024, ce sont huit zones qui ont pu bénéficier de cette formation. Depuis deux ans, les PRIO nouvellement nommés dans leur fonction bénéficient également d'une formation assurée par le BPEO à Paris.

Cette action s'inscrit plus largement dans la mise en œuvre du parcours Avenir, dont l'aboutissement est la réussite au baccalauréat puis l'admission des élèves dans une formation de l'enseignement supérieur.

Les élèves bénéficient également d'événements adaptés comme l'animation par les conseillers en orientation et enseignement supérieur de directs Instagram, visant notamment à les accompagner dans la procédure Parcoursup.

L'organisation des examens dans le réseau

À l'étranger comme en France, les examens relèvent de la compétence des recteurs d'académie qui délivrent les diplômes nationaux (baccalauréat et diplôme national du brevet - DNB). La direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) est garante des règles d'organisation du baccalauréat et du DNB à l'étranger.

Les établissements d'enseignement français sont rattachés, lorsqu'ils mettent en place le baccalauréat et le diplôme national du brevet (DNB), à une académie chargée d'organiser et de contrôler les épreuves de ces examens conformément aux notes de service du MENJ. L'ambassadeur est, dans ce cadre, le représentant du recteur localement. Par délégation, le Conseiller de coopération et d'action culturelle (COCAC) peut être chargé d'assurer le bon déroulement des examens.

Le chef de centre d'examen, responsable sous l'autorité du COCAC, est le plus souvent un chef d'établissement. Il est chargé de l'organisation des épreuves en collaboration avec le chef de la division des examens et concours (DEC) de l'académie de rattachement.

Les textes qui régissent l'organisation des épreuves du baccalauréat et du DNB en France sont applicables aux centres ouverts à l'étranger. Dans le réseau, deux sessions d'examen sont organisées : une pour les établissements de rythme Nord (année scolaire 2023/204) et une pour les établissements de rythme Sud (année 2023).



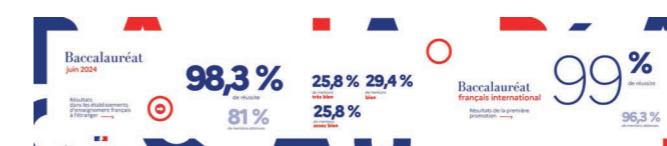
Les excellents résultats au baccalauréat 2024

22 084 candidats (enseignement direct ainsi que les candidats en CNED réglementé) issus des établissements homologués des pays du rythme Nord et Sud, étaient inscrits au baccalauréat. Comme chaque année, les candidats ont eu d'excellents résultats, avec 98,3 % de réussite et 82 % de mentions. Parmi les bacheliers, 26 % de mentions très bien, 29 % de mentions bien et 25 % de mentions assez bien.

La session 2024 était marquée par la première session terminale du nouveau baccalauréat français international, mis en place en classe de première à la rentrée scolaire 2022.

Sur **903 inscrits, 902 élèves** ont obtenu leur BFI, ce qui représente un taux de réussite de **99 %**.

Les taux de mention TB et B sont largement supérieurs aux baccalauréats « classiques » avec 49 % de Mention TB et 31,7 % de Mention B.



La mobilité vers la France, le choix privilégié des bacheliers 2024

L'AEFE, opérateur public du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et outils de sa politique d'influence, encourage les bachelières et bacheliers à rejoindre l'enseignement supérieur français.

Ainsi, le BPEO est entièrement engagé auprès des élèves et des chefs d'établissement dans la gestion de la campagne d'admission dans l'enseignement supérieur Parcoursup. Cette année à nouveau, la France reste la première destination de poursuite d'études des bacheliers du réseau avec près de 11 000 bacheliers ayant fait le choix de la France. En 2024, la proportion de bacheliers candidats sur Parcoursup est en augmentation de 0,2 points, représentant 72 % d'entre eux. Les élèves de l'enseignement français à l'étranger bénéficient d'un taux de proposition sur Parcoursup de 95,4 %.

Bilan Parcoursup 2024

Phase d'inscriptions

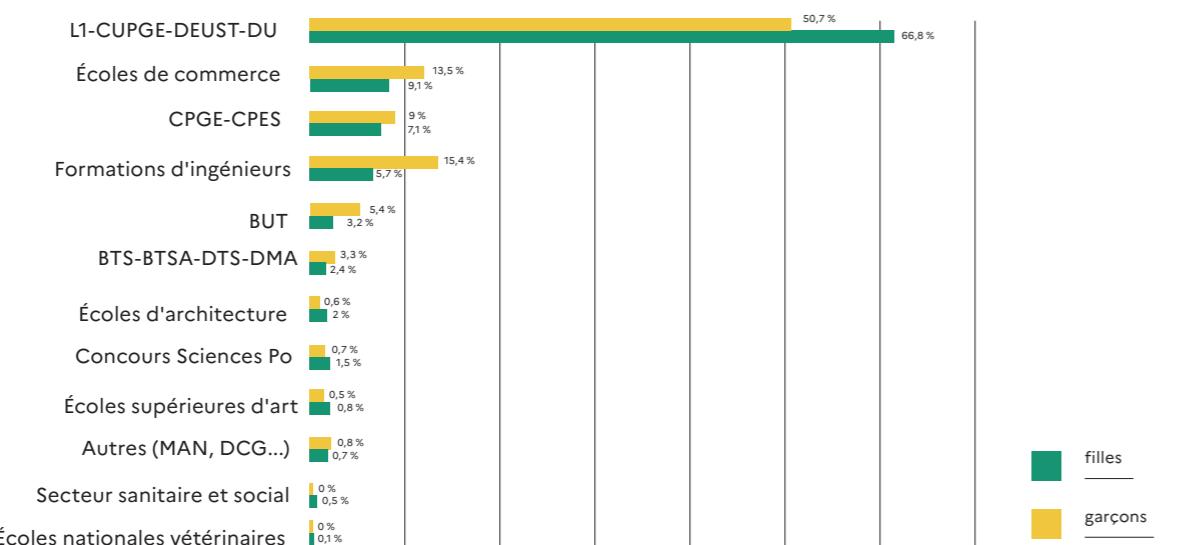
15 524 élèves de terminale ont confirmé au moins un voeu sur Parcoursup, soit 72 % de l'ensemble des élèves de terminale du rythme Sud (bacheliers de décembre 2023) et du rythme Nord (candidat à la session de juin 2024).

Phase d'admissions

10 971 candidats, soit 51,5 % des bacheliers ont accepté une proposition d'admission dans l'enseignement supérieur français. Parmi eux, 38 % sont français et 62 % ne sont pas français. 59 % font le choix d'une université, 11 % d'une école de commerce, 10 % d'une école d'ingénieur et 8 % d'une classe préparatoire aux grandes écoles.



Répartition des formations acceptées par sexe sur Parcoursup en 2024



LE SAVIEZ-VOUS ?

Du 9 au 13 décembre 2024, l'AEFE organise la cinquième édition du Salon virtuel des études supérieures en France dédié aux lycéennes et lycéens du réseau. Ce salon s'inscrira dans la première semaine de l'orientation 2024-2025.

Les bourses France Excellence-Major

Dans le cadre de la promotion de l'enseignement supérieur français, le MEAE et l'AEFE ont mis en place le dispositif des bourses France Excellence-Major (ex-BEM) pour encourager les meilleurs élèves étrangers du réseau à rejoindre des établissements d'enseignement supérieur français. Ce dispositif, piloté par l'AEFE, alloue chaque année 180 nouvelles bourses pour un budget annuel de près de 8 millions d'euros.

Plus de 860 étudiants de 90 nationalités différentes sont ainsi soutenus pendant cinq années d'études en France. Ce programme, qui a célébré ses 30 ans en 2022, joue un rôle majeur dans la politique d'attractivité de l'enseignement supérieur français auprès des élèves étrangers et contribue à la diplomatie d'influence de la France.

Attribution des bourses et accompagnement des lauréats

L'Agence, via le BPEO, assure la campagne de candidature et de sélection des lauréats. Pour la deuxième année consécutive, la commission de sélection, composée de représentants de l'enseignement supérieur français, de l'AEFE et du MEAE, s'est réunie dans un établissement du réseau, cette année au Lycée Jean Monnet de Bruxelles (Belgique).

L'Agence accompagne chaque boursier tout au long de ses études en France : des réunions d'accueil sont organisées chaque année dans plusieurs villes de France, un système de parrainage a été mis en place pour faciliter l'intégration des nouveaux boursiers et, en fin de parcours, une cérémonie de sortie en l'honneur des « 5e année » est organisée dans un haut lieu de la République.

Le fait de l'année 2024 : on note un fort attrait pour le programme avec plus de 700 candidatures (dont 60 % de candidates) issues de 94 pays et de 221 établissements qui ont été présentées à l'AEFE. La commission de sélection s'est tenue le 24 mai 2024 au lycée J. Monnet de Bruxelles : 180 lauréats et lauréates ont été sélectionnés.



L'accès aux meilleures universités étrangères

Les élèves de l'enseignement français à l'étranger font partie des plus mobiles au monde après la fin du lycée. Ainsi, si la majorité des bacheliers rejoint la France dans des filières de renommée internationale, il n'en reste pas moins que 15,5 % d'entre eux font le choix de poursuivre leurs études dans un pays tiers.

Après la France, le premier pays de destination de ces bacheliers (hors pays de résidence) est le Canada, accueillant près de 900 élèves, suivi du Royaume-Uni (environ 430 élèves), de la Suisse (350 élèves) et de l'Espagne (330 élèves). Nombre d'entre eux intègrent les établissements et universités les plus prestigieux au monde (Harvard, Cambridge, Utrecht University, Mc Gill, Université Bocconi, etc.).

Compte tenu du développement des doubles diplômes, ils ont ensuite l'opportunité de rejoindre la France pour le cycle Master dans le cadre de partenariats de coopération.



ZOOM SUR

Le Forum mondial des alumni

Après une parenthèse due à la pandémie mondiale de Covid-19, le précédent FOMA ayant eu lieu en 2019 à Tunis, la 6ème édition s'est déroulée à Bruxelles du vendredi 24 au dimanche 26 mai 2024. Coorganisé par l'AEFE, l'association mondiale Union-ALFM, le lycée français Jean-Monnet et l'association des anciens du lycée français de Bruxelles, le FOMA 2024 était placé sous le haut patronage du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, lui-même ancien élève du lycée de Buenos Aires, et labellisé « Festival de la Francophonie », en prélude au Sommet de la Francophonie organisé en France début octobre 2024.

Venus de 44 pays et représentant une soixantaine d'établissements du réseau, quelque 150 alumni des lycées français du monde de tous âges et de 65 nationalités différentes ont répondu présents ainsi que la directrice générale de l'AEFE, des parlementaires et des représentants du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Reçus à la Résidence de France le vendredi soir, les alumni se sont retrouvés ou ont fait connaissance avant la journée du samedi au lycée français, pour des moments d'échanges et de réflexion : une table ronde sur « Les lycées français du monde, un haut lieu du vivre-ensemble », des témoignages de personnalités

ainsi que des ateliers de réflexion citoyenne ont permis de mieux cerner la spécificité de l'enseignement français à l'étranger et de mesurer l'impact de cette scolarité sur leur choix de vie, leur parcours professionnels et leur rapport à l'engagement.

En multiplex, des responsables d'associations d'alumni ailleurs dans le monde ont permis d'avoir un large aperçu d'actions menées à Bangkok (Thaïlande), Kigali (Rwanda), Rome (Italie), Mexico (Mexique) et Montevideo (Uruguay). Johanna Lévy, lauréate du Trophée Alumni des lycées français du monde 2024 a témoigné de son action en faveur des réfugiés en Thaïlande.

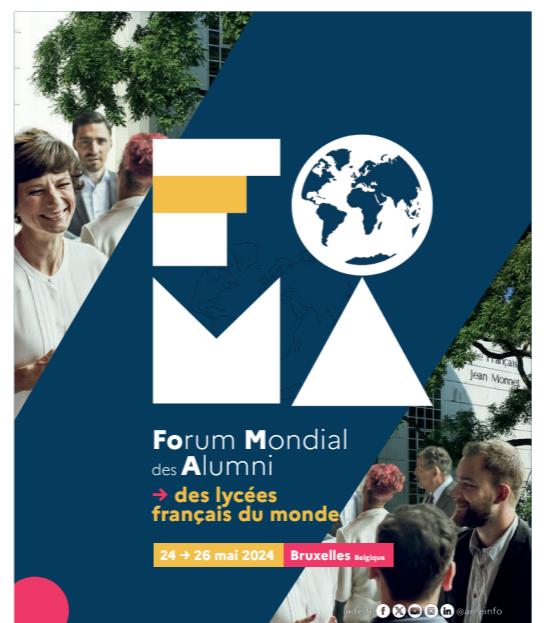
Après avoir visité le musée de la BD au Centre belge de la bande dessinée, elles et ils ont célébré la joie d'être ensemble lors du dîner de gala organisé dans ce lieu emblématique. Le dimanche matin, ils ont participé à des activités ludiques, sportives ou culturelles.

Le FOMA de Bruxelles a témoigné de la force et du potentiel des alumni à travers le monde, large communauté de talents francophones et multiculturels portés par des valeurs profondes et partageant largement une vision inclusive de l'humanité.

Afin de poursuivre cette dynamique, tous les alumni des lycées français du monde sont invités à rejoindre l'association des alumni de leur lycée ainsi que la plateforme alfm.fr, un réseau social, associatif et professionnel mondial !

Rendez-vous au 7^e FOMA en 2026 !

LE FOMA DEVIENT FORUM MONDIAL DES ALUMNI. JUSQU'ALORS, LE FOMA ÉTAIT INTITULÉ « FORUM MONDIAL DES ANCIENS ÉLÈVES ».



Une identité renouvelée

Pour ce retour du FOMA, une nouvelle identité visuelle a été proposée avec un jeu sur les lettres et les couleurs.



L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS
À L'ÉTRANGER

Un dispositif de structuration du réseau

et de renforcement de la formation



L'AEFE a mis en place une organisation déconcentrée avec seize instituts régionaux de formation

Dans le cadre du Cap 2030, l'AEFE a renforcé son organisation déconcentrée autour de 16 Instituts régionaux de formation positionnés dans des établissements du réseau et pleinement opérationnels depuis janvier 2023.

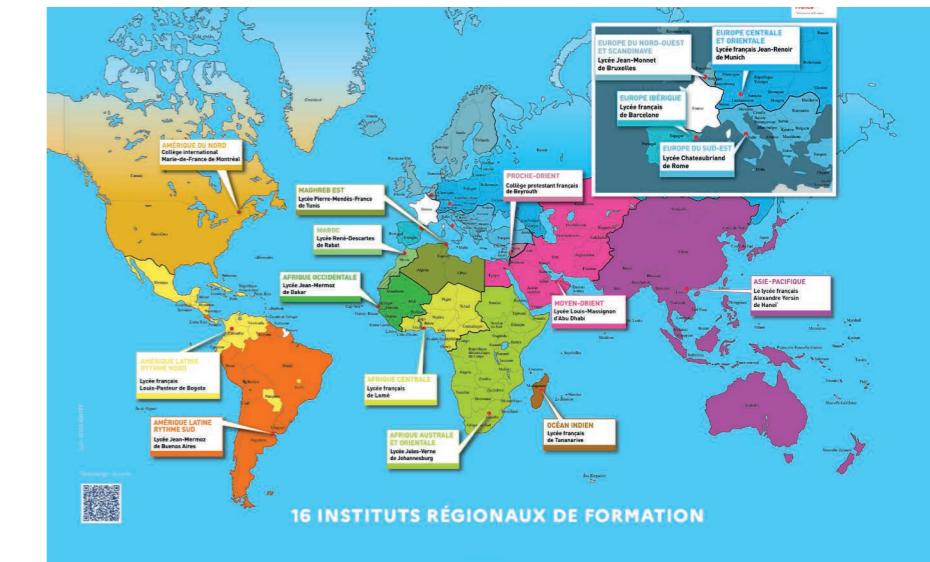
Ils sont notamment au cœur du dispositif de formation pour tous les personnels du réseau d'enseignement français à l'étranger, quel que soit le statut de leur établissement, et qu'elles et ils soient personnels de direction, administratifs, professeurs ou techniciens, et de nationalité française ou d'autres nationalités. Il s'agit de formations à la pédagogie et à la didactique française, aux valeurs françaises, aux spécificités de l'enseignement à l'étranger et à la montée en compétence des personnels non-enseignants. Le 28 février 2022, le président de la République a promulgué la loi n°2022-272 visant à faire évoluer la gouvernance de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger et à créer les instituts régionaux de formation. Elle est parue au Journal officiel n°50 du 1^{er} mars 2022.



Cette loi désigne l'AEFE comme colonne vertébrale de l'enseignement français à l'étranger en lui attribuant de nouvelles missions, parmi lesquelles la formation des personnels et le conseil aux porteurs de projets pour l'homologation d'établissements. Elle reconnaît le rôle de laboratoire d'innovation pédagogique du réseau d'enseignement français à l'étranger pour l'Éducation nationale, en particulier dans le domaine de l'enseignement des langues. Enfin, elle fait évoluer la gouvernance de l'AEFE pour une meilleure représentation de l'écosystème des établissements dans son conseil d'administration et formalise la création des seize instituts régionaux de formation répartis partout dans le monde.

Lire la loi : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045268755>

Les seize instituts régionaux de formation



Des IRF : pour qui, pour quoi ?

Les seize instituts régionaux de formation (IRF) remplacent les anciens établissements dits mutualisateurs. Ils portent toute action mutualisée promouvant le rayonnement et le développement des établissements de chaque zone ; ils structurent et mettent en œuvre un projet de zone triennal. Les IRF portent, structurent et coordonnent les dispositifs de formation à destination de tous les personnels qui rejoignent les établissements homologués, afin de les intégrer pleinement à une culture professionnelle spécifique. Les plans de formation des établissements sont désormais collégialement élaborés dans ce nouveau cadre : à partir des besoins identifiés dans chaque zone et au regard des besoins exprimés par les personnels, par les établissements et par l'Agence. Ces instituts permettent ainsi de professionnaliser tous les personnels, d'enrichir les pratiques et de soutenir l'innovation pédagogique en lien avec les directions de l'AEFE. Cette évolution, axe majeur du Cap 2030, renforce quantitativement et qualitativement la formation au bénéfice des établissements et de leurs personnels, et donc des élèves. Placés en gestion directe de l'opérateur public, leurs budgets sont intégrés au budget de l'AEFE.

La note n°1648 précise les nouvelles modalités de déconcentration des moyens des zones et renforce les capacités de pilotage de l'Agence par la création d'un institut régional de formation dans chaque zone. Les IRF bénéficient d'une gestion déconcentrée des moyens de l'Agence au service de tous les établissements d'une zone, quel que soit leur statut.

Cette note précise le cadre général, les nouvelles modalités de déconcentration des moyens au service des zones, le champ de compétences, la gouvernance avec la création de deux nouvelles instances, le conseil pédagogique et scientifique (CPS) et le conseil des affaires administratives et financières (CAAF).

La gouvernance des IRF, représentative des communautés scolaires de la zone

Tous les acteurs de la communauté éducative siègent dans les instances des IRF : les personnels de direction quel que soit le statut de l'établissement, les représentants des comités de gestion pour les établissements conventionnés et partenaires, des représentants des parents d'élèves des EGD et des représentants des personnels enseignants et non enseignants.

Le conseil des affaires administratives et financières (CAAF)

En prenant pour référence les objectifs et indicateurs du contrat d'objectifs et de moyens de l'Agence et les indicateurs du projet de zone, le CAAF détermine et oriente la politique de la zone, il en assure son évaluation et de ce fait son réajustement si besoin. Du point de vue administratif, il élaboré et valide le projet de zone et y intègre la partie pédagogique, définie par la 2^e instance, le Conseil pédagogique et scientifique (CPS). Il met en œuvre des actions mutualisées au service des établissements de la zone. Du point de vue financier, il émet un avis sur le projet de budget de l'IRF présenté par l'ordonnateur secondaire, assure le suivi de l'exécution budgétaire des moyens mutualisés et déconcentrés après validation de la commission IRF et du conseil d'administration.

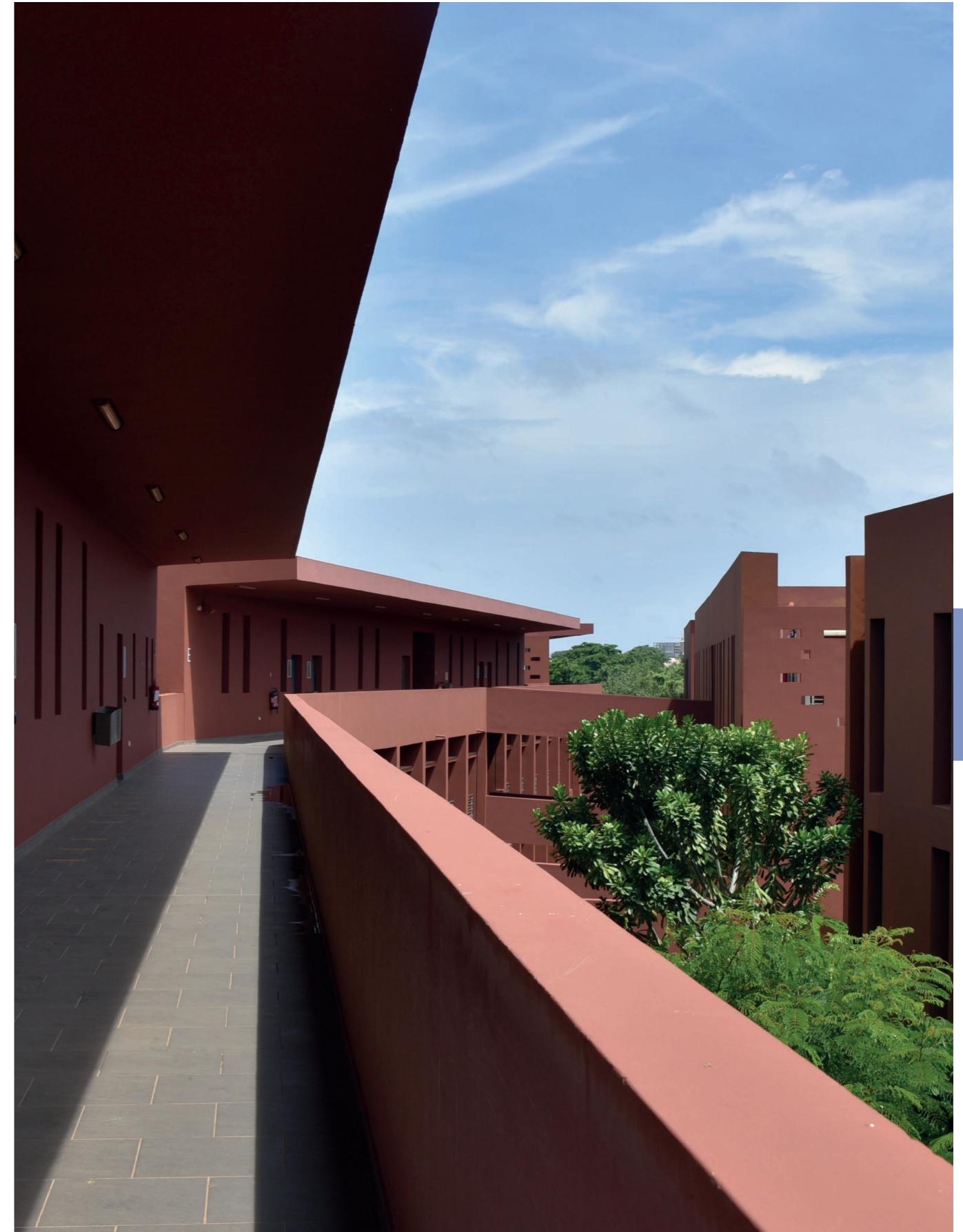
Présidé par le chef de secteur géographique de l'Agence, le CAAF s'articule autour de membres de droit, de membres élus et de membres désignés par le président du CAAF (cf. composition du CAAF, note n°1648 du 17 décembre 2021).

Le conseil pédagogique et scientifique (CPS)

Le CPS élaboré la politique de formation de la zone. Il définit les priorités en matière de formation en prise avec les besoins exprimés par les cellules de formation, dans le cadre de la politique de zone et des orientations ministérielles et de l'AEFE. Il analyse les moyens disciplinaires et inter catégoriels liés aux besoins de formation de la zone.

Le CPS élaboré la partie pédagogique du projet de zone et le plan régional de formation des personnels ; il examine les besoins en subventions pour les actions pédagogiques, les actions pédagogiques monde, les PIO et autres actions ; enfin, il établit le bilan et l'évaluation des actions de formation.

Les conclusions des travaux du CPS sont transmises au CAAF pour examen. Le CPS est présidé par l'IA-IPR référent de la zone, en étroite collaboration avec l'IEN référent de la zone .





INSTITUTS RÉGIONAUX DE FORMATION

L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS
À L'ÉTRANGER

La note d'orientation se focalise explicitement sur les principaux champs de la formation continue et les priorités propres à l'Agence pour la période 2022-2025 :

Les trois champs de la formation continue	Les priorités propres à l'Agence
Professionnaliser les acteurs : permettre la maîtrise des gestes professionnels indispensables pour exercer dans un établissement homologué.	Accompagner le développement du réseau : former aux spécificités de l'école maternelle pour la valoriser comme un levier d'égalité, d'équité et de réussite, professionnaliser les personnels conformément aux attendus de l'homologation.
Enrichir les pratiques : actualiser, renforcer et adapter sa pratique en fonction des évolutions du référentiel métier, des connaissances et des avancées scientifiques et technologiques.	Accroître l'attractivité de l'enseignement français pour attirer les nouveaux publics : accompagner la mise en place et la valorisation d'une offre éducative plurilingue et interculturelle, former les personnels pour accueillir tous publics.
Innover : pour faire évoluer les pratiques et le référentiel métier dans un contexte d'innovation et d'expérimentation.	Renforcer les capacités d'adaptation des établissements en favorisant des pratiques innovantes : gouvernance des établissements, consolidation des compétences de tous les acteurs de la formation.

La structuration de la formation au plus près du terrain

LES IRF : les centres de la formation

Les IRF et les évolutions dans l'organisation de la formation des personnels des établissements d'enseignement français à l'étranger soutiennent la stratégie volontariste de l'AEFE et son ambition pour le maintien et le renforcement de l'excellence pédagogique au service des élèves et du développement du réseau.

L'organisation de la formation de tous les personnels dans le réseau est définie par une note d'orientation stratégique de la formation continue du 10 janvier 2022¹. Elle prend référence aux articles L452-1 à L452-5 du code de l'éducation.

Les formations proposées dans chaque zone constituent les plans régionaux de formation des personnels et répondent :

- aux orientations du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ) ;
- aux priorités du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) ;
- au contrat d'objectifs et de moyens de l'Agence ;
- aux projets de zones validés dans les IRF ;
- aux besoins et attentes des personnels des établissements.



Le schéma directeur de la formation continue des personnels du ministère en charge de l'éducation nationale pour la période de 2022 à 2025 réaffirme la nécessaire formation de tous les personnels du ministère, quels que soient leurs statuts et leurs fonctions. Il s'appuie sur un recueil des besoins individuels et collectifs. Il privilégie les formations menées en proximité qui permettent d'apporter une réponse adaptée aux besoins exprimés par les personnels.

Référence : Bulletin officiel du MENJ n°8 du 24-2-2022

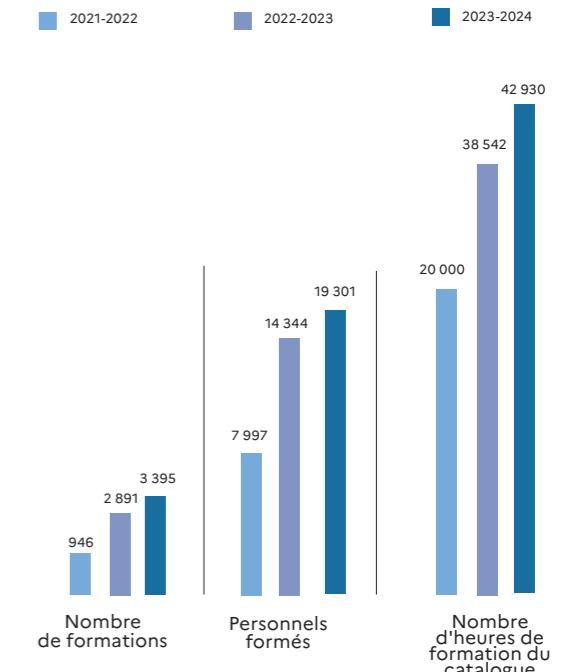
En accord avec l'ensemble des axes stratégiques définis ci-dessus par la note d'orientation stratégique de la formation continue, le conseil pédagogique et scientifique de l'IRF est le garant régional d'une offre de formation structurée et ainsi assure la diffusion des orientations pédagogiques de l'AEFE en fonction des besoins exprimés localement par les établissements à travers leur cellule de formation continue.

La formation des professeurs recrutés localement est au cœur de la politique de formation de l'AEFE (cf. La professionnalisation des professeurs) et garantit leur acquisition des méthodologies et des valeurs de la pédagogie à la française.

Parmi les nouvelles missions de l'AEFE définies dans la loi n°2022-272 du 28 février 2022, l'Agence doit contribuer prioritairement à la formation de personnels exerçant ou ayant vocation à exercer dans les établissements français à l'étranger ainsi que de personnels

exerçant dans les systèmes éducatifs étranger au titre de la mission de coopération éducative définie au 2° dans le cadre de programmes dispensés, sauf exception dûment motivée, en langue française ou portant sur le français.

Évolution des chiffres liés à l'offre de formation depuis 2021 jusqu'à 2023-2024



¹ Note FC-EFE n°005 du 10/01/2022

Les formateurs et formatrices de l'AEFE au plus près des besoins des personnels

Les personnels du réseau et de l'Agence identifiés comme formateurs sont :

- les personnels enseignants sur des contrats de détachés à mission de conseil pédagogique pour le second degré (EF2D) ;
- les enseignants maîtres formateurs en établissement (EMFE), ou conseiller pédagogique auprès de l'IEN pour le premier degré (CPAIEN) ;
- les inspecteurs de l'Agence.

Sur les 292 formateurs, les EF2D et les EMFE consacrent une part de leur service à l'enseignement et disposent d'une décharge d'enseignement pour réaliser leurs actions de formation. Les CPAIEN sont engagés à temps plein dans l'accompagnement des personnes et des équipes et dans la formation.

Leurs missions s'articulent autour de :

- l'élaboration du plan de formation continue des personnels en lien avec l'établissement et l'Agence, sa mise en œuvre, l'animation de stages ;
- l'accompagnement des équipes pédagogiques en établissement (conseils pédagogiques entre pairs, innovation et expérimentation, production de ressources) ;
- l'animation pédagogique au niveau de la zone ;
- l'accompagnement et les formations spécifiquement dédiées aux professeurs à professionnaliser ;
- la contribution aux actions partenariales engagées par l'Agence ;
- la conception de parcours de formation.



Pour garantir la montée en compétence de tous les personnels des établissements et répondre ainsi à ses objectifs, l'AEFE met en place un dispositif de formation des formateurs et formatrices du réseau. Ainsi, durant l'année écoulée, les inspecteurs et inspectrices pédagogiques et le bureau de la formation et de l'innovation (DEOF/BFI) de l'AEFE ont organisé une quinzaine de regroupement de formateurs à Paris :

- des rassemblements thématiques disciplinaires ;
- des regroupements liés au pilotage pédagogique des inspecteurs ;
- des formations liées aux techniques de créativité (cf. section Numérique éducatif et innovations pédagogiques) en ingénierie de formation à la gestion de la plateforme M@gistèreEFE ;
- des webinaires périodiques sur les outils numériques, collaboratifs et participatifs.

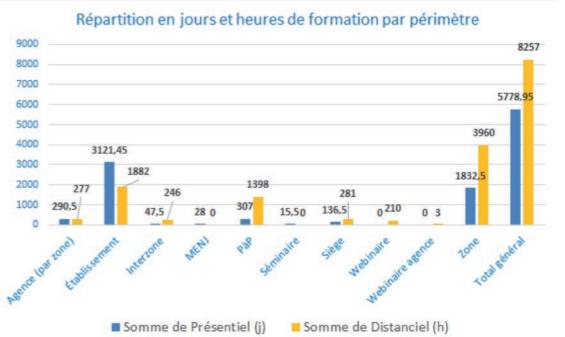
L'application ATENA au service des IRF

ATENA est devenu l'outil incontournable de gestion de la formation pilotée par l'AEFE, depuis la remontée des besoins des personnels, la création de l'offre de formations par l'IRF, la gestion des inscriptions, jusqu'à l'évaluation des plans régionaux de formation. L'application est accessible à tous les personnels des établissements d'enseignement français à l'étranger. Les personnels y disposent d'un accès à leur historique de formation,

leurs convocations, leurs ordres de missions et états de frais, l'évaluation en ligne et leur attestation de stage. La plateforme sera ouverte à terme aux personnels des établissements en démarche d'homologation et de la coopération éducative (FLAM, LabelFrancÉducation). L'offre de formation gérée sur ATENA se décline à tous les périmètres stratégiques : l'offre zone, l'offre en

établissement, les offres spécifiques incluant les PàP (professeurs à professionnaliser), l'offre de formation de l'Agence (au siège et en zone) et les offres en partenariat avec des académies en France. S'y ajoutent désormais les webinaires et les séminaires de zone.

L'offre de formation en jours (présentiel) et heures (distanciel) de formation selon le périmètre (année scolaire 2023-2024)



ATENA EN CHIFFRES

En août 2024, près de

33 000

personnels s'étaient déjà connectés, notamment grâce à l'appui des inspecteurs et inspectrices des premier et second degrés, des gestionnaires des IRF et de l'équipe support ATENA.

Les cellules de formation de

303

établissements ont validé

5 767

demandes renseignées par les personnels qui, après analyse et traitement par les IRF, ont abouti à une offre globale pour 2023-2024 de

3 395

formations pour un total de

42 930

heures.

Lexique de la formation

- Actions de formation zone (AFZ) : formation élaborée et organisée par l'IRF de la zone (les stagiaires se déplacent sur le lieu de la formation)
- Action de formation interzones : offre d'une zone ouverte à d'autres zones
- Action de formation établissement (AFE) : formation élaborée par l'IRF et organisée dans un établissement (le formateur se déplace dans l'établissement)
- Séminaire de zone et webinaire : offre de zone voire interzones - organisé en dehors du temps de travail et n'est pas considéré comme de la formation mais de l'information
- Agence siège : formation élaborée et organisée par l'Agence
- MENJ : formation en partenariat AEFE/MENJ organisée en France à l'attention de personnels enseignants de droit local (1^{er} et 2nd degrés)
- Agence zone : formation élaborée par l'Agence mais organisée par les zones. Les formations Agence (siège et zone) sont généralement dédiées à des publics désignés

Les différentes modalités de formations :

- Présentiel-distanciel synchrone (en visio avec un ou plusieurs formateurs)
- Distanciel asynchrone (le stagiaire suit un parcours M@gistère de manière autonome sous la tutelle d'un formateur dédié)
- Une formation peut combiner plusieurs périmètres sur divers événements

À noter que les formations Agence (siège et zone) sont généralement dédiées à des publics désignés

Un dispositif complet et certifiant pleinement mis en œuvre en 2024

Les parcours de formation tout au long de la carrière dans le réseau d'enseignement français à l'étranger

Les formations dans le réseau : zoom sur les parcours Professeurs à professionnaliser, année 2

Afin de proposer un dispositif de formation mondial adaptable aux contextes locaux et aux profils variés qui caractérisent le réseau, un travail conjoint des services de l'Agence (DEOF/BFI), de plus de 100 formateurs du réseau et du Réseau Canopé a permis de créer le parcours Professeurs à professionnaliser (PàP). Il est composé d'un volet « Intégrer les attendus du système éducatif français » et d'un volet « Consolider sa pratique dans le cadre de l'enseignement français à l'étranger ».

Ce dispositif est unique au monde car il est entièrement adaptable et modulable. Le professeur constitue son propre parcours en l'intégrant dans un dispositif plus large présent dans chaque zone : suivre une formation en présentiel dans un établissement, avec un pair, un formateur ou un inspecteur ; suivre une formation en présentiel à l'échelle de la zone avec un formateur ou des partenaires locaux ; suivre les volets distants de la formation de façon tutorée ou en autonomie.

Le PàP s'adresse en priorité aux enseignants qui rejoignent le réseau pour leur faire connaître le système éducatif français après une formation initiale. Il s'adapte également aux enseignants expérimentés ayant besoin de perfectionner leur pratique et l'adapter à cet environnement francophone international.



LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2023, l'AEFE a publié une brochure de présentation du PàP !



Valider et reconnaître les compétences acquises

L'AEFE et une équipe d'inspecteurs et de formateurs ont mis en place des certifications dynamiques, des open badges, qui rendent compte de l'expertise au sein du réseau d'enseignement français à l'étranger. Ils permettent de reconnaître les compétences des personnels et des publics formés, de mesurer les

impacts des formations sur le terrain, et de cartographier les compétences du réseau.

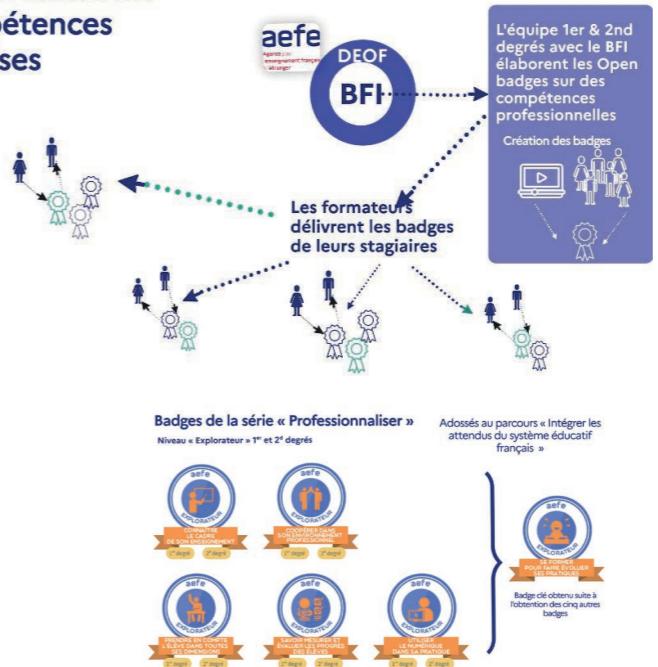
Ces badges sont délivrés après examen par les formateurs du réseau.

Ces badges ont la double reconnaissance de l'AEFE et du Réseau Canopé (les badges ont été endossés par le Réseau Canopé, qui a approuvé la valeur du badge et l'organisme qui le délivre).

Un espace dédié à l'AEFE, un portefeuille numérique, sur une plateforme spécifique permet à chaque personnel de montrer, de partager et diffuser les badges acquis.

Les badges du niveau « Explorateur » valident les connaissances acquises à la suite de la découverte et la réalisation du parcours.

L'AEFE valide les compétences acquises



L'AEFE étoffe son dispositif de formation des enseignants du réseau pour répondre aux objectifs CAP2030 et se placer au plus près des attendus de la consultation sur l'enseignement français à l'étranger de juillet 2023.

Dans le prolongement des parcours de formation des professeurs à professionnaliser (PàP) pour les volets 1 (intégrer les attendus du système éducatif français) et 2 (consolider sa pratique dans le cadre de l'enseignement français à l'étranger) dont les acquis sont validés par des OpenBadges, l'AEFE a initié le déploiement, à compter de la rentrée scolaire 2023, de la troisième étape de ce dispositif de formation, fondé sur un plan ambitieux de masterisation MEEF parcours premier et second degrés dans le réseau de l'EEF.

Le portage par l'IRF de l'organisation de ce master en partenariat avec un Inspé en France et dans certaines zones. L'installation se fait en collaboration avec les postes diplomatiques.

L'AEFE a lancé un appel à participation au Réseau des Inspé, relatif au plan de diplomation « Master MEEF premier degré mention EFE » à destination des

personnels de droit local de l'EEF. L'AEFE souhaite poursuivre le déploiement par l'intermédiaire de ses IRF.

La proposition d'une adaptation de ce master proposé en France au contexte particulier de l'EEF est justifiée par l'expérience professionnelle de nos personnels, leurs niveaux de diplômes, les conditions d'exercice de leur métier dans un contexte si spécifique et leur participation aux plans de formation locaux.

Les réponses à cet appel ont permis de lier des conventions entre les IRF et les Inspé afin de dispenser la formation sur des modalités pédagogiques, administratives et financières :

- L'Inspé de Normandie Caen avec les zones Afrique occidentale (17 PDL) et Afrique centrale (10 PDL), début des deux cohortes au niveau M1.
- L'Inspé de Clermont Auvergne avec la zone Moyen-Orient, début d'une cohorte de 1ère année (20 PDL) et proposition d'une 2^{de} année pour atteindre un niveau master (3), pour ces derniers, il s'agit de PDL ayant déjà le DU proposé par ladite Inspé

Professeurs à professionnaliser



ZOOM SUR

La communication externe, un outil indispensable à l'attractivité des établissements et pour le développement du réseau

La communication de l'AEFE vise à soutenir les objectifs définis dans le contrat d'objectifs et de moyens de l'Agence, par conséquent à faire connaître et mettre en avant les établissements d'enseignement français à l'étranger et favoriser l'attractivité du réseau. Elle vise aussi à former, animer et professionnaliser les chargés de communication des établissements et des IRF. Elle s'appuie sur des relais internes. La conseillère communication et presse et les collègues qui composent son équipe définissent une stratégie et des moyens d'action pour y répondre.

Une stratégie de communication de l'AEFE pour accompagner le Cap 2030

Chaque année, l'AEFE redéfinit et réajuste sa stratégie de communication en lien avec les priorités stratégiques du contrat d'objectifs et de moyen de l'Agence, et avec les évolutions conjoncturelles, notamment géopolitiques.

La stratégie de communication de l'Agence

Les objectifs généraux : accroître la notoriété et l'attractivité de l'enseignement français à l'étranger en valorisant le modèle éducatif en particulier l'engagement des élèves et des personnels, et en positionnant l'Agence et le réseau en prescripteurs et

experts en pédagogie et formation ; renforcer le rôle de l'Agence au service des établissements homologués et labellisés ; répondre aux situations de crises.

- Les cibles : les familles, les porteurs de projets et les partenaires institutionnels en cibles prioritaires, les élèves et anciens élèves et la presse en relais de nos communications.
- Les messages prioritaires et mots clés : unique ; expertise ; réussite ; dialogue.
- Quelques thèmes de communication prioritaires : formation, innovation numérique, orientation, plurilinguisme, maternelle, valeurs (engagement, inclusion, développement durable, égalité femmes-hommes, citoyenneté), vie du réseau, développement, ressources humaines et expertise. L'axe sportif est l'un des axes prioritaires de l'année, définie comme « Année du sport » en lien avec les jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.



La série : « Esquisse, elles et ils font l'enseignement français à l'étranger »

Cette série de portraits permet de présenter les profils et expertises des personnels de l'AEFE et du réseau, tout en mettant en avant les thématiques prioritaires de l'AEFE et du réseau.

- Année 2021-2022 : sept portraits Esquisse diffusés
- Année 2022-2023 : neuf portraits Esquisse diffusés
- Année 2023-2024 : six portraits Esquisse diffusés :
 - Mariela Cervantes, attachée de direction au lycée franco-costaricien de San José
 - Simon Fabre-Malassis, délégué à la protection des données à l'AEFE
 - Claudia Scherer-Effosse, directrice générale de l'AEFE
 - Anne-Sophie Gouix, proviseure du lycée Louis-Massignon d'Abu Dhabi
 - Lina Al Khal Kerbage, proviseure adjointe au collège protestant français de Beyrouth, chargée du programme libanais, de la communication et des relations publiques
 - Sonia Salgado, enseignante formatrice en espagnol au lycée français Jean Mermoz de Dakar



La série vidéo « Engagées, Engagés »

Lancée en 2022 par le SRE communication et le bureau des événements et de la valorisation du réseau (BEVR/DEOF), la série web-doc poursuit sur sa lancée en 2023-2024. L'objectif de cette série : montrer le travail exceptionnel mené dans les établissements sur des thématiques fortes autour de l'engagement. Égalité filles-garçons, développement durable, citoyenneté, inclusion scolaire. En travaillant en amont avec les établissements, deux personnels préparent un programme de tournage sur deux ou trois jours. Après leur retour, il faut plusieurs semaines de dérushage, montage, pour présenter une vidéo parfaite !

L'éducation aux médias à San Francisco, l'égalité filles-garçons à San José et à Meknès, l'école inclusive à Jakarta, le développement durable à Lomé : tous les épisodes sont à retrouver sur la playlist YouTube de l'AEFE.



Acculturer le réseau à la communication

Pour garantir leur attractivité et participer à la dynamique de développement du réseau, les établissements, le terrain, doivent renforcer leur communication. C'est pourquoi l'acculturation à la communication est une priorité, avec un pilotage rapproché et renforcé par l'AEFE.

Le SRE communication sensibilise les chefs d'établissement en entretiens, en séminaires, en formation, à l'importance de garantir la montée en puissance de leur communication et la montée en compétence de leurs personnels. Ils sont invités à garantir les moyens matériels pour cette mission essentielle dans le contexte concurrentiel de l'éducation internationale.

Des outils de communication et des fiches conseils sont mis à la disposition de tous les personnels dans la rubrique « Outils et ressources » d'ORION afin que chaque personnel de l'Agence et du réseau puisse les utiliser à tout moment.

Afin d'accompagner les chargés de communication des établissements au plus près, le SRE communication en lien avec le BEVR a créé un réseau communication de zone. Concrètement, les instances des IRF ont désigné une ou un référent communication dans chaque zone. Leur rôle et leurs missions s'adaptent aux besoins de chacune des zones. Parmi les missions au cœur : être en lien régulier avec le SRE communication et le BEVR à l'AEFE et animer le réseau des chargés de communication de la zone.

- Un premier rassemblement des référentes et référents communication et ORION de zone s'est tenu au siège de l'AEFE en novembre 2023. Dans la suite de ce rassemblement, 4 réunions en visio ont été organisées de janvier à juillet 2024. La conseillère communication et presse a coorganisé des formations en communication avec certaines de ces référents, notamment à Hanoï et à Munich.
- Ces référentes et les chargés de communication du réseau sont réunis au sein d'un espace collaboratif de travail sur ORION animé conjointement avec le BEVR (DEOF). Cet espace permet l'échange direct et le partage de bonnes pratiques.

■ Ces référentes et référents ont eux-mêmes lancé l'animation d'une communauté de chargés de communication dans chacune des zones. Un espace collaboratif ORION a été créé pour chacune des zones. Certains ont réuni les chargés de communication de leur zone, soit en présentiel soit en visioconférence, durant l'année écoulée, avec deux objectifs : l'animation du réseau des chargés de communication et la montée en compétence.

Le travail de nouveau site web de l'AEFE

Le SRE communication en lien avec le DS1 de l'Agence ont travaillé à la refonte du site web. Initialement aefe.fr, ce site lancé en août 2024 devient aefe.gouv.fr. Un travail important a été mené pour garantir une meilleure lisibilité des contenus et simplifier le parcours usagers, en particulier les familles potentiellement intéressées par l'AEFE, les candidats et porteurs de projets. Pour ces publics cibles prioritaires, de nouvelles pages ont été créées et accessibles dès l'arrivée en page d'accueil, des pages dites « servicielles » et attractives, dont l'objectif est de fournir aux internautes les éléments essentiels pour les inciter et les accompagner dans leurs démarches avec l'AEFE ou avec un établissement du réseau. L'Agence a été en lien rapproché avec le MEAE et le Service d'information du gouvernement (SIG) pour créer ce site en suivant le système graphique de l'État (design system) qui impose des critères précis de lisibilité et d'accessibilité. Le SRE communication poursuit son travail avec le prestataire ATOS pour la « TMA », Tierce Maintenance Applicative, visant à corriger les erreurs techniques ou faire de nouveaux développements.



ZOOM

Zoom sur la communication de crise

Dans le cadre de la cellule de crise de l'Agence ou pour accompagner la communication de crise du réseau, la conseillère communication et presse de l'AEFE assure le suivi des situations, la rédaction de communications, le conseil aux communications des établissements et les réponses à la presse. Cette communication de crise est essentielle : dans ces situations, des incompréhensions,

des fausses informations et des craintes peuvent apparaître. La communication de crise participe à répondre à ces problématiques. Des sensibilisations et formations à la communication de crise ont été organisées dans plusieurs séminaires de rentrée, dont certains avec la participation du SRE communication, notamment en zone péninsule ibérique et Maroc.

L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS
À L'ÉTRANGER

L'AEFE assure et renforce le développement

et l'unité de réseau



Le choix d'une transformation numérique offrant des outils professionnels efficaces, harmonisés et en faveur du travail collaboratif dans le réseau

L'Agence propose de nouveaux services numériques aux personnels du réseau afin de le rendre plus opérationnel, d'harmoniser les usages, de fluidifier les échanges, et de partager les bonnes pratiques. Afin aussi de aussi garantir la sécurité des usages partout dans le réseau et la conformité avec la réglementation RGPD.

Ainsi l'AEFE a effectué sa transformation numérique conformément et en cohérence avec :

- les objectifs du plan de développement de l'enseignement français à l'étranger,

En juillet 2024, on compte :

- 25 000 connectés sur ATENA.
- Plus de 37 000 adresses de messageries professionnelles sécurisées de type prenom.nom@aefe.fr créées dans le réseau, pour tous les personnels quel que soit le statut d'établissement ou le statut du personnel ;
- Plus de 28 000 comptes numériques nominatifs créés permettant un accès maîtrisé et sécurisé à tous les services numériques proposés par l'AEFE : MAGE, ATENA, ORION, PPMS, etc.) ;
- Plus de 30 000 usagers sur ORION, l'intranet collaboratif du réseau ;
- 851 espaces collaboratifs créés sur ORION ;

Parallèlement, les équipes du Département des systèmes d'information de l'AEFE ont mené un travail conséquent afin de se conformer à la doctrine d'utilisation de l'informatique en nuage au sein de l'État (doctrine « cloud au centre »). En effet, les nouvelles applications spécifiquement développées et mises à la disposition des personnels du siège et du réseau, sont hébergées au sein d'un cloud dédié à l'AEFE, qualifié SecNumCloud, garantissant ainsi un haut niveau d'exigence, tant du point de vue technique, qu'opérationnel et juridique.

- son contrat d'objectifs et de moyens,
- la stratégie gouvernementale de transformation numérique des administrations,
- les recommandations du MEAE, de la délégation interministérielle du numérique (DINUM) et de l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information) en termes de sécurité.

■ 25 000 connectés sur ATENA.

Dans un souci constant de modernisation et de sécurisation des échanges entre les établissements, les postes diplomatiques et les services centraux de l'AEFE, à la rentrée 2023, l'Agence a déployé une nouvelle plateforme numérique dédiée à l'harmonisation, la centralisation et le partage des plans particuliers de mise en sûreté des établissements : la plateforme PPMS.

BILAN DES TAUX DE REMPLISSAGE DES PPMS SUR LA PLATEFORME DÉDIÉE, POUR 2023-2024 :

100 %

pour les EGD ;

95 %

pour les établissements conventionnés.

Focus sur les référents COSI des zones

Afin de relayer les bonnes pratiques liées à la cybersécurité, ainsi qu'aux nouveaux services numériques déployés dans le réseau (adresses de messagerie professionnelles, comptes numériques, ATENA, ORION, etc.), le département des systèmes d'information de l'AEFE s'appuie sur un réseau de seize correspondants des systèmes d'information (COSI) répartis dans les zones.

À travers un espace collaboratif de travail spécifiquement créé sur l'intranet ORION et dont l'usage a vocation à se développer, les COSI peuvent échanger directement avec les équipes du DSI.

ORION, un intranet et plus encore, un réseau social

Lancé en septembre 2021, ORION rassemble en juillet 2024 plus de 30 000 utilisateurs (personnels de l'Agence, des établissements et des postes diplomatiques) et devient la plateforme d'information et de communication interne du réseau de l'enseignement français à l'étranger. Avec près de 300 pages de contenus thématiques régulièrement actualisées et des actualités publiées plusieurs fois par semaine pour atteindre 390 actualités en juillet 2024, ORION est devenue la source d'information principale des personnels. ORION facilite également les interactions au sein du réseau.

LES RÉFÉRENTS ORION DES ZONES

L'équipe en charge du déploiement de l'intranet ORION à l'Agence s'appuie sur un réseau de seize référents de zone pour sensibiliser les personnels sur l'intérêt fonctionnel de ces outils et les accompagner dans une transition qui vise l'utilisation quotidienne de ces nouvelles applications. Le référent de zone, formé par l'équipe ORION, est l'interlocuteur privilégié des personnels de la zone et assurera progressivement un accompagnement opérationnel sur les problématiques liés à l'utilisation des espaces collaboratifs.



Conçu comme un réseau social d'entreprise, la plateforme donne accès à un annuaire mondial et à des applications qui permettent des interactions sécurisées au sein de la communauté professionnelle. Chat, visioconférence, ou espaces collaboratifs, les possibilités sont nombreuses pour travailler et communiquer de manière efficace.

Ces nouveaux outils font leur preuve : au 15 juillet 2024, 851 espaces collaboratifs avaient été créés sur ORION,



L'immobilier à la croisée des défis de l'enseignement, du développement durable et du cap 2030

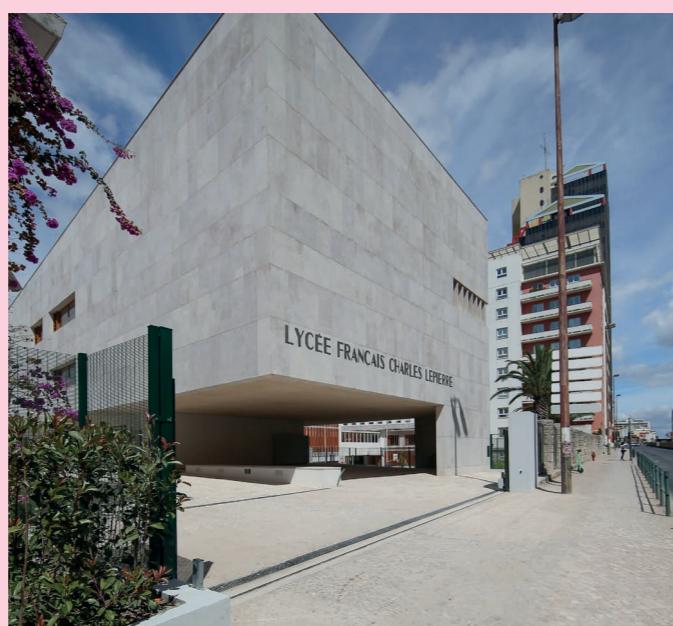
L'immobilier, un outil au service de l'enseignement

Les établissements, les espaces scolaires et leur conception sont pensés pour permettre la mise en place de pratiques pédagogiques adaptées et innovantes. Avec l'objectif de bien-être des personnes accueillies au sein des établissements, la pratique immobilière doit trouver un juste équilibre entre l'utilisation des ressources, la valorisation des lieux et l'adaptation aux spécificités climatiques du réseau. Cette recherche est au cœur du métier de maîtrise d'ouvrage immobilière de l'AEFE. La sous-direction de l'immobilier (DDAR/SDI), avec une équipe et des antennes immobilières sur le terrain, assure la conduite des opérations d'adaptation et de développement du patrimoine scolaire du réseau en cours.

Prenant en compte de nouveaux défis, en particulier la nécessité de s'inscrire dans la transition écologique, les actions patrimoniales sont orientées vers des pratiques plus vertueuses dont l'objectif est de disposer de bâtiments performants, sobres et confortables. La stratégie immobilière a intégré des leviers d'action exigeants axés autour de la sobriété énergétique, du bio climatisme, de la gestion de l'eau et de la biodiversité, intégrant notamment l'emploi de matériaux en circuits courts et de qualité.

À NOTER :

L'action de l'Agence en faveur de la transition écologique a été marquée par la récompense du Construction 21/Green Solutions Awards dans la catégorie Low tech pour son projet d'extension et de rénovation du lycée français Charles-Lepierre de Lisbonne livré à l'été 2022.



L'adaptation des espaces fonctionnels porte sur la mise à niveau de l'ensemble des espaces pédagogiques et des lieux de vie, particulièrement sur l'amélioration de l'offre de sport, de la restauration scolaire et le développement des sections maternelles. Une attention particulière est portée à la promotion d'espaces inclusifs et sécurisés.

Pour garantir l'émergence de projets architecturaux de qualité, l'Agence fournit un appui aux projets de développement ainsi que conseil et suivi aux établissements

conventionnés et partenaires du réseau qui s'engagent dans des investissements immobiliers.

L'Agence accueille régulièrement des séminaires immobiliers réunissant à Paris les interlocuteurs des différentes antennes immobilières du réseau afin d'améliorer et actualiser les pratiques de conduite de projets immobiliers et d'enrichir l'organisation de la maîtrise d'ouvrage immobilière au sein des établissements du réseau.

ZOOM

Zoom sur la première pierre du CDI du Lycée français du Madrid (Espagne)

Son site principal, situé au cœur du quartier de Conde de Orgaz sur une emprise arborée de plus de 10 hectares, accueille près de 3 900 élèves et dispose d'une réputation et d'une attractivité reconnues et constantes. L'opération de construction du CDI et de restructuration du secondaire constitue la dernière phase du schéma directeur de rénovation globale du site.

Les bâtiments d'origine conçus en 1969 par les architectes espagnols Rodrigo Orgaz et français Duthuil et Sonrel s'inscrivent dans le mouvement moderne d'architecture. Ils constituent un patrimoine d'origine encore prestigieux aujourd'hui.

La conception et la réalisation du nouvel ouvrage ont été confiées aux

groupements de maîtrise d'œuvre Campo Baeza / Laps architecture / Rubio Moran Arquitectos / R. Urculo Ingeneros Consultores / Francisco Daniel Melchor Gallego à l'issue d'un concours. Le projet prévoit une implantation des nouveaux bâtiments respectueuse de la composition d'origine et propose un travail épuré et qualitatif.

En permettant à cet établissement de se doter d'un CDI moderne, lieu de savoir, de culture et d'échanges, l'Agence renforce son approche ambitieuse au service de l'excellence scolaire du lycée.

Une cérémonie de pose de la première pierre s'est tenue le 22 mai 2024 en présence de la directrice générale de l'AEFE et de l'ambassadeur de France en Espagne.



CHIFFRES CLÉ

Chantier ouvert le 29 janvier 2024 pour une période de 12 mois, confié à l'entreprise générale Clasica Ubanica S.L pour un montant de

3,632M € HT



Zoom sur l'inauguration du gymnase du Lycée français de Barcelone (Espagne)

La rénovation du gymnase s'inscrit dans une opération globale de rénovation comprenant aussi la restructuration et l'agrandissement du restaurant scolaire.

Le projet de rénovation du gymnase, d'une superficie de 1 200 m², a inclus une reprise intégrale des installations afin de les adapter aux besoins pédagogiques et immobiliers actuels, tout en améliorant le confort de l'accueil des élèves. Il vise également à améliorer significativement le comportement thermique et la performance énergétique de l'ouvrage, en lien avec les enjeux de transition environnementale. C'est une opération qui a été labellisée par la France en CIME du 15 juin 2023.

Confier à l'équipe de maîtrise d'œuvre cabinet Pich Aguilera Architects (Barcelone), avec M. Jordi Paris comme mandataire, et par le cabinet PAN architecture (Marseille), les travaux de rénovation du gymnase se sont déroulés sur 5 mois, entre décembre 2023 et avril 2024, et ont été inaugurés le 24 juin 2024 par le directeur général adjoint de l'Agence.



Zoom sur la désignation d'un lauréat pour la construction d'un collège de 900 élèves à Saint-Exupéry à Rabat (Maroc)

La modernisation du site du collège Saint Exupéry a été envisagée depuis 2010 mais n'a pas pu être mise en œuvre en raison de la difficulté à trouver un site d'accueil compatible avec les contraintes de l'établissement, qu'elles soient techniques, financières ou encore de transport. La construction d'un nouveau collège sur le site actuel a été actée en 2022, car le bâtiment perdait en qualité d'accueil. Ainsi, le projet lancé doit permettre l'accueil d'un effectif étendu (+ 300 élèves) de 900 élèves dans des locaux adaptés aux pratiques pédagogiques, tout en ayant une approche de transition écologique ambitieuse.

Un concours de maîtrise d'œuvre a été lancé dont le jury, présidé par la directrice générale de l'AEFE, s'est réuni le 27 juin 2024 à Rabat. Il a désigné un lauréat, le groupement G3A et Maroclueseo, Casavigilance, Point d'orgue, Franck Boutté consultants, pour un projet offrant une insertion urbaine de qualité et un aménagement fonctionnel des espaces qui ont séduit le jury. L'établissement s'organisera autour de 2 bâtiments distincts, et une entrée centrale sur rue avec des façades sculptées donnant sur un espace intérieur très paysager.

La compétition de haut niveau a mis en exergue d'autres groupement qui se sont caractérisés par des propositions de grande qualité :

Atelier Emmanuel Nebout et CRX ING, Diagonal management, Sepsi, Atelier Rouch, Behi, EFC.

Calq et Tarik Zoubdi, New South, Igrec ING, Meta, Alto Eko.

Terreneuve et Atelier Sandrine Pastre, Atelier Dahmani, Altitude Projects, Sepsi, Bien entendu, Éléments ING.

CHIFFRES CLÉ :

L'opération a fait l'objet d'un vote au conseil d'administration de l'AEFE le 29 juin 2023 pour un montant de

18,5 M€

toutes dépenses comprises.

Les travaux seront prévus sur une durée de 18 mois pour un accueil des élèves à la rentrée scolaire de septembre 2027.



Des chantiers en cours

LYCÉE INTERNATIONAL ALEXANDRE-DUMAS D'ALGER (ALGÉRIE) : UNE OPÉRATION EMBLÉMATIQUE

Initié par la désignation d'une équipe de maîtrise d'œuvre en 2017, Terreneuve Architectes et Atelier Messaaoui Architectes, l'important projet d'extension- restructuration du lycée international Alexandre-Dumas d'Alger (LIAD) se poursuit avec un chantier ouvert en juillet 2023, un gros œuvre achevé conformément au planning pour les bâtiments neufs qui permettra d'offrir le nouvel espace de restauration ainsi qu'un pôle scientifique à la communauté scolaire en 2025.



Les nouveaux projets : des travaux qui ont démarré

LYCÉE FRANÇAIS DE TANGER (MAROC) : ENCLENCHEMENT DE LA PHASE DE CONSOLIDATION STRUCTURELLE DE L'ÉCOLE HISTORIQUE BERCHET

L'école Adrien Berchet, construite en 1917, est l'un des plus anciens établissements de l'AEFE au Maroc. Elle est composée d'un seul bâtiment qui n'a pas subi de rénovation profonde depuis plusieurs décennies. Sa structure présente des signes de dégradation qui a conduit l'opérateur public à mettre en place des mesures conservatoires constituées de nombreux étaisements. En juillet 2024, l'école, vidée de ses occupants, est entrée dans une phase décisive permettant au groupement d'entreprises G3C / SPTS de procéder au complet renforcement structurel ainsi qu'en la mise en place des mesures réglementaires anti sismiques de la zone. Les interventions sont conduites sur une durée prévisionnelle de 8 mois.



Vie du réseau : des événements et dispositifs uniques au monde

Les événements : vivre le réseau

L'une des richesses de l'enseignement français à l'étranger est de former un réseau international unique sans équivalent dans les autres systèmes éducatifs. Afin de l'animer, l'Agence a ainsi mis en place des dispositifs ambitieux qui rythment l'année scolaire en créant du lien, de l'attractivité et un rayonnement sans égal. Ils offrent aux élèves la possibilité de participer à des événements qui leur font vivre concrètement l'appartenance à une communauté scolaire francophone mondiale.

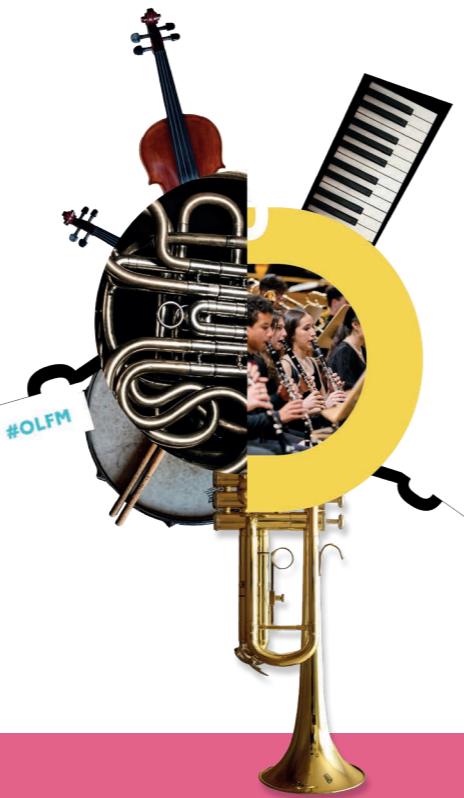
Parmi les dispositifs et événements phares mis en place et coordonnés par le bureau des événements et de la valorisation du réseau de l'Agence (DEOF/BEVR) : la Semaine des lycées français du monde (SLFM), l'Orchestre des lycées français du monde (OLFM), les Jeux internationaux de la jeunesse (JIJ), le concours d'excellence oratoire Ambassadeurs et ambassadrices en herbe (AAEH) ou bien le Mai des Langues.



AFIN D'ANIMER LE RÉSEAU, L'AGENCE A AINSI MIS EN PLACE DES DISPOSITIFS AMBITIEUX QUI RYTHMENT L'ANNÉE SCOLAIRE EN CRÉANT DU LIEN, DE L'ATTRACTIVITÉ ET UN RAYONNEMENT SANS ÉGAL.



L'ORCHESTRE DES LYCÉES FRANÇAIS DU MONDE



Zoom sur l'Orchestre des lycées français du monde

Pour la 10^e édition, l'Orchestre des lycées français du monde a été accueilli par le lycée français Jean-Monnet de Bruxelles, en Belgique. La cheffe d'orchestre Adriana Tanus et les tuteurs et tutrices, alumni du réseau, ont accompagné les 75 musiciens et les 35 choristes venus de 56 établissements de 44 pays, ainsi que les 42 élèves des classes CHAMThé de Bruxelles. Cette édition a été marquée par la présence de choristes du monde entier pour la première fois dans l'histoire de l'Orchestre. Cet ensemble

musical exceptionnel, généreux, enthousiaste et émouvant est tout à fait représentatif d'un réseau scolaire mondial porteur de valeurs humanistes.

Deux concerts ont conclu dix jours de répétitions dont le final à la salle Bozar de Bruxelles.

Fort du succès de cette 10^e édition avec les choristes, ce programme devient l'Orchestre et chœur des lycées français du monde (OCLFM). En 2025, la 11^e édition se tiendra à Lisbonne.



En plus d'animer la vie du réseau, ces dispositifs mettent à l'honneur plusieurs thématiques pédagogiques prioritaires telles que le sport, la culture, le plurilinguisme, ou encore l'engagement. Chaque événement est une expérience riche et unique pour les élèves et les personnels participant. Enfin, ils participent conjointement à la stratégie d'influence et au rayonnement international de l'enseignement français à l'étranger tant ils donnent à voir la dynamisme, la créativité et l'épanouissement des personnels et des élèves.



La 13^e édition des Jeux internationaux de la jeunesse, coorganisés par l'AEFE et l'UNSS : une édition mémorable à l'origine de l'olympisme à Athènes et labellisée « Festival de la Francophonie ».

Du 27 mai au 2 juin 2024 se sont tenus les 13^e Jeux internationaux de la jeunesse à Athènes (Grèce). Près de 500 jeunes issus de 39 pays des lycées de métropole, d'Outre-Mer et des lycées français du monde se sont réunis pour vivre cette superbe aventure humaine placée sous le sceau des valeurs de l'olympisme au sein du berceau des Jeux antiques et modernes. Cette édition a été ponctuée d'activités originales et variées telles que le pentathlon antique revisité, le quiz olympique, le volley de plage, le kayak, l'ultimate et le triathlon sans oublier une activité photODD et les énigmes des JIJ liant tous les élèves participants.

Les JIJ ont porté haut et fort le sport scolaire avec ses valeurs de solidarité, de respect, et d'amitié pour une édition particulièrement mémorable en partie organisée sur des sites olympiques comme la cérémonie d'ouverture au Stade panathénaïque d'Athènes.

Organisés par des jeunes et pour des jeunes, les JIJ 2024 ont aussi connu une activité très importante en coulisses grâce à la participation

de nos Jeunes reporters internationaux : interviews, reportages, webradios, montages vidéo et diffusions sur les réseaux sociaux et le site internet des JIJ.

L'Odyssée culturelle organisée au cœur d'Athènes par les élèves du BTS du lycée Franco-hellénique d'Athènes a été une opportunité unique pour mettre en avant l'identité des JIJ : le sport, la culture, le patrimoine, les rencontres, le partage et la francophonie.

Des personnalités de renom se sont prêtées au jeu au côté de nos futurs citoyens du monde : les marraines et parrains Yannick Bourseaux, Diane de Navacelle de Coubertin, Florent Piétrus, Candice Prévost et Malia Metella, vice championne olympique à Athènes 2004 qui a pu fêter les 20 ans de sa médaille avec les jeunes au bord du bassin olympique.

Cette édition a été labellisée « Festival de la francophonie » dans le cadre du 19^e sommet de la Francophonie se déroulant en France en octobre 2024.



500 JEUNES ISSUS DE 39 PAYS DES LYCÉES DE MÉTROPOLE, D'OUTRE-MER ET DES LYCÉES FRANÇAIS DU MONDE





CHIFFRES CLÉS AGORA MONDE

une communauté de plus de **180 000** utilisateurs composée d'élèves de CM1 à la terminale et des anciens élèves

412 établissements du réseau utilisent la plateforme, plus de 5 000 personnels AEFE disposent d'un compte sur AGORA Monde

En 2022-2023,

2 800 000 de pages vues

En 2022-2023,

350 000 connexions à la plateforme



La plateforme AGORA Monde et ADN-Demain durable

AGORA Monde : développer le sentiment d'appartenance à un réseau

AGORA Monde, agora-aefe.fr, créée en 2013 de façon expérimentale en zone Asie-Pacifique, est déployée depuis la rentrée 2017 dans l'ensemble du réseau d'enseignement français à l'étranger. AGORA Monde est une plateforme collaborative et une application mobile de l'AEFE, mise à disposition de tous les lycées français du monde, avec comme thématique principale l'échange, se déclinant en trois dimensions :

- AGORA Monde propose un forum d'échanges et des ressources numériques pour accompagner les lycéennes et lycéens dans la construction de leur parcours d'orientation post-bac,
- Grâce à un espace de candidature en ligne algorithmisé, les élèves de seconde peuvent postuler au programme d'échanges scolaires ADN-AEFE pour partir dans un autre établissement du réseau, ou de France,
- L'échange porté par la plateforme AGORA Monde se décline également au niveau pédagogique avec les programmes ADN Demain Durable, invitant les enseignants des classes de CM1, CM2 et de 3^e à participer à une collaboration pédagogique et numérique à distance, entre classes du réseau de l'enseignement français à l'étranger.



Zoom sur les dix ans de la plateforme

En novembre 2023, pour célébrer les 10 ans de la plateforme AGORA Monde, plus de 500 anciens élèves, lycéennes et lycéens du réseau, personnels du réseau et AEFE se sont réunis à Paris, pour échanger et illustrer les valeurs d'AGORA Monde : partage, entraide et innovation

ADN-AEFE et ADN-Demain durable/ ADN-Demain durable junior

La plateforme AGORA Monde porte le programme d'échanges scolaires ADN-AEFE permettant aux élèves de seconde d'enrichir leur parcours éducatif en étant scolarisés plusieurs semaines dans un nouvel environnement familial, scolaire, culturel et linguistique, tout en bénéficiant d'une continuité dans les apprentissages AEFE. Depuis son lancement en 2017-2018, près de 5 000 élèves ont pu vivre de l'intérieur la richesse du réseau des lycées français du monde.

« ADN-Demain durable » (anciennement ADN Carbone 0), déclinaison d'ADN-AEFE, est un programme d'échange à distance qui a vu le jour en 2020 en raison de la pandémie de Covid-19. Il est proposé aux élèves de troisième, et « ADN-Demain durable junior » (anciennement ADN Carbone 0 Junior) est proposé aux élèves de CM1/CM2.

L'objectif de ces programmes numériques est pédagogique, interculturel et lié à l'éducation au développement durable. Les élèves et leur enseignant découvrent une autre classe et travaillent, à distance, à la création de productions communes.

UN ESPACE AGORA MONDE // ÉCO-DÉLÉGUÉ A ÉTÉ DÉVELOPPÉ POUR FAIRE DE LA PLATEFORME AGORA MONDE UN ESPACE D'ÉCHANGE ENTRE ÉCO-DÉLÉGUÉ DU RÉSEAU DE L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER.

CHIFFRES CLÉS EN 2022-2023

ADN-AEFE :

169 établissements participants, 86 pays et 1640 élèves

ADN Demain Durable :

61 établissements participants

100 enseignants impliqués

ADN Demain durable junior en CM1 et CM2 :

94 établissements participants

184 enseignants impliqués

Parmi les temps forts et les actions pour fédérer la communauté éducative des lycées français du monde :

- Un salon virtuel d'orientation post bac s'est déroulé du 11 au 15 décembre 2023,
- La semaine « ADN Demain Durable // semaine dédiée à l'éducation au développement durable » s'est déroulée en ligne du lundi 20 au dimanche 26 mai 2024 mobilisant tous les élèves du réseau qui souhaitaient participer. Durant cette semaine, défi, mobilisation en interne au sein des établissements et une quinzaine de tables rondes en ligne ont été organisées avec des acteurs du développement durable qui ont échangé et partagé leur réflexion avec une quarantaine de classes du réseau.





La mise en œuvre du plan de développement du réseau avec le service de l'appui et du développement du réseau

Créé après l'annonce présidentielle de doublement des effectifs dans le réseau, le SADR, service au sein de la DDAR de l'AEFE, a pour objectif de conduire la stratégie de développement Cap 2030 portée par l'opérateur, en lien avec tous les services de l'Agence, les établissements et les postes diplomatiques. Cette stratégie intègre les enjeux, les opportunités et les défis du secteur de l'éducation internationale.

L'action du SADR s'est articulée en 2023-2024 autour de quatre missions :

1. Le pilotage de la feuille de route Cap 2030 qui organise les actions à mener en vue d'un développement qualitatif et pérenne du réseau.
2. L'accompagnement des établissements homologués. Cet accompagnement se fait par le biais des missions analyse-conseil (voir encadré ci-dessous) ou de missions spécifiques sur la thématique du développement. Le SADR intervient également en séminaires de zone, au moyen d'ateliers ou d'appuis méthodologiques.
3. Les missions prospectives. Ces missions, en lien avec les postes diplomatiques, sont menées dans les pays cibles et dans les zones identifiées comme à potentiel. Elles permettent d'explorer les différentes opportunités de développement du pays en rencontrant les communautés
4. de parents intéressés, les groupes éducatifs, les autorités locales, les chambres de commerce, etc.

En septembre 2024, le SADR deviendra la SDC, sous-direction du développement et du conseil, pour prendre en compte l'ensemble de ses nouvelles missions. L'équipe compte sept agents, organisés par zone géographique pour une meilleure expertise des territoires concernés et une identification facilitée par les acteurs de terrain.

Les missions d'analyse et de conseil

Pour accompagner les établissements dans leur stratégie de croissance et de développement qualitatif (voie de densification), l'Agence SADR conduit, avec les secteurs géographiques de l'Agence, des missions d'analyse et de conseil auprès des établissements.

Ces missions d'expertise, d'une durée de trois jours dans l'établissement, portent sur les domaines suivants : gouvernance, offre éducative et projet d'établissement ; effectifs et structures pédagogiques, ressources humaines, problématiques budgétaires et

financières, problématiques immobilières, politique commerciale et stratégie de développement. Elles donnent lieu à un rapport et à des recommandations. En 2023-2024, 19 missions d'analyse et de conseil ont été menées dans 17 pays différents (voir détail ci-après).

Les activités de l'année scolaire 2023-2024

Une centaine de projets d'ouverture est identifiée par le SADR sur les cinq années à venir, avec des stades d'avancement variables.

Nombre d'établissements accompagnés :

- 46 établissements avec une convention d'accompagnement SADR au 31/08/24
- CIH 2023-2024 : 42 % des établissements ayant obtenu l'homologation en « première demande » ont été accompagnés par le SADR. Au total, 17 établissements accompagnés ont été homologués sur la campagne 23-24 (6 extensions + 11 « premières demandes ») parmi les 79 établissements ayant reçu une homologation (53 extensions et 26 « premières demandes »).
- Perspective CIH 2024-25 : 20 établissements ont une convention d'accompagnement au 30/09/2024.

Missions réalisées par le SADR :

Sur l'année 2023-2024, 74 missions ont été réalisées. Afin de réduire l'impact carbone de leurs déplacements, les agents du SADR s'attachent à mutualiser les interventions, ainsi les 74 ont été faites sur 53 déplacements. Les missions se répartissent de la manière suivante :

- 47 missions d'accompagnement au développement des établissements existants, avec :

- 19 missions analyse et conseil : Arabie saoudite, Argentine, Brésil, Canada, Colombie, Espagne, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée équatoriale, Madagascar, Mauritanie, Mexique, Oman, Roumanie, Sri Lanka, Tanzanie.

- 17 missions expertise développement auprès d'établissements.

- 11 interventions en séminaire de zone ou séminaire de conventionnés.

- 15 missions prospectives, en lien avec les postes diplomatiques : 8 dans les pays « cibles » (Arabie Saoudite, Brésil, Côte d'Ivoire, Egypte, Emirats Arabes Unis, Inde, Mexique, Nigéria) et 7 dans des zones à potentiel (exemple : Berlin en Allemagne, Braga au Portugal, Cracovie en Pologne, Cordoba en Argentine, etc.).

- 12 missions d'accompagnement de porteurs de projet dans le cadre de conventions d'accompagnement à l'homologation : Bénin, Cambodge, Côte d'Ivoire, Djibouti, Guinée-Bissau, Japon, Maroc, Suisse, Taïwan. D'autres missions d'accompagnement à l'homologation, coordonnées par le SADR, ont été réalisées par la sous-direction à l'immobilier ou la direction de l'enseignement, de l'orientation et de la formation.

Les cinq axes de la feuille de route 2023-2026 du Cap 2030

- Renforcer l'attractivité de l'offre éducative « EFE »
- Mobiliser les acteurs de terrain avec des objectifs partagés
- Développer un vivier de professionnels formés, adaptés aux pays concernés
- Garantir la qualité et la rendre lisible
- Adapter le pilotage de l'AEFE sur le futur réseau 2030

FEUILLE DE ROUTE CAP 2030

Principales actions engagées au 01/07/2024

- Plateforme RH des PDL : lancement prévu le 5 octobre 2024.
- Accompagnement des postes diplomatiques sur le développement : 4 webinaires, présentation « investisseurs », déploiement de la stratégie « pays cibles ».
- Accompagnement des établissements : méthodologie missions analyse conseil, méthodologie de plan stratégique de développement.
- Développement de l'attractivité : stratégie de marque engagée avec l'APIE, enquête sur la reconnaissance du baccalauréat dans plus de 110 pays, renforcement des référents communication.
- Observatoire de l'éducation internationale : cycle de conférences à venir en 2025
- Révision en cours de l'offre de services AEFE, pré et post homologation.

La coopération éducative au bénéfice des élèves scolarisés dans des systèmes éducatifs étrangers

La mission de coopération éducative à l'AEFE est confiée à la direction de l'enseignement de l'orientation et de la formation (DEOF). Elle permet de répondre à la demande diversifiée à l'étranger d'éducation du et en français pour des enfants scolarisés dans des systèmes éducatifs étrangers.

FLAM

Le dispositif FLAM (« Français langue maternelle ») est un dispositif de soutien financier créé en 2001 par le MEAE à l'initiative d'élus représentant les Français établis hors de France et dont la gestion est assurée par l'AEFE depuis 2009.

Ce soutien est destiné aux associations proposant des activités linguistiques et culturelles en français dans un cadre extrascolaire à des enfants et adolescents français de 3 à 18 ans non scolarisés en français résidant à l'étranger. Les associations peuvent également s'adresser à un public complémentaire d'enfants et d'adolescents d'autres nationalités ayant une connaissance minimale de la langue française et non scolarisés en français.



En 2024, le réseau associatif FLAM comprend 135 associations à but non lucratif réparties dans 35 pays accueillant près de 10 000 enfants et adolescents dont 80 % sont français.

Le réseau FLAM regroupe des associations différentes en termes d'activité et de taille (certaines accueillent quelques dizaines d'enfants, d'autres plusieurs centaines).

Le bureau de la coopération éducative au sein de la DEOF expertise les candidatures au « LabelFrancÉducation » des filières bilingues francophones à l'étranger proposant un enseignement renforcé en langue française. Elle étudie par ailleurs les demandes d'obtention de la marque FLAM et subventions sollicitées par des associations à l'étranger proposant des activités autour de la

pratique du français en tant que langue maternelle dans un contexte extrascolaire.

Le bureau de la coopération éducative au sein de la DEOF gère et anime ces deux réseaux.

À partir de 2025, pour prétendre à un soutien dans le cadre du dispositif FLAM, les associations devront obtenir la marque FLAM. Pour ce faire, elles doivent respecter les critères suivants :

- être constituée à but non lucratif ;
- la pratique de la langue française doit apparaître comme but

principal et spécifique dans les statuts de l'association ;

- l'association doit organiser des activités régulières et fréquentes autour de la langue française et de la culture française ;

- Les activités proposées doivent se dérouler dans un cadre extrascolaire pour un public d'enfants français non scolarisés en français âgés entre 3 et 18 ans ;
- l'effectif des associations doit comprendre un minimum de 50 % d'enfants français ;
- L'association doit être en activité.

Voir le site FLAM dédié : <https://www.associations-flam.fr/>



Zoom sur la marque FLAM

L'année 2023-2024 marque une étape importante dans la structuration administrative du réseau FLAM, avec le dépôt officiel d'une marque FLAM par la France. Le déploiement de la marque FLAM vise à contribuer à faire connaître la spécificité des associations FLAM et de leurs services auprès d'un large public. Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a déposé le 3 août 2023 la demande d'enregistrement de la marque FLAM auprès de l'office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle.

La commission d'attribution des subventions qui s'est réunie le 21 mai 2024 à Paris a émis des propositions à hauteur de 767 248 €.

- 4 projets de rencontres régionales pour un montant total attribué de 309 683 €.
- 36 subventions de projet : montant attribué de 202 832 €,

Le dispositif FLAM a permis d'offrir aux associations des ressources pédagogiques éditées par Réseau Canopé, le Cavigam Alliance-Française de Vichy, Savio Education et Story Play'r. Enfin, le dispositif FLAM offre aux FLAM des parcours d'autoformation pour les intervenants, animateurs et enseignants sur deux plateformes différentes, une conçue par Réseau Canopé et la deuxième par France Education International.

LabelFrancÉducation

Créé en 2012, le label (DNL), conformément au programme scolaire du pays d'accueil.

l'enseignement français à l'étranger (AEFE) expertise les dossiers de candidature, participe à sa promotion notamment à travers la gestion d'un site internet dédié (www.labelfranceducation.fr), l'élaboration et la communication d'outils de valorisation, mise à disposition d'une offre de

ressources en lien avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

En 2024, le réseau compte 716 filières bilingues francophones dans 67 pays scolarisant près de 199 000 élèves.

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre d'établissements labellisés	158	209	285	393	455	523	587	651	716
Pays	35	44	53	58	60	62	62	63	67

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères en lien avec l'AEFE accompagne l'effort des postes en faveur du LabelFrancÉducation avec la prise en charge d'une offre spécifique à destination des élèves et des personnels.

En 2024, cette offre consiste en :

- l'inscription au stage université-BELC été 2024 en France pour des enseignants de et en français ;
- un soutien à la préparation de forums régionaux destinés aux enseignants ou élèves du réseau labellisé ;
- la mise à disposition de ressources pédagogiques numériques, créées par Réseau Canopé, pour accompagner les enseignants dans l'animation de leurs cours en FLE et en DNL/ tous niveaux et la mise en place de

journées de formation pour l'appropriation de ces mêmes ressources et leur articulation avec les programmes locaux d'enseignement ;

- une série de webinaires mensuels animés par Réseau Canopé ;
- un programme de mobilité lycéenne « génération LabelFrancÉducation » pour des lycéens, en juillet 2024 ;
- un soutien à la préparation de forums régionaux destinés aux enseignants ou élèves du réseau labellisé ;
- un accompagnement à la mise en place ou au renforcement d'un environnement francophone : un accès privilégié à IFprofs, IFcinéma et Culturethèque par le Instituts

Le site web : <https://www.labelfranceducation.fr/ressources>

ZOOM SUR

L'égalité filles-garçons/ femmes-hommes !

L'AEFE déploie depuis plusieurs années une politique visant à assurer l'égalité entre les filles et les garçons auprès de ses élèves, et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes auprès de ses personnels. L'année 2023-2024 a été marquée par trois principaux projets : l'élaboration d'un nouveau plan d'action égalité professionnelle, l'audit de mi-parcours du label AFNOR égalité professionnelle, et la mise en place de formations à destination des personnels du réseau.

Le plan d'action égalité professionnelle 2024-2026

Afin de répondre aux obligations légales prévues par l'article L132-1 du Code général de la fonction publique, l'année 2023-2024 a été consacrée à l'élaboration d'un nouveau plan d'action égalité professionnelle, dont la mise en œuvre couvrira la période 2024-2026. Il succède au premier plan d'action égalité professionnelle adopté par l'Agence et mis en œuvre de 2021 à 2023.

Le plan d'action égalité professionnelle 2024-2026 comprend 6 axes, 38 mesures et 183 actions concrètes, à destination des services centraux et des établissements du réseau de l'AEFE



Les six axes du plan d'action égalité professionnelle 2024-2026

Pilotés par la référente égalité de l'AEFE, les travaux de rédaction du plan d'action ont été menés dans le cadre du groupe de travail (GT) égalité, composé des organisations syndicales ainsi que des relais-égalité du siège et du réseau. Le plan d'action a ensuite été validé par la directrice générale, présenté au conseil social d'administration (CSA) de l'AEFE, puis transmis au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Parmi les priorités de ce nouveau plan d'action figurent notamment le renforcement de l'analyse et du suivi des données genrées ; la mise en place d'actions liées à la prise en compte de la santé des femmes ; la création d'un dispositif unique de signalement propre à l'AEFE (siège et réseau), la mise en place de « contacts-égalité » au sein des établissements du réseau, ainsi que l'élaboration d'un guide des bonnes pratiques RH en matière d'égalité.

Axe 1 Égalité salariale	Axe 2 Égalité d'accès et progression des carrières	Axe 3 Équilibre des temps de vie
Axe 4 Culture d'égalité et prévention surveillance et sanction des comportements et agissements sexistes et sexuels au travail	Axe 5 Intégration de l'égalité dans la communication interne et externe de l'Agence	Axe 6 Mise en œuvre, suivi, évaluation et amélioration du plan d'action

L'audit de mi-parcours du label AFNOR égalité professionnelle

Sous l'impulsion de sa direction générale, l'AEFE a obtenu en février 2022 le label AFNOR égalité professionnelle, à l'issue d'un audit initial exigeant. Attribuée pour 4 ans, cette labellisation fait l'objet d'un audit de mi-parcours, visant à s'assurer du respect par l'organisme labellisé du cahier des charges du label. L'audit de suivi de l'AEFE s'est déroulé du 13 au 17 mai 2024.

Plus de 200 personnes ont participé à cet audit, dont le périmètre comprenait l'ensemble des services centraux de l'AEFE ainsi que les EGD, dont 8 ont été audités. L'équipe d'audit a ainsi pu échanger avec les organisations syndicales, les équipes de direction des établissements audités, des personnels enseignants, des élèves ou encore des parents d'élèves.

L'implication de la direction générale de l'AEFE, des partenaires sociaux, des élèves et des parents d'élèves a été particulièrement saluée par l'équipe d'audit, de même que la structuration de la gouvernance de la politique égalité, ainsi que l'attention portée à l'utilisation de la communication non-stéréotypée, au siège comme dans le réseau.

La mise en place des formations égalité à destination des personnels du réseau

La formation « De l'égalité filles-garçons à l'égalité professionnelle : enjeux et outils dans le réseau de l'enseignement français à l'étranger » a été lancée pour la première fois cette année et animée par la référente égalité, en associant les relais-égalité du réseau. Elle a vocation à être renouvelée pour l'année 2024-2025.

Ouverte à l'ensemble des personnels du réseau, quels que soient leur fonction et leur statut, cette formation était prévue par le plan d'action égalité professionnelle de l'AEFE. Elle s'inscrit plus largement dans le cadre de la politique de professionnalisation des personnels déployée par l'Agence.

Les objectifs généraux de la formation étaient d'établir un état des lieux des inégalités filles-garçons et/ou femmes-hommes et de leur impact, de proposer aux stagiaires des notions théoriques afin de mieux appréhender ces inégalités, et de leur fournir des outils pratiques afin de pouvoir agir concrètement au sein de leur établissement.



" L'ÉGALITÉ EST UNE PRIORITÉ POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE ET IL EST ESSENTIEL QUE TOUS ET TOUTES CONTRIBUENT À SA PROMOTION »

CLAUDIA SCHERER-EFFOSSE, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AEFE
(DISCOURS DU 8 MARS 2024).



Zoom sur les relais-égalité du siège et du réseau

Afin d'assurer un déploiement efficace de la politique égalité de l'Agence, des « relais-égalité » ont été identifiés au siège et dans le réseau (un ou une relais-égalité par zone de mutualisation, soit 16 en tout). Ces relais sont associés à l'élaboration de la politique égalité, participent au groupe de travail (GT) égalité professionnelle piloté par la référente égalité avec les organisations syndicales, ainsi qu'au COPIL égalité annuel présidé par la directrice générale de l'Agence. Depuis 2022, un séminaire annuel des relais-égalité est organisé à Paris afin d'échanger et de travailler collectivement au déploiement de la politique égalité.

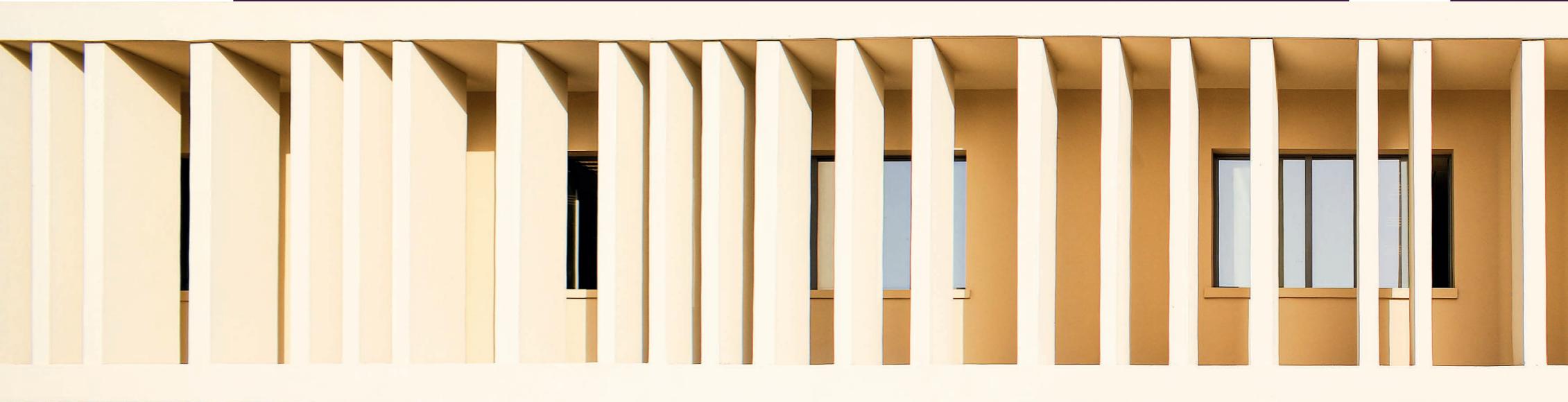
Extraits du portrait « Esquisse » d'Anne-Sophie Gouix, proviseure du lycée Louis-Massignon d'Abu Dhabi et relais égalité de la zone Moyen-Orient :

Forte de ses expériences en tant que cheffe d'établissement, elle milite pour que les femmes n'hésitent plus à dépasser « les plafonds de verre ». Elle est ainsi engagée depuis plusieurs années en tant que relais égalité de l'AEFE. Son rôle est à la fois institutionnel, en relayant auprès des établissements de la zone la politique de l'Agence en faveur de l'égalité professionnelle, et pédagogique en menant des actions en direction des élèves autour de l'égalité filles-garçons.

La promotion de l'égalité des chances pour tous et toutes guide ainsi les actions d'Anne-Sophie Gouix, qui fait rimer le réseau éducatif français avec les valeurs qu'il véhicule.

Retrouvez ce portrait et tous les autres portraits « Esquisse » sur le site web aefe.gouv.fr et sur les réseaux sociaux @aefeinfo de l'Agence !



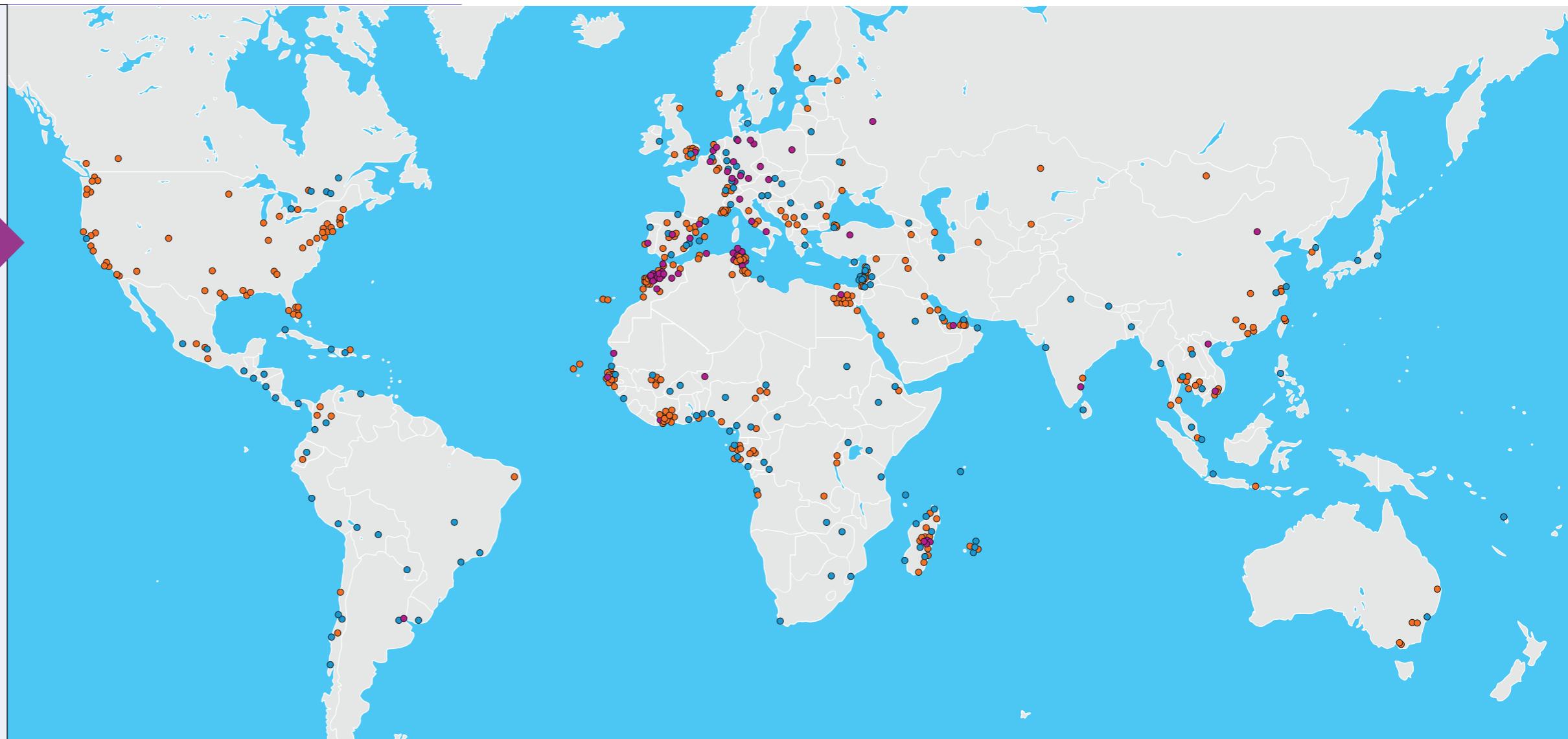


Un réseau
solidaire
unique
au monde



À la rentrée 2023, le réseau de
l'enseignement français à l'étranger
accueillait 392 000 élèves dans
580 établissements répartis dans
139 pays.

139 PAYS
580 ÉTABLISSEMENTS
392 000 ÉLÈVES



RÉSEAU des établissements français à l'étranger



EN GESTION DIRECTE



CONVENTIONNÉS



PARTENAIRES

L'EFE en Afrique



CHIFFRES CLÉS

3

zones, chacune organisée autour d'un institut régional de formation :

■ Zone Afrique australe et orientale (ZAAO) : IRF positionné au lycée français Jules-Verne à Johannesburg, Afrique du sud

Les quatorze pays de la ZAAO : Afrique du Sud, Angola, Burundi, Congo, Djibouti, Éthiopie, Kenya, Mozambique, Ouganda, République démocratique du Congo, Rwanda, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe.

■ Zone Afrique centrale (ZAC) : IRF positionné au Lycée français de Lomé, Togo

Les onze pays de la ZAC : Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Guinée équatoriale, Niger, Nigéria, République centrafricaine, Tchad, Togo.

■ Zone Afrique occidentale (ZAO) : IRF positionné au lycée français Jean-Mermoz à Dakar, Sénégal

Les sept pays de la ZAO : Burkina-Faso, Cap-Vert, Gambie, Guinée, Mali, Mauritanie, Sénégal.

90

établissements (3 EGD, 36 conventionnés, 51 partenaires) dans 32 pays.

907

personnels détachés par l'AEFE (17,5 % D1/D2 et 82,5 %) D3/résidents).

53 524

élèves dont 17 440 Français.

14 %

des effectifs du réseau d'enseignement français à l'étranger mondial.

L'actualité du secteur

Ce secteur possède un important potentiel du fait de la jeunesse de sa population et de l'émergence d'une classe moyenne dans certains pays. En outre, des projets d'envergure se développent et sont susceptibles d'amener un grand nombre d'expatriés qui devraient scolariser leurs enfants dans les établissements du réseau. Malheureusement, les relations bilatérales parfois tendues et les troubles que connaissent certains pays sont autant de freins au développement du réseau de l'EFE : développement empêché par les autorités locales, conditions de vie dégradées, contexte sécuritaire dégradé, diminution de la population expatriée française, difficulté d'obtention des visas de travail, etc.

En ZAC et ZAO, l'année a été marquée par :

- Coup d'État au Niger en juillet 2023 et passage de l'EGD en enseignement à distance jusqu'à sa mise en sommeil en juillet 2024.
- Situation géopolitique complexe au Burkina Faso et au Mali, même si dans ce dernier pays, le réseau bamakois fait preuve d'une belle dynamique en accueillant un établissement supplémentaire à la rentrée 2023. En outre, les difficultés rencontrées pour obtenir les visas de travail des personnels détachés ajoutent un élément bloquant pour l'attractivité des établissements.

La ZAO, quant à elle, est davantage tournée vers un développement immobilier. Les établissements veulent augmenter leur capacité d'accueil et cherchent à améliorer les conditions de scolarisation. La demande en enseignement français est réelle dans les pays non francophones de cette zone et plusieurs établissements sont malheureusement amenés à refuser des inscriptions faute de place. Une attention particulière est apportée à l'accompagnement des comités de gestion afin de les aider dans leur tâche complexe. Le dialogue de gestion est soutenu.

À noter, la fermeture de l'école française internationale de Khartoum à la rentrée 2023 suite aux événements que le Soudan a connus.

Les zones Afrique occidentale et Afrique centrale ont été parmi les premières du réseau à proposer à leurs enseignants du premier degré en contrat local de s'inscrire à un master MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation). Fort de cette première expérience, le master MEEF 1^{er} degré a été étendu à la ZAAO, selon les mêmes modalités de prise en charge par les IRF. Des masters MEEF 2nd degré ont également été proposés aux personnels recrutés localement.

Le pilotage des établissements

Un séminaire de gouvernance des établissements conventionnés a eu lieu à Nairobi en mars 2024 regroupant les équipes de direction et les présidents de comité de gestion des zones Afrique australe et orientale et Océan indien.

mais aussi un renforcement de la maîtrise de la langue française par les élèves nationaux dans les pays non francophones.

Il a permis de renforcer les liens entre l'Agence et les établissements, d'aborder l'importance et l'utilité de concevoir et mettre en œuvre un plan stratégique de développement et d'insister sur l'importance de la gestion immobilière.

Un séminaire équivalent se tiendra en janvier 2025 à Lomé pour les deux autres zones africaines.

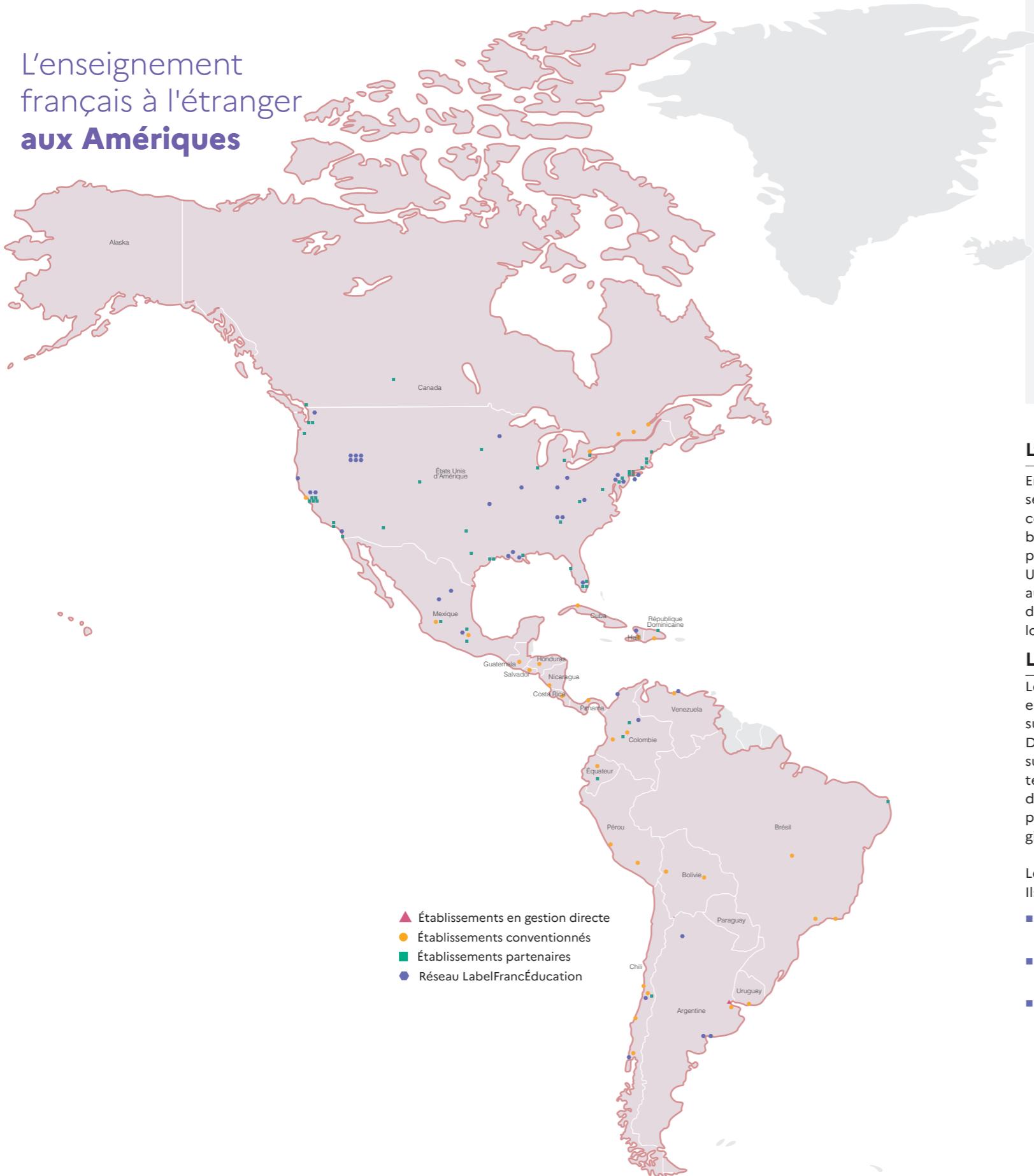
Les trois IRF permettent un pilotage de zone plus fin et offrent aux établissements une direction au travers des projets de zone qui se construisent. Le sentiment d'appartenance doit pouvoir s'y développer, y compris dans les établissements partenaires. La participation aux grands événements organisés par l'agence doit y contribuer.

Ce pilotage implique une réflexion à venir sur le recrutement de professeurs avec des compétences en FLE pour permettre un accueil des élèves allophones,

En termes de développement, la commission interministérielle d'homologation a validé cinq nouveaux établissements sur le continent africain pour la rentrée 2023 : Sequoia International Academy - Bamako - Mali ; Les Lauréats - Bamako - Mali ; École franco-sénégalaise - Dakar - Sénégal (issue de la fusion de l'École franco-sénégalaise de Fann et de l'École franco-sénégalaise du Plateau - Dial-Diop) ; École maternelle privée L'Île Aux Enfants - Dakar - Sénégal ; African International School - Diamniadio - Sénégal.

Ainsi que 7 extensions d'homologation : École internationale Jules Verne - Abidjan - Côte d'Ivoire ; La Farandole internationale - Abidjan - Côte d'Ivoire ; Ecole publique conventionnée Gros Bouquet II - Libreville - Gabon ; Lycée Henri Sylvoz - Moanda - Gabon ; École française les Grands Lacs - Kampala - Ouganda ; Le Collège Bilingue - Dakar - Sénégal ; École française Arthur Rimbaud - Dar-Es-Salaam - Tanzanie.

L'enseignement français à l'étranger aux Amériques



CHIFFRES CLÉS

3

zones, chacune organisée autour d'un institut régional de formation

- Zone Amérique du nord : IRF positionné au collège Marie-de-France de Montréal pour les deux pays de la zone : Canada, États-Unis
- Zone Amérique latine nord : IRF positionné au lycée français Louis-Pasteur de Bogota pour les quatorze pays de la zone : Brésil (en partie), Colombie, Cuba, El Salvador, Équateur, Guatemala, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, République dominicaine, Venezuela.
- Zone Amérique latine sud : IRF positionné au lycée franco-argentin Jean-Mermoz de Buenos Aires pour les sept pays de la zone : Argentine, Bolivie, Brésil (en partie), Chili, Costa Rica, Pérou, Uruguay.

104

établissements (1 EGD, 35 conventionnés, 68 partenaires)

17

établissements en rythme Sud

885

personnels détachés par l'AEFE dont 159 expatriés et

726

résidents

58 118

élèves dont
15 991
Français

14,8 %

des effectifs du réseau

L'actualité du secteur

En Amérique du nord, le réseau se caractérise par des établissements très dynamiques dans un environnement fortement concurrentiel. L'Amérique latine et les Caraïbes ont des établissements attractifs bien que leur taux d'encadrement en personnels détachés du MENJ soit l'un des plus faibles du réseau. Une attention particulière a donc été portée, cette année encore, aux mesures de carte des emplois par la création de postes de détachés supplémentaires, aux actions de formation par le développement du dispositif PàP (Personnels à Professionnaliser) et aux

missions. La cartographie des enseignants expatriés à mission de conseil pédagogique sera revue à la rentrée 2024 en :

- Amérique latine avec pour objectif de concentrer les moyens sur deux pôles de formation par zone : Bogota et Mexico pour l'Amérique latine Nord, Buenos Aires et Santiago pour l'Amérique latine sud.
- Amérique du nord : Montréal.

Le pilotage des établissements

Les situations politiques et géopolitiques dans plusieurs pays en Amérique du sud ont nécessité de la part du secteur un suivi et un accompagnement attentifs. Le lycée Alexandre-Dumas de Port-au-Prince en Haïti a vu sa convention suspendue à la demande du comité de gestion. Après avoir soutenu l'établissement plusieurs années dans tous les domaines de compétences (financier, RH, gouvernance, sécurité et pédagogie), l'Agence maintient son soutien au niveau pédagogique pour former à distance les personnels en contrat local.

Les séminaires de rentrée ont repris leur rythme de croisière. Ils se sont tenus à :

- Chicago pour la zone Amérique du nord présidé par la directrice générale.
- Santiago du Chili pour la zone Amérique latine du sud présidé par le directeur général adjoint.
- Bogota pour la zone Amérique Latine du Nord présidé par la secrétaire générale.

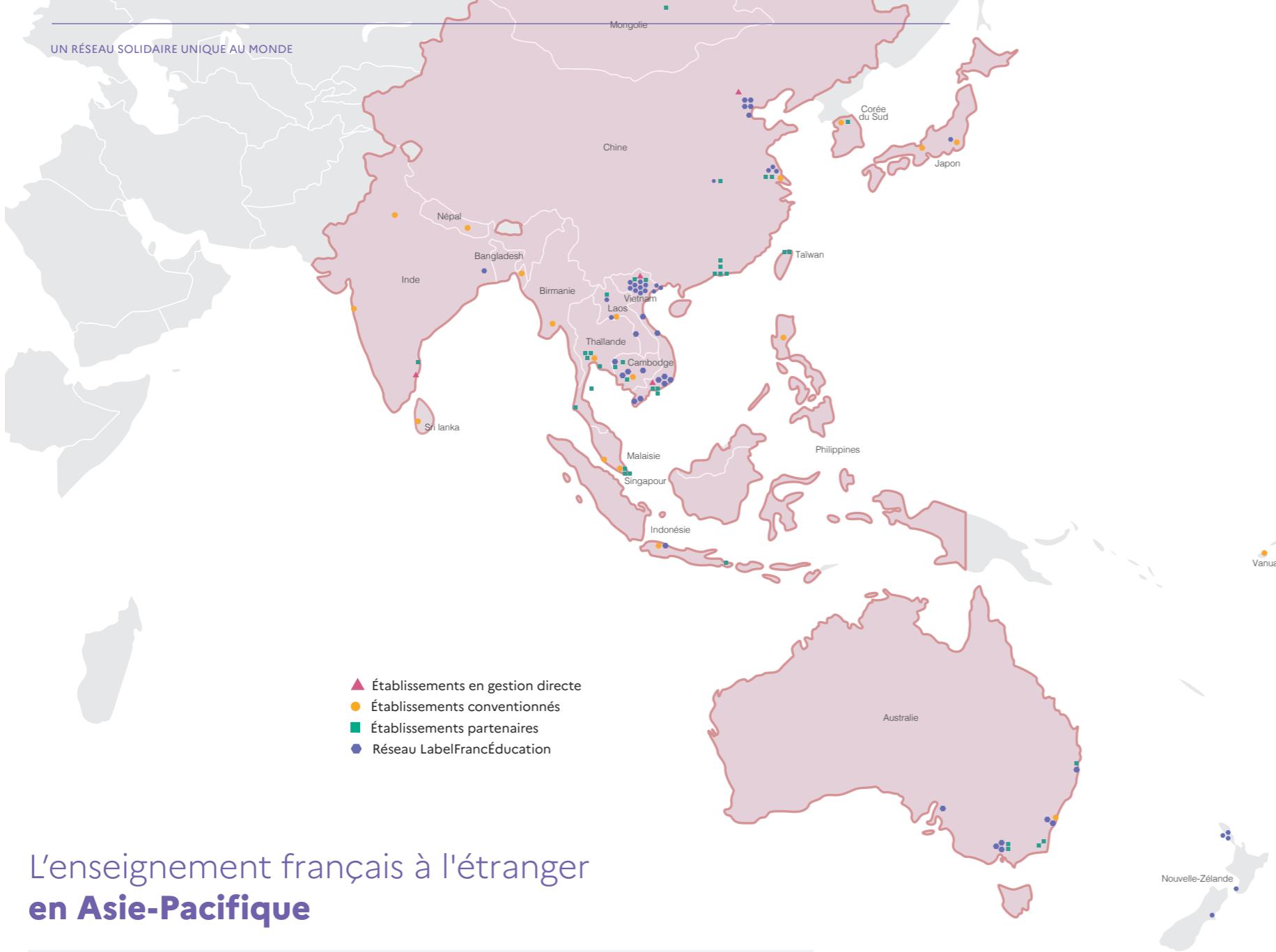
En termes de développement, la commission interministérielle d'homologation a validé deux nouveaux établissements sur le continent américain pour la rentrée 2023 :

- Les Lilas French Bilingual Community School – Kirkland - (USA).
- The International school of Greenville – Greenville - (USA).

Ainsi que cinq extensions d'homologation :

- École française internationale Cousteau – North Vancouver – Canada.
- Académie Providence Soeurs Antonines – Ottawa – Canada.
- Ecole internationale de Brooklyn – Brooklyn – USA.
- Lycée français de la Nouvelle-Orléans – Nouvelle Orléans – USA.
- Lycée français international Jules Verne – Queretaro - Mexique.

Enfin, nous retrouvons également une belle dynamique autour des thématiques suivantes : accompagnement pédagogique, le sport scolaire, la vie lycéenne et AGORA Monde// ADN AEFE.



L'enseignement français à l'étranger en Asie-Pacifique

CHIFFRES CLÉS

1
institut régional de formation en zone Asie Pacifique (ZAP) : positionné au lycée français Alexandre-Yersin à Hanoi (Vietnam)

Les vingt pays de la zone : Australie, Bangladesh, Birmanie, Cambodge, Chine, Corée du Sud, Inde, Indonésie, Japon, Laos, Malaisie, Mongolie, Népal, Philippines, Singapour, Sri Lanka, Taïwan, Thaïlande, Vanuatu, Vietnam

55
établissements (4 EGD, 19 conventionnés, 32 partenaires)

456
personnels détachés par l'AEFE, 83 expatriés et 373 résidents dont 14 non pourvus

22 680
élèves dont 14 064 Français

6 %
des effectifs du réseau

L'actualité du secteur

Le secteur Asie est très étendu et comprend 4 sous-régions : péninsule indienne, Asie du Sud-Est, Asie du Nord-Est et Océanie. Parmi les 22 680 élèves scolarisés, une très forte majorité est de nationalité française (62 %), 22 % de la nationalité des pays hôtes et 16 % d'autres nationalités.

Plusieurs projets de développement sont en cours, soit par croissance de groupes éducatifs avec une implantation régionale

(La Petite École ou Acacia déjà présentes dans trois pays) ou par homologation de nouveaux établissements. Les montées de cohorte contribuent également à la hausse des effectifs dans les établissements déjà en gestion directe ou conventionnés AEFE existants. Enfin, des projets immobiliers en cours vont contribuer à alimenter la croissance des vingt pays de la zone, tous en augmentation à la rentrée 2023.

Le pilotage des établissements

Le secteur participe au suivi des plans stratégiques éducation des postes diplomatiques qui s'inscrivent dans le plan de développement du réseau de l'enseignement français à l'étranger.

L'institut régional de formation (IRF) est implanté au lycée français Alexandre-Yersin de Hanoi depuis le 1^{er} janvier 2021. Les actions de formation proposées à toutes les catégories de personnel sont nombreuses et répondent aux besoins exprimés par les cellules de formation continue des établissements

En termes de développement, la commission interministérielle d'homologation a validé cinq nouveaux établissements en Asie-Pacifique la rentrée 2023 :

- Les Petits Lascars et Lou Pichoun-Hong Kong (Chine) ;
- Lycée international français de Taipei (Taïwan) ;
- Les deux écoles maternelles internationales Acacia Sathorn et Sukhumvit-Bangkok (Thaïlande).

Ainsi que cinq extensions d'homologation :

- Petite section du Lycée français international de Hong Kong (Chine) ;
- CE1/CE2 de la Petite école de Singapour ;
- CM1/CM2 de la Petite école d'Hô-Chi-Minh-Ville (Vietnam) ;
- 2^{de} du Lycée français international de Kyoto (Japon).

L'enseignement français à l'étranger en Europe

- ▲ Établissements en gestion directe
- Établissements conventionnés
- Établissements partenaires
- Réseau LabelFrancÉducation

CHIFFRES CLÉS

3

instituts régionaux de formation :

- Zone Europe du nord-ouest et Scandinavie (ZENOS) : IRF positionné au lycée français Jean-Monnet de Bruxelles.
Les neuf pays de la zone : Belgique, Danemark, Finlande, Irlande, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède.
- Zone Europe continentale et orientale (ZECO) : IRF positionné au lycée français Jean-Renoir de Munich.
Les quatorze pays de la zone : Allemagne, Arménie, Azerbaïdjan, Autriche, Géorgie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Russie, Slovaquie, Suisse, Ukraine.
- Zone Europe du sud-est (ZESE) : IRF positionné au lycée Chateaubriand de Rome.
Les dix-huit pays de la zone : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Grèce, Israël, Italie, Jérusalem, Kosovo, Macédoine du nord, Monaco, Monténégro, Roumanie, Serbie, Slovénie, Territoires palestiniens, Turquie.

103

établissements (21 EGD, 32 conventionnés, 50 partenaires).

1 246

personnels détachés, dont 153 expatriés et détachés sur missions d'encadrement et de formation, et 1092 résidents et personnels détachés sur missions d'enseignement, d'éducation et d'administration.

51 670

élèves dont 26 950 français (52 %).



L'actualité du secteur

Dans un contexte géopolitique et socio-économique très tendu, le secteur Europe a connu un accroissement fort de son activité de gestion de crise.

L'année 2023/2024 a été particulièrement marquée par la poursuite du conflit russe-ukrainien et le déclenchement de la guerre entre Israël et le Hamas. A ces événements, sont venues s'ajouter des problématiques fortes sur le plan économique avec, notamment, une forte inflation dans de nombreux pays. La situation des lycées implantés en Turquie a également été modifiée avec la décision des autorités turques d'interdire la scolarisation de nouveaux élèves turques ou binationaux à compter de la rentrée 2024. Il est à noter qu'un établissement du secteur quittera le réseau à la rentrée 2024 sur décision des autorités locales : le lycée français de Bakou en Azerbaïdjan.

Ces événements ont bien évidemment un impact sur les communautés scolaires et le fonctionnement des établissements implantés dans ces régions. Le secteur géographique Europe apporte une grande attention au suivi des équipes et des établissements concernés et apportent un soutien constant aux équipes de

direction tout en entretenant des liens étroits avec les postes diplomatiques. Il faut souligner la capacité des établissements du secteur Europe à démontrer la force du réseau en proposant des solutions immédiates de rescolarisation aux élèves placés dans l'obligation de quitter leur établissement en raison des conflits ou de décisions politiques locales.

Il convient enfin de saluer l'engagement sans faille des équipes travaillant quotidiennement dans ces établissements en prise avec une réalité requérant de fortes capacités d'adaptation.

En dépit de ces difficultés, les établissements du secteur Europe ont été extrêmement dynamiques en organisant et en participant à des événements très marquants pour le réseau : Jeux internationaux de la jeunesse à Athènes, Forum mondial des alumni à Bruxelles, Orchestre des lycées français du monde à Bruxelles, jeux de la ZECO à Zurich, etc.

Globalement, 51 670 élèves sont scolarisés dans les établissements du secteur Europe.

Le pilotage des établissements

Le secteur Europe regroupe un nombre conséquent de pays et une grande diversité des situations. Le pilotage de cette zone revient à élaborer au quotidien, mais aussi sur le long terme, autant de stratégies différencierées, qui s'appuient sur des politiques élaborées à l'échelle de chaque zone dans le cadre des projets de zone structurés autour de cinq thématiques :

- Une offre éducative d'excellence qui permet de mettre en valeur les parcours plurilingues, la construction de la pensée et de l'esprit critique ainsi que les spécificités de notre école maternelle.
- Un climat scolaire de qualité propice au bien vivre ensemble et aux apprentissages avec des actions propres à chacune des zones (lutte contre le harcèlement, mise en place d'enquêtes climat scolaire répondant aux spécificités locales).

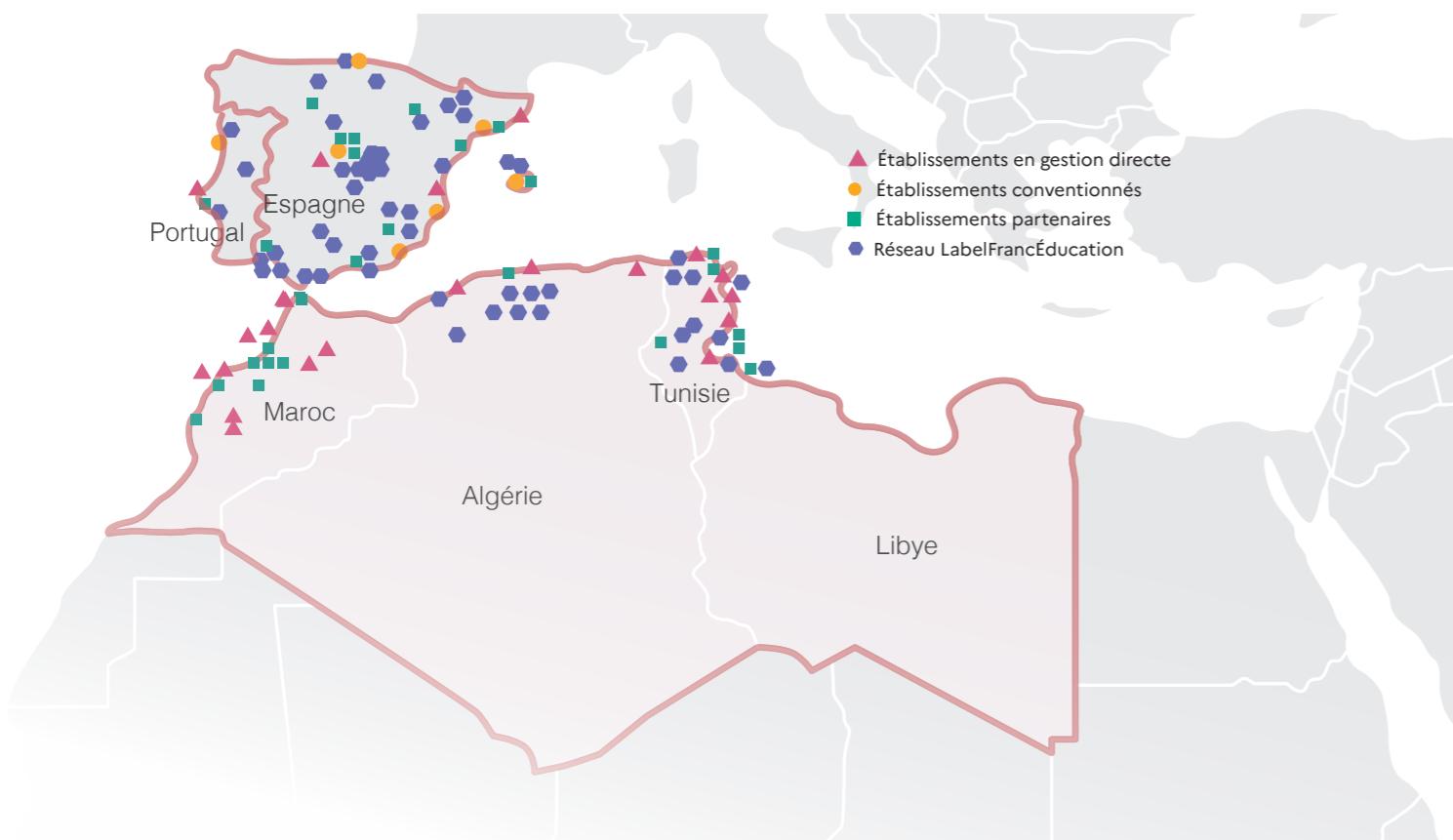
■ Un sentiment fort d'appartenance au réseau mondial et à chacune des zones en mettant en valeur la richesse des actions mondiales et en mettant en place des actions spécifiques à la zone (inter-CVL de secteurs, conférences par exemple).

■ Une offre de formation riche et innovante, à la hauteur des enjeux dans le cadre de la construction des instituts régionaux de formation (IRF).

■ Une communication efficace et efficiente qui s'appuie sur de l'expertise professionnelle.

Cette démarche est engagée conjointement avec le service de l'appui et du développement du réseau (SADR).

L'enseignement français à l'étranger au Maghreb et en péninsule Ibérique



L'actualité du secteur

Le Maghreb regroupe deux des réseaux nationaux les plus importants. Le Maroc, avec 48 101 élèves scolarisés (+ 1 %) dans 42 établissements, et la Tunisie avec 18 319 élèves scolarisés (+ 2,89 %) dans 24 établissements.

Malgré une croissance ralentie par rapport à l'année scolaire précédente, ces deux pays continuent de porter haut le dynamisme de l'enseignement français à l'étranger dans la région.

En Algérie, malgré un contexte géopolitique sensible qui a entraîné la suppression des LabelFrancÉducation à l'été 2023, les deux établissements présents sur le territoire algérien continuent d'accueillir de plus en plus d'élèves et enregistrent une progression de 4,75 % avec 2 361 élèves scolarisés en 2023/2024.

Le bilan est plus contrasté sur la péninsule ibérique. Le repli constaté sur le territoire espagnol, tous établissements confondus est de -1,7 %. Le recul démographique lié à la crise du Covid commence à impacter les inscriptions en maternelle qui subit elle-même une concurrence forte du système espagnol.

Le Portugal maintient ses établissements proches de 100 % de leur capacité d'accueil.

CHIFFRES CLÉS

3

instituts régionaux de formation :

- Zone Europe ibérique : IRF positionné au Lycée français de Barcelone (Espagne).

Les deux pays de la zone : Espagne et Portugal.

- Zone Maghreb est : IRF positionné au lycée Pierre-Mendès-France à Tunis (Tunisie).

Les deux pays de la zone : Algérie et Tunisie.

- Zone Maroc : IRF positionné au lycée Descartes à Rabat (Maroc).

94

établissements dont 32 EGD, 7 établissements conventionnés et 55 partenaires (dont 11 établissements MLF/OSUI au Maroc et 8 établissements MLF en Espagne).

167

expatriés,

418

enseignants détachés

865

résidents et 6 VI

93 099

élèves dont 31 % de nationalité française

Le pilotage des établissements

■ Projets pédagogiques et formation des personnels

Le secteur Maghreb-Péninsule ibérique a porté une attention toute particulière au développement et à la mise en œuvre des projets de zone.

Parmi les axes forts de ces projets de zone, l'accent a été mis sur l'attractivité des établissements, le plurilinguisme et la dimension internationale de l'enseignement français à l'étranger et les questions liées au climat scolaire et au bien-être des usagers. Sur ce point, la lutte contre le harcèlement scolaire a fait l'objet de toutes les attentions. Au Maroc, le déploiement du programme PHARe a permis la constitution d'équipes de personnels « ressource », la formation d'élèves « ambassadeurs anti-harcèlement » et la sensibilisation à destination des élèves et des personnels. La formation continue des enseignants, grâce à l'action des IRF, a été accentuée, avec des sessions centrées sur les méthodes innovantes d'enseignement et l'intégration des nouvelles technologies en classe.

Dans le cadre des axes prioritaires fixés par la direction générale de l'AEFE de tendre vers une éducation plus inclusive, plusieurs établissements ont profité de ces formations pour renforcer leur accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers, en mettant en place des dispositifs adaptés et un soutien personnalisé.

■ Résultats académiques

Les résultats aux examens du baccalauréat et du DNB se sont révélés excellents, avec un taux de réussite de 98,8 % pour le bac et 97,2 % pour le diplôme national du brevet, soulignant la qualité de l'enseignement dans ces zones. Les enseignements de spécialité scientifiques et linguistiques continuent d'attirer un grand nombre d'élèves, avec un intérêt croissant des familles pour les sections internationales et le baccalauréat international (BFI). De nombreux partenariats avec des universités locales,

des établissements d'enseignement supérieur français et des entreprises ont été mis en place pour faciliter l'orientation post bac des élèves.

■ Projets culturels et partenariats

Si le développement de projets culturels a été au cœur des activités du secteur, c'est bien l'année du sport avec en point de mire les jeux olympiques et paralympiques de Paris. On citera parmi les événements emblématiques de cette année du sport, la participation de 400 élèves au Relais USEP Maroc Laïla Soukiani de Marrakech ou les jeux du Maroc (https://www.instagram.com/reel/C5_qz-4MC8z/) qui se sont déroulés en avril 2024 à Kenitra.

À cette occasion, les élèves de 8 établissements du réseau de l'enseignement français au Maroc se sont affrontés dans un esprit de compétition, de camaraderie et de dépassement de soi. Ils ont eu également le privilège de rencontrer des grands noms du sport marocain parmi lesquels l'athlète Hicham El Guerrouj, septuple champion du monde et double champion olympique et toujours détenteur du record du monde sur 1 500 m.

De nombreux festivals francophones, concours littéraires et événements culturels ont rassemblé élèves et enseignants de toutes les zones du secteur.

■ Défis et perspectives

Sur un plan immobilier, l'AEFE continue de relever les défis liés aux infrastructures scolaires et est sensible aux besoins de rénovation et d'agrandissement de plusieurs établissements. Des chantiers se poursuivent à Alger, La Marsa et Madrid et un gymnase entièrement rénové a été livré au lycée français de Barcelone au printemps.

Pour l'année 2024/2025, l'AEFE entend poursuivre au Maghreb et en Espagne la modernisation des outils pédagogiques afin de maintenir l'attractivité et l'excellence de l'enseignement français.

L'enseignement français à l'étranger au Proche-Orient, au Moyen-Orient et dans l'océan Indien

CHIFFRES CLÉS

3

instituts régionaux de formation :

- Zone Moyen-Orient : IRF positionné au lycée Louis-Massignon à Abu Dhabi.

Les pays de la zone : Arabie Saoudite, Bahreïn, Égypte, Émirats Arabes Unis, Iran, Irak, Jordanie, Koweït, Kazakhstan, Kirghizistan, Oman, Ouzbékistan, Qatar, Turkménistan.

- Zone Proche-Orient : IRF positionné au Collège protestant français de Beyrouth.

Les pays de la zone : Liban et Syrie.

- Zone Océan Indien : IRF positionné au Lycée français de Tananarive.

Les pays de la zone : Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles.

131

établissements (6 EGD, 31 conventionnés et 94 partenaires)

612

personnels détachés par l'AEFE dont

460

personnels d'enseignement et d'éducation, 67 formateurs et 85 personnels d'encadrement

113 300

élèves, soit 28,8 % des effectifs du réseau

L'actualité du secteur

Avec 2,1 % d'augmentation des effectifs, le secteur MOPO-OI se positionne à la deuxième place mondiale en termes de développement. Cette analyse à l'échelle du secteur marque des réalités différentes à l'échelle des zones. Paradoxalement, pour la zone Moyen-Orient cela a été une année de pause, avec une augmentation de 0,7 %, mais qui va rapidement reprendre dans les années futures avec des projets d'envergure en Égypte et aux Émirats Arabes Unis. La zone Proche-Orient continue de progresser en effectifs du fait d'extensions et de nouvelles homologations (+2,7 %) et l'Océan Indien, qui a connu un rythme soutenu cette année (+2,6 %), devrait connaître un ralentissement au cours des prochaines années.

La zone Océan Indien a été cette année encore marquée par une augmentation de l'intensité et de la période des cyclones. Là aussi,

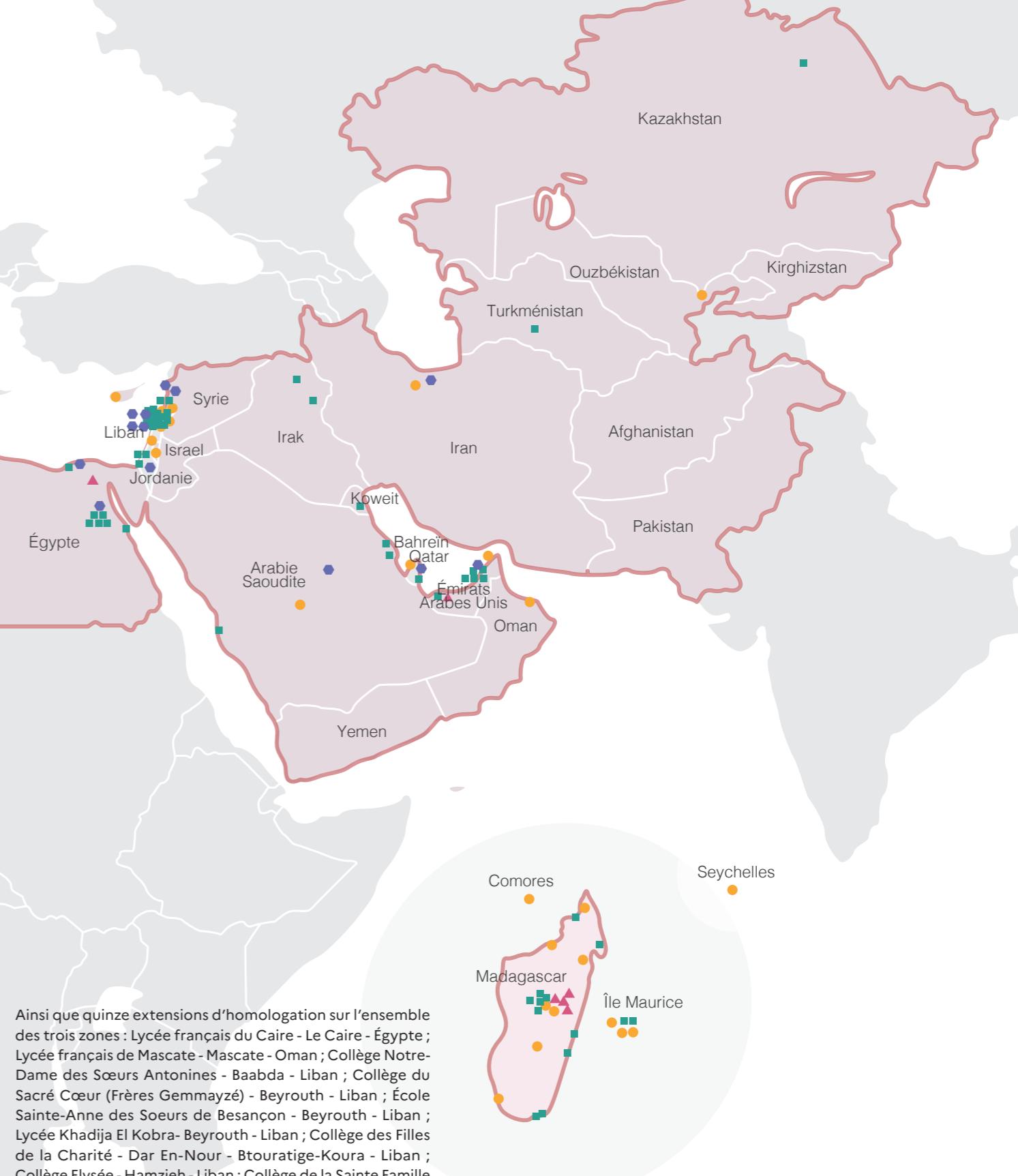
Le pilotage des établissements

L'année 2023-2024 a été dans les trois zones l'occasion de développer les webinaires et les formations pour les personnels non enseignants, à destination de quatre publics cibles : les cadres (exemples : formations sur le pilotage en équipe de direction en ZPO, séminaires de gouvernance en ZOI), pour les personnels administratifs (exemple : formations sur les outils budgétaires en ZMO), pour les personnels de santé et pour les personnels de service.

Cette dynamique sera poursuivie dans les années à venir en nouant probablement des partenariats locaux sur des champs professionnels spécifiques afin d'élargir des plans régionaux de formation déjà très riches.

la réactivité des équipes a permis une continuité pédagogique tout au long de l'année. L'année olympique et paralympique a été un marqueur fort pour la zone qui s'est réunie à l'Île Maurice à l'occasion des Marlin Games.

La zone Moyen-Orient, l'une des plus dynamiques du monde, foisonnante de projets, a, elle aussi, vécu au rythme des JO avec un incroyable moment de sport et de communion au Qatar pour les Jeux du Moyen-Orient. Le démarrage du master MEEF 1^{er} degré dans cette zone a été un challenge réussi et est devenu aujourd'hui un vrai repère pour les équipes.



Ainsi que quinze extensions d'homologation sur l'ensemble des trois zones : Lycée français du Caire - Le Caire - Égypte ; Lycée français de Mascate - Mascate - Oman ; Collège Notre-Dame des Sœurs Antonines - Baabda - Liban ; Collège du Sacré Cœur (Frères Gemmayzé) - Beyrouth - Liban ; École Sainte-Anne des Sœurs de Besançon - Beyrouth - Liban ; Lycée Khadija El Kobra - Beyrouth - Liban ; Collège des Filles de la Charité - Dar En-Nour - Btouratige-Koura - Liban ; Collège Elysée - Hamzieh - Liban ; Collège de la Sainte Famille Française - Jounieh - Liban ; Paradis d'Enfants - Jounieh Alba - Liban ; Collège des Sœurs Antonines - Nabatieh - Liban ; Collège Mar Antonios des Sœurs Antonines - Zgharta - Liban ; École primaire française - Antalaha - Madagascar ; École Bird - Antananarivo - Madagascar ; École la Francophonie - Antananarivo - Madagascar.

- ▲ Établissements en gestion directe
- Établissements conventionnés
- Établissements partenaires
- ◆ Réseau LabelFrancÉducation

Aide à la scolarité des élèves français, un dispositif unique au monde

L'AEFE offre la possibilité à tout enfant de nationalité française vivant à l'étranger de suivre une scolarité française. Cette mission de service public vise à garantir un accès à la scolarité équitable pour tous les enfants. Le système d'aides à la scolarité est à destination des familles françaises. Il est établi sur la base de l'étude de leurs ressources et se concrétise par une exonération totale ou partielle des frais de scolarité. Ce soutien de l'État est porté par le programme 151 « Français à l'étranger et affaires consulaires » du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Le choix d'un système souple qui s'adapte aux situations spécifiques

Les composantes du barème d'attribution des bourses scolaires sont transparentes et détaillées sur le site internet de l'AEFE[1]. L'Agence travaille en coordination avec la direction des Français de l'étranger (DFAE) du MEAE et les postes diplomatiques afin d'assurer la fluidité d'un dialogue qui contribue à la bonne gestion de ce dispositif unique au monde. L'AEFE étudie les dossiers qui lui sont transmis et veille au respect de l'instruction spécifique sur les bourses scolaires au bénéfice des enfants français résidant à l'étranger en application des articles D531-45 à D531-51 du Code de l'éducation nationale ainsi que les moyens budgétaires qui lui sont alloués chaque année.

Sur la période 2023-2024, l'AEFE a poursuivi un grand chantier de refonte de ses applications informatiques de gestion des bourses scolaires. Une nouvelle application (Scolaide) remplacera les applications précédemment utilisées par les services

centraux de l'AEFE (Scola central) et les postes consulaires (Scola local). Elle permettra aux établissements de saisir directement les informations nécessaires au traitement des bourses scolaires tels que les tarifs ou les certificats de scolarité ainsi que de suivre le versement des subventions de bourses. L'ouverture d'un portail dédié permettra également aux familles de saisir en ligne leurs demandes. La nouvelle application a été mise en production durant l'été 2024 et devrait être déployée au 1^{er} janvier 2025.

Pour l'année scolaire 2023-2024 du rythme nord et 2023 du rythme sud, 21 417 élèves ont bénéficié d'une aide à la scolarité sur un total de 111 983 élèves français, soit 19 % des élèves français scolarisés dans les établissements d'enseignement français à l'étranger.

Répartition géographique des bourses 2023/2024

L'action de l'AEFE dans le monde peut être découpée en huit zones géographiques : l'Asie, le Moyen-Orient, l'Afrique, l'Amérique centrale et du Sud, l'Amérique du Nord, l'Europe, le Maghreb et le rythme Sud.

Les moyens de l'aide à la scolarité déployés dans ces zones sont les suivants :

Asie

- 2 586 boursiers
- 16 797 224 €
- Coût moyen pour un élève boursier : 6 495 €
- Soit 12,2 % du nombre total des boursiers du rythme nord, consommant 5,04 % du montant total des bourses accordées

Moyen-Orient

- 1 730 boursiers
- 5 535 619 €
- Coût moyen pour un élève boursier : 3 684 €
- Soit 8,4 % du nombre total des boursiers du rythme nord, consommant 5,04 % du montant total des bourses accordées

Afrique

- 7 681 boursiers
- 28 028 966 €
- Coût moyen pour un élève boursier : 3 649 €
- Soit 36,1 % du nombre total des boursiers du rythme nord, consommant 27,01 % du montant total des bourses accordées

Amérique centrale et du Sud

- 845 boursiers
- 4 752 484 €
- Coût moyen pour un élève boursier : 5 624 €
- Soit 3,97 % du nombre total des boursiers du rythme nord, consommant 4,59 % du montant total des bourses accordées

Amérique du Nord

- 732 boursiers
- 10 011 884 €
- Coût moyen pour un élève boursier : 13 677 €
- Soit 3,7 % du nombre total des boursiers du rythme nord, consommant 9,4 % du montant total des bourses accordées

Europe

- 3 349 boursiers
- 17 745 286 €
- Coût moyen pour un élève boursier : 5 299 €
- Soit 15,8 % du nombre total des boursiers du rythme nord, consommant 17,2 % du montant total des bourses accordées

Maghreb

- 3 208 boursiers
- 10 963 032 €
- Coût moyen pour un élève boursier : 3 621 €
- Soit 14,3 % du nombre total des boursiers du rythme nord, consommant 10,6 % du montant total des bourses accordées

Rythme Sud

- 1 286 boursiers
- 9 603 801 €
- Coût moyen pour un élève boursier : 7 399 €
- Soit 6,1 % du nombre total des boursiers du rythme sud, consommant 9,34 % du montant total des bourses accordées

La protection des établissements scolaires : une mobilisation générale sur tous les fronts

La sécurité est une priorité absolue du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et de l'AEFE. Pour se préparer à faire face aux événements majeurs, les établissements scolaires du réseau doivent s'appuyer sur une démarche construite sur les 3 piliers du plan particulier de mise en sûreté (PPMS) :



L'AEFE a créé une plateforme PPMS sécurisée pour la saisie, l'actualisation, la transmission et le stockage des dossiers PPMS rédigés par les chefs d'établissement. Ce projet d'ampleur est piloté par le SRE sécurité et le DSJ.

Ce nouvel outil informatique, hébergé sur l'intranet ORION de l'agence, reprend parfaitement les 20 fiches qui constituaient le document PPMS utilisé par les établissements du réseau depuis 2021.

Mise en service à la rentrée 2023-2024, deux webinaires ont été animés par le SRE sécurité pour présenter son fonctionnement. Un manuel utilisateur est également à disposition des chefs d'établissement et des postes diplomatiques.

Une adresse mail dédiée permet de répondre à toutes les questions des utilisateurs, que ce soient des établissements, comme des postes diplomatiques.

Pour cette première année d'utilisation, la remontée des documents est très satisfaisante, puisque 70 % des PPMS ont été saisis.

À chaque rentrée, les informations saisies l'année passée sont presque toutes reprises. Une actualisation des données est cependant nécessaire. La mise à jour des dossiers est ainsi facilitée.

Le service des relations extérieures / sécurité de l'AEFE accompagne les établissements scolaires dans cette démarche, en lien étroit avec la direction de la sécurité diplomatique et le centre de crise et de soutien du Quai d'Orsay. Il coordonne la cellule de crise des services centraux et réalise des audits en matière de sûreté.

Développer la culture du risque c'est aussi se préparer à répondre aux situations d'urgence par la formation aux premiers secours. Ainsi pour former élèves et personnels du réseau, l'Agence peut compter sur plus de 300 formateurs dont la répartition s'étend maintenant sur douze zones géographiques. L'AEFE est la seule autorité d'emploi habilitée à délivrer des formations certifiantes à l'étranger, renforçant ainsi les compétences citoyennes de ses élèves dont les dossiers sont valorisés dans Parcoursup.

Sensibiliser à la prévention des risques majeurs est aussi l'objectif culturel de la démarche PPMS dans laquelle l'Agence s'est engagée fortement. Elle permet d'apprendre à être plus résilients collectivement et prépare à devenir acteur de sa propre sécurité et de celle des autres.

Découvrez un nouveau portrait de la série Esquisse - Elles et ils font l'enseignement français à l'étranger réalisé par le SRE communication : celui de Clémence Veragen, adjointe à la conseillère sécurité chargée de mission prévention des risques, au service des relations extérieures de l'AEFE et pilote du projet plateforme PPMS AEFE.



L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), créée par la loi n°90-588 du 6 juillet 1990, est un établissement public national à caractère administratif de droit commun placé sous la tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

En tant qu'opérateur public en charge de la coordination et du pilotage du réseau d'enseignement français à l'étranger, l'AEFE recrute, encadre et accompagne des personnels en France et dans 138 pays du monde.

Elle s'est réorganisée en 2020 afin de répondre à l'objectif de développement du réseau fixé par le président de la République, autant dans ses services centraux qu'à l'étranger. Elle s'est par ailleurs inscrite dans une démarche d'amélioration continue de ses méthodes de travail afin de mieux répondre à ses objectifs stratégiques. Elle a ainsi mis en place des audits interne et mène des réflexions au sein des instances de concertation visant à répondre aux priorités et recommandations dégagées de ces audits.

L'AEFE un
établissement public
au service de

l'enseignement français à l'étranger



Les personnels de l'AEFE et du réseau

Les personnels du siège de l'AEFE

Les personnels du siège sont employés sous trois statuts différents :

- soit des agents titulaires de la fonction publique (de l'État, territoriale, ou hospitalière) détachés sur contrat ;
- soit des titulaires de la fonction publique en position normale d'activité ou mis à disposition, pour les agents du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ;
- soit des agents contractuels (non titulaires) à durée déterminée ou indéterminée.

Au 31 décembre 2023, le siège de l'AEFE compte 224 agents dont près de 78% de fonctionnaires titulaires (ils représentaient 79% de l'effectif total fin 2022 et 90% fin 2020).

Agents titulaires de la fonction publique	2020			2021			2022			Année 2023									
										Site de PARIS			Site de NANTES						
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL	
Catégorie A	91	87	88	42	51	93	53%	37	46	83	5	5	10						
Catégorie B	25	29	26	12	18	30	17%	4	10	14	8	8	16						
Catégorie C	45	45	51	9	43	52	30%	8	11	19	1	32	33						
Total	161	161	165	63	112	175	100%	49	67	116	14	45	59						
Taux de Féminisation	57%	60%	61%		64%					38%						26%			

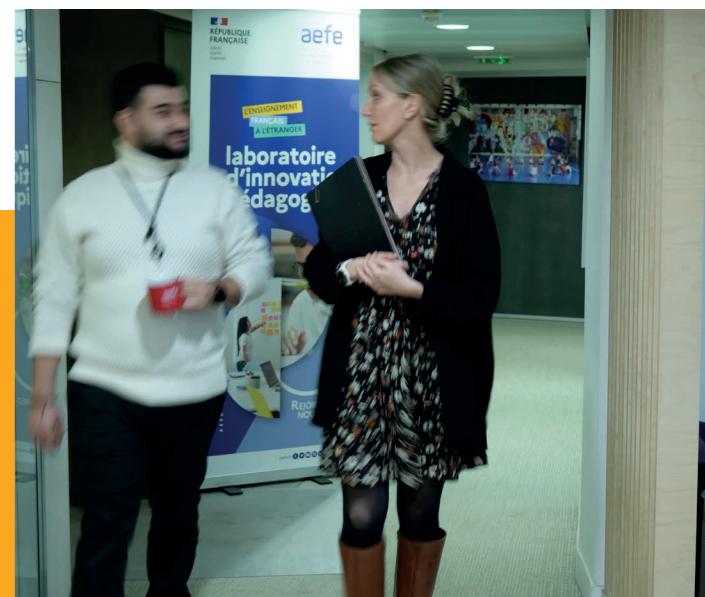
Agents contractuels	2020			2021			2022			Année 2023									
										Site de PARIS			Site de NANTES						
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL	
Contractuels A	12	21	26	15	18	33	67%	13	15	28	2	3	5						
Contractuels B		3	4	2	2	4	8%	1	2	3	1		1						
Contractuels C	6	15	12	4	8	12	24%	1	3	4	3	5	8						
Total	18	39	42	21	28	49	100%	15	20	35	6	8	14						
Taux de Féminisation	72%	67%	64%		57%					11%					5%				

L'analyse de la répartition par origine administrative des agents montre que le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche restent les plus représentés avec 45 % des effectifs. Les personnels en provenance du MEAE représentent fin 2023, 8 % de l'effectif. Enfin, 19 % des agents proviennent d'autres ministères (dont le MEFSIN pour 6 %), 5 % de la fonction publique territoriale et 1% de la fonction publique hospitalière.

En lien avec son plan d'action égalité, l'Agence est attentive à la représentation et répartition des femmes et des hommes dans ses services. Les femmes représentent 63 % des effectifs au siège, elles représentaient 62 % des effectifs en 2022 et 58 % en 2018.

Si la répartition entre les femmes et les hommes par catégorie est relativement stable entre 2022 et 2023, la proportion de femmes reste plus importante sur le site de Nantes (73 %) que sur le site parisien (58 %).

Répartition par genre	2021	2022	2023			
	AEFE siège total	AEFE siège total	Hommes	Femmes	Total	Taux
Site de Paris	129	138	64	87	151	67 %
Site de Nantes	71	69	20	53	73	33 %
Total agents	200	207	84	140	224	
Taux de féminisation	61 %	62 %			63 %	



Les personnels du réseau

Plus de 40 000 femmes et hommes travaillent dans les établissements d'enseignement français à l'étranger. Personnels de direction, personnels enseignants, personnels administratifs et techniques travaillent de concert pour la réussite des élèves. Tous les personnels bénéficient de dispositifs d'accompagnement et de formation afin de garantir les meilleures adaptations au poste de travail ainsi qu'un enseignement de qualité et adapté aux spécificités du réseau.

Les personnels détachés

Les postes de personnels détachés auprès de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ne sont implantés que dans les seuls établissements relevant de l'AEFE (établissements en gestion directe, établissements conventionnés, établissements liés à l'Agence par un traité ou un accord international).

Au 31 décembre 2023, l'AEFE compte 5 545 personnels détachés dont :

Statut de contrat	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Total	Pourcentage femmes	Pourcentage hommes
Expatriés détaché sur un emploi d'encadrement ou de formation	406	479	885	46 %	54 %
Résidents et détaché sur un emploi d'enseignement, d'éducation et d'administration	2 677	1 983	4 660	57 %	43 %

Les volontaires du service civique

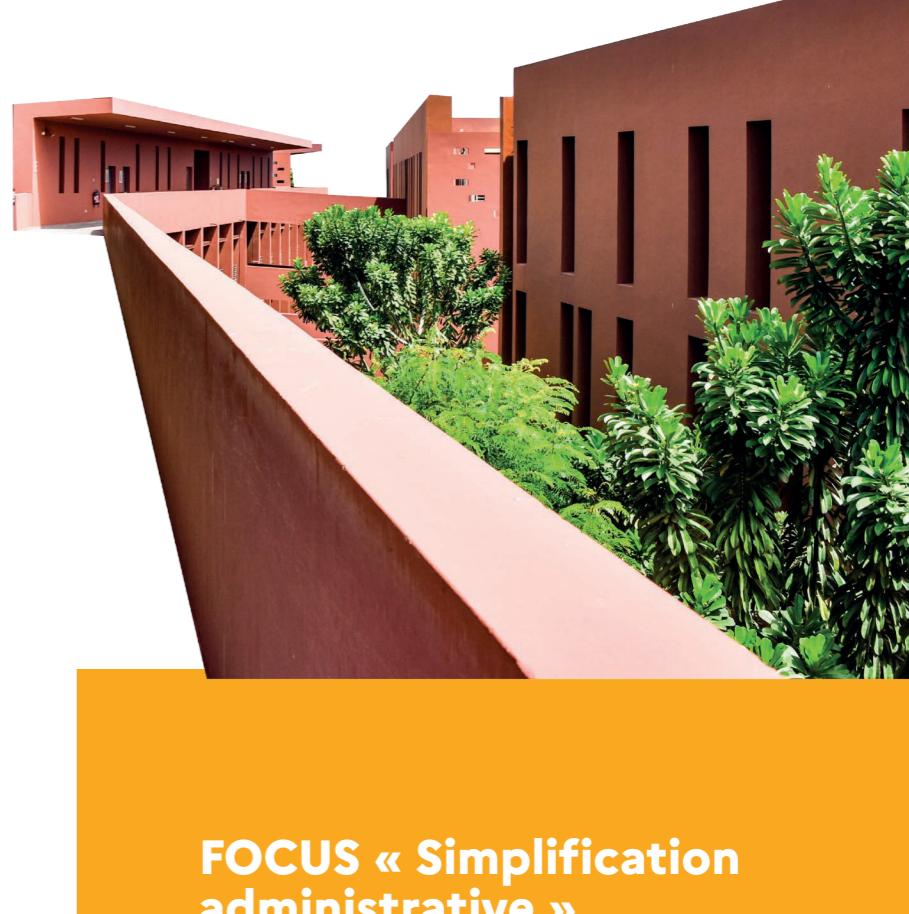
L'AEFE a un agrément pour accueillir 36 volontaires en service civique dans ses établissements en gestion directe, sur des missions d'éducation pour tous, de culture et loisirs, et d'environnement.

Après une journée de préparation qui s'est tenue en visioconférence le 25 août 2023, 33 jeunes ont pu rejoindre leur établissement, principalement en Europe (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Italie, Portugal), mais aussi au Sénégal, en Tunisie et en Turquie. Trois nouveaux

- 885 en qualité d'expatrié ou de détaché sur un emploi d'encadrement ou de formation ;
- 4 660 en qualité de résident ou de personnel détaché sur un emploi d'enseignement, d'éducation et d'administration.

volontaires sont partis en janvier 2024 pour une période de six mois.

Concernant les volontaires internationaux administratifs, neuf ont été accueillis au cours de la période 2023-2024, pour la majorité sur des missions immobilières. Les volontaires internationaux s'engagent initialement pour une année. Trois d'entre eux ont souhaité prolonger leur contrat pour une deuxième période.



FOCUS « Simplification administrative »

Dans une volonté de faciliter les démarches accomplies par les personnels nouvellement détachés, le bureau de la gestion administrative et financière de la DRH a expérimenté la dématérialisation des dossiers qu'ils ont à compléter. Un lien vers la plateforme demarches-simplifiees.fr est communiqué à la personne recrutée pour qu'elle réalise les démarches nécessaires à l'établissement de son contrat et à sa prise en charge administrative et financière, et, pour celles et ceux qui en ont besoin, sa demande de passeport de service. L'expérimentation 2024 ayant été concluante, le dispositif va progressivement être généralisé.



Le recrutement

Le recrutement des personnels détachés sur des fonctions d'encadrement ou de formation

135 postes ont été publiés début septembre 2023 pour une prise de fonctions à la rentrée 2024. Le bureau du recrutement a reçu 820 dossiers. Après étude attentive des dossiers et sélection en liaison avec les services de l'Agence et/ou du MENJ (vérification des conditions pour postuler, synthèse des éléments du dossier au regard des attendus de postes), 458 entretiens ont été organisés, dont 238 en présentiel pour les personnels de direction, les administratifs et les inspecteurs et inspectrices de l'Éducation nationale (IEN) et 220 à distance pour les directeurs et directrices d'école et les formateurs et formatrices des 1^{er} et 2^d degré. 184 recrutements ont été finalisés après validation en CCPC puis agrément du poste diplomatique et accord de détachement des administrations d'origine.

Le recrutement des personnels détachés sur des fonctions d'enseignement, d'éducation et d'administration

848 postes ont été publiés début janvier 2024 pour la rentrée 2024 (371 postes vacants et 477 susceptibles d'être vacants). L'étude des dossiers est gérée par les établissements et les services de coopération et d'action culturelle (SCAC) qui organisent ensuite les commissions consultatives partielles locales (CCPL). Ces recrutements sont ensuite validés par la DRH de l'AEFE qui envoie les demandes de détachement aux administrations d'origine. Au final ce sont 492 personnels (287 femmes et 205 hommes) qui ont été recrutés. Cette année a encore été marquée par de nombreux désistements de candidats après les CCPL et des réintégrations tardives qui ont conduit à des recrutements tardifs. 61 demandes de détachement ont fait l'objet d'un refus de détachement : 43 sur le 1^{er} degré et 18 sur le 2^d degré. 130 postes sont restés non pourvus à l'issue de cette campagne de recrutement.

FOCUS « Voyages et missions »

Mise à jour des circulaires

La circulaire n°1282 du 17 juillet 2018 relative aux procédures de prise en charge des voyages et de changement de résidence des personnels de l'AEFE a été réécrite pour prendre en compte le décret du 16 juin 2022 autorisant la prise en charge des voyages et le versement d'une indemnité pour frais de changement de résidence (ICR) pour tous les personnels détachés de l'AEFE (hors résidents). Elle apporte notamment des précisions sur la prise en charge de couples de détachés qui était exceptionnelle avant le nouveau décret. La nouvelle circulaire 209 du 3 avril 2024 relative aux procédures de prise en charge des voyages et de changement de résidence des personnels de l'AEFE a été présentée lors du CSA du 27 mars 2024. La circulaire n°443 du 9 février 2018 relative aux conditions et modalités particulières de règlement des frais de déplacements temporaires des personnels pour le compte de l'AEFE a également été réécrite pour une actualisation des textes et références et apporter des précisions sur la politique de l'AEFE. La nouvelle circulaire 208 du 3 avril 2024 relative aux conditions et modalités de règlement des frais de déplacements temporaires des personnels pour le compte de l'AEFE a également été présentée au CSA du 27 mars 2024.

Nouveau prestataire de voyages

L'année 2023 a également été marquée par le choix d'une nouvelle prestation d'agence de voyages, après consultations dans le cadre d'un marché public

L'organisation de l'AEFE

La gouvernance : le conseil d'administration de l'Agence

La loi n°2022-272 du 28 février 2022 visant à faire évoluer la gouvernance de l'AEFE a modifié la composition du conseil d'administration de l'Agence. En application de cette nouvelle disposition législative, le conseil d'administration comptait désormais 34 membres, dont la décomposition est la suivante :

PRÉSIDENT

- Cyrille Pierre

PARLEMENTAIRES DÉSIGNÉS RESPECTIVEMENT PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET LE SÉNAT

- Un député représentant les Français établis hors de France (7^e circonscription)
- Une députée représentant de la 11^e circonscription
- Un sénateur et une sénatrice représentants les Français établis hors de France

REPRÉSENTANTS DU MINISTRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

- Le directeur général chargé de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement, et du développement international
- Le directeur chargé de la diplomatie d'influence
- La sous-directrice chargée de la Langue française et de l'éducation
- La directrice chargée des Français à l'étranger et de l'administration consulaire
- La cheffe de la mission chargée de l'aide à la scolarité et de l'action sociale
- Le directeur chargé des affaires financières
- Le délégué chargé des programmes et des opérateurs
- La cheffe de pôle des opérateurs
- La directrice des ressources humaines
- Le sous-directeur chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche

REPRÉSENTANTS DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

- La cheffe de l'inspection générale chargée de l'éducation, du sport et de la recherche
- Le directeur général chargé de l'enseignement scolaire
- La déléguée aux relations européennes et multilatérales et à la coopération

REPRÉSENTANT DU MINISTRE CHARGÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

- Le chef de la délégation des affaires européennes et internationales

REPRÉSENTANT DU MINISTRE CHARGÉ DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

- La sous-directrice de la 7^e sous-direction à la direction du budget

REPRÉSENTANT DU MINISTRE CHARGÉ DE LA FONCTION PUBLIQUE

- La cheffe de bureau chargée de la prospective et de l'expertise européenne et internationale à la direction générale de l'administration et de la fonction publique

REPRÉSENTANT DU MINISTRE CHARGÉ DU COMMERCE EXTÉRIEUR

- Le directeur adjoint à la direction des entreprises, de l'économie internationale et de la promotion du tourisme

REPRÉSENTANT DE L'ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

- Un conseiller de l'Assemblée des Français de l'étranger

REPRÉSENTANT EN CHARGE DES ORGANISMES GESTIONNAIRES D'ÉTABLISSEMENTS CONVENTIONNÉS

- Le directeur général de la Mission laïque française, Mlf
- Le vice-président de la FAPÉE

REPRÉSENTANT DES FÉDÉRATIONS DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

- Le président de la FAPÉE
- L'administrateur national de la FCPE
- Le président de l'UNAPE

REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS EN SERVICE DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET DANS LES SERVICES CENTRAUX

- Trois représentants du personnel au titre de la FSU
- Un représentant du personnel au titre du Sgen-CFDT
- Un représentant au titre de l'UNSA-Éducation

REPRÉSENTANT DES CONSEILLERS DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

- un conseiller des Français de l'étranger non membre de l'Assemblée des Français de l'étranger, désigné sur proposition de cette dernière

EXPERTS QUALIFIÉS SANS VOIX DÉLIBÉRATIVE

- Le président de l'ANEFE
- Le président de l'Associations FLAM
- Le président des anciens élèves du réseau UNION-ALFM

L'organisation du siège de l'AEFE



La direction générale de l'AEFE

La directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger est nommée pour trois ans par décret sur proposition du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères. Assisté d'un directeur général adjoint, officier de sécurité de l'AEFE, et d'une secrétaire générale pilotant les services, elle détermine, en relation avec le ministère de tutelle, les grandes orientations de la politique générale de l'AEFE et les soumet à son conseil d'administration. La directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger dirige l'établissement public national et assure le fonctionnement des services de l'Agence. La directrice générale recrute, affecte et gère l'ensemble des personnels de l'Agence sur lesquels elle l'a autorité. Elle est également ordonnatrice principale des dépenses et des recettes de l'Agence. Dans le cadre du budget de l'AEFE approuvé par le conseil

d'administration, elle notifie les budgets des établissements en gestion directe (EGD) ou des groupements de gestion d'établissements. La directrice générale conclut les contrats et les conventions.

Claudia Scherer-Effosse, administratrice de l'État, diplomate, a été nommée directrice générale de l'AEFE, en remplacement d'Olivier Brochet (décret du 26 juillet 2023).

Un conseiller technique établissements et vie scolaire, recruté en mars 2024 et placé auprès de la direction générale, recrute, affecte et gère l'ensemble des personnels de l'Agence sur lesquels elle l'a autorité. Elle est également ordonnatrice principale des dépenses et des recettes de l'Agence. Dans le cadre du budget de l'AEFE approuvé par le conseil

Les travaux pour le déménagement du siège de l'AEFE

Une équipe projet pilotée par la SGA en charge des affaires générales, regroupant le chef du service affaires générales, le chef du bureau achats publics et la cheffe du DS1 a été constituée dès septembre 2023 pour travailler sur le projet de déménagement du site parisien de l'Agence. En effet, le bail des bureaux situés au 23, place de Catalogne à Paris, arrivera à échéance en avril 2025. L'équipe projet s'est ainsi constituée un an et demi avant l'échéance du renouvellement du bail.

- La MRPIE a été sollicitée dès l'automne, pour préciser le contenu de la circulaire relative à la nouvelle doctrine d'occupation des immeubles tertiaires de l'Etat, la méthode de calcul des nouveaux ratios, et les attendus exacts du cahier des charges, de façon à préparer au mieux le premier COPIL.
- L'AEFE a également fait le choix de recourir au prestataire de prospection immobilière privilégié par la DIE, dans le cadre du marché Optibaux 3 (SEGAT).

- Près d'une soixantaine de sites ont initialement été proposés par le prestataire, et 35 d'entre eux ont été soumis en longue liste à l'AEFE. Au stade de la medium list, l'équipe projet, accompagnée par le prestataire et ponctuellement par la MRPIE, a visité pas moins de 18 sites, dont la majorité se situait en petite couronne (boucle sud : Malakoff, Montrouge, Boulogne, mais aussi nord-ouest : cinq actifs à Saint-Ouen au total).

- Six comités de pilotage ont été organisés avec la MRPIE à chaque étape de la sélection des locaux, entre le mois de décembre et le mois de juillet.

- Les agents de l'AEFE ont été associés au fur et à mesure de l'avancée du projet et une communication interne dédiée au projet a été mise en place.

- Les travaux se poursuivront intensément à partir de septembre 2024, avec le choix et la validation du lieu et des ateliers de travail avec des "relais déménagement" qui seront désignés dans différents services de l'Agence.

Le secrétariat général

Le secrétariat général est chargé de la mise en œuvre de la politique menée par l'Agence. Dans ce cadre, il organise et coordonne l'action administrative. Il initie les procédures de gestion et s'assure de leur application. Il dirige, sous l'autorité de la directrice générale, l'ensemble des services centraux et s'assure de leur parfaite coordination. La secrétaire générale, secondée par deux secrétaires générales adjointes, concourt à l'élaboration, la mise en cohérence et la validation des orientations fixées par la directrice générale, ainsi qu'à celle des documents administratifs réalisés par les services de l'Agence. Elle participe à l'étude, l'analyse et la gestion des dossiers traités par la direction générale, ainsi qu'à l'élaboration des outils d'aide à la décision. Elle pilote les réponses aux sollicitations institutionnelles (rapports, audits...) et aux demandes des organismes extérieurs. Pour l'accomplissement de ses missions, sont placés sous son autorité directe plusieurs services transversaux : le service des

affaires générales, le service des affaires juridiques, le département des systèmes d'information, la cellule audit et la cellule du contrôle de gestion et des données statistiques.

L'organisation interne de l'AEFE est resserrée autour de quatre directions :

1) la direction des ressources humaines du réseau - DRH réseau, pour la gestion des personnels, l'administration suivie, la formation ;

2) la direction des affaires financières - DAF, en charge du budget, de la commande publique, du dialogue de gestion avec les établissements en gestion directe ;

3) la direction du développement et de l'accompagnement du réseau - DDAR, pour accompagner la volonté de développement du réseau, regroupant les secteurs géographiques, les sous-directions de

l'immobilier, du développement et du conseil, et de l'aide à la scolarité ;

4) la direction de l'enseignement, de l'orientation et de la formation - DEOF, direction regroupant les bureaux du pilotage et de l'homologation des établissements, de la formation et de l'innovation, du parcours des élèves et de l'orientation et des événements et de la valorisation du réseau.

Le service des relations extérieures, placé auprès de la directrice générale et sous l'autorité hiérarchique du secrétariat général, est quant à lui composé de trois conseillères, et de leurs collaborateurs et collaboratrices, et travaillent en étroite collaboration avec l'ensemble des directions. Ce service définit la politique de communication de l'Agence, gère les relations institutionnelles (en particulier avec les élus) et la politique de sécurité de l'AEFE et du réseau.

L'Agence comptable principale

L'agent comptable principal est nommé par arrêté interministériel conjoint des ministres en charge des Comptes publics, de l'Europe et des Affaires étrangères pour une durée de trois ans renouvelables. L'agent comptable principal est le comptable assignataire des dépenses et des recettes des services centraux. L'agent comptable principal est également le comptable centralisateur des comptes des établissements placés en gestion directe auprès de l'AEFE. Dans l'exercice de ses attributions de comptable public, et uniquement dans ce cas, l'agent comptable principal

dispose d'une indépendance non seulement à l'égard de la direction générale, mais également à l'égard de l'autorité qui l'a nommé.

Par ailleurs, l'agent comptable principal a un rôle de conseil et d'alerte auprès de la direction générale en matière financière et comptable. L'agence comptable principale de l'Agence, qui anime et pilote également les agents comptables secondaires du réseau des EGD, rend compte à la directrice générale de ses missions financières et comptables.

Les organes consultatifs

Commission nationale des bourses (CNB)

Régie par le code de l'éducation (Art D51-50) et présidée par la directrice générale de l'Agence, la CNB, composée de vingt-trois membres, est consultée sur toutes les questions relatives à l'aide à la scolarité. Elle

examine les critères d'attribution des bourses et donne son avis sur les propositions des conseils consulaires sur la base des dossiers instruits et contrôlés par le service de l'aide à la scolarité

Comité social d'administration (CSA)

Le comité social d'administration est composé de la directrice générale de l'Agence, de la secrétaire générale, de dix représentants du personnel tous membres titulaires et d'un nombre égal de suppléants et des représentants de l'administration concernés par les questions ou projets de textes soumis à l'avis du comité. Il traite des questions relatives à l'organisation des administrations, établissements ou services. Chaque année, le bilan social, qui dresse le portrait de l'ensemble des personnels de l'AEFE, est présenté au comité social.



Formation spécialisée en matière d'hygiène, de sécurité et conditions de travail (FSSCT)

La formation spécialisée est compétente pour examiner les questions relatives à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail des personnels de l'Agence. La formation spécialisée est également chargée d'étudier les questions relatives à la prévention des risques professionnels. Elle est composée de la directrice générale de l'Agence, de la secrétaire générale, de

dix représentants du personnel titulaires, du médecin de prévention, des deux assistants de prévention, de l'inspecteur santé et sécurité au travail et des représentants de l'administration intéressés par les questions ou projets de textes soumis à l'avis de la FSSCT. La formation spécialisée est relayée dans les établissements par des commissions hygiène et sécurité ayant compétence pour l'ensemble de la communauté scolaire et des commissions hygiène, sécurité et conditions de travail des personnels.

Commissions consultatives paritaires centrales (CCPC)

Les CCPC comprennent cinq membres titulaires représentants de l'administration, dont le président de la commission, ainsi que cinq membres titulaires représentants du personnel. Il existe cinq CCPC respectivement compétentes pour :

- les professeurs agrégés de l'enseignement du second degré et les personnels assimilés ;
- les professeurs certifiés, les adjoints d'enseignement, les professeurs d'enseignement général de collège et les personnels assimilés ;
- les instituteurs, les professeurs des écoles et les personnels assimilés ;
- les personnels d'inspection et les personnels de direction des établissements d'enseignement ;
- les personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, sociaux, de santé et de service.

Comité d'action sociale (CAS)

Le comité d'action sociale participe à la définition de la politique sociale en faveur des agents des services centraux de l'AEFE.

Le comité d'action sociale est composé de deux représentants de l'administration sans voix délibérative (la directrice générale de l'Agence, présidente du comité, et la secrétaire générale, responsable ayant autorité en matière de ressources humaines) et dix représentants titulaires et huit représentants suppléants du personnel.



L'audit interne

L'audit interne est une activité de contrôle et/ou de conseil visant à améliorer le fonctionnement, le pilotage stratégique et la performance des activités des services centraux et des établissements scolaires de l'Agence. Il formule des recommandations afin de renforcer la performance de ces derniers et des processus audités et de s'assurer que leur fonctionnement est conforme aux prescriptions et réglementations en vigueur.

L'audit interne a vocation à intervenir, dans le cadre des missions qui lui sont confiées, sur des problématiques concernant l'organisation et le fonctionnement de l'ensemble des fonctions et des structures de l'AEFE : services centraux et services déconcentrés.

En 2018, un comité d'audit a été installé auprès du conseil d'administration de l'Agence. Il a pour rôle d'assurer le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières, de l'existence et de l'efficacité du dispositif de maîtrise des risques. Il est placé sous l'autorité du conseil. Ses membres sont nommés pour une durée de trois ans.

Le comité d'audit est composé :

- d'une présidente, conseillère référendaire en service extraordinaire à la Cour des comptes, choisie parmi les personnalités qualifiées ;
- de deux administrateurs ou de leurs représentants. Actuellement, il s'agit du sous-directeur des moyens et des opérateurs de la direction générale de la mondialisation (MEAE), et du président de la Fédération des associations de parents des établissements d'enseignement français à l'étranger (FAPÉE) ;
- de deux personnalités qualifiées choisies en fonction de leurs compétences, sur proposition du président du conseil d'administration. Actuellement il s'agit d'une conseillère référendaire en service extraordinaire à la Cour des comptes et d'un ancien sénateur ;
- La contrôleuse budgétaire et comptable auprès du MEAE qui est membre de droit ;
- Sont invités à ce comité le président du CA, la directrice générale de l'AEFE et tous les collaborateurs qu'elle juge utile d'associer en fonction de l'ordre du jour ainsi que l'agent comptable de l'AEFE.

En parallèle, une cellule d'audit a été créée, dont l'activité est encadrée :

- d'une part, par la charte d'audit qui définit la démarche de l'audit interne au sein de l'AEFE, son organisation, ses missions et les principes déontologiques auxquels sont tenus les auditeurs ;

- d'autre part, le code de déontologie qui comprend les principes applicables à la pratique de l'audit interne, ainsi que les règles de conduite décrivant le comportement attendu des auditeurs internes. Il s'applique à la fois aux personnes et aux entités qui exercent des activités d'audit interne au sein de l'AEFE.

Chaque audit fait l'objet d'une lettre de mission signée de la directrice générale avec une lettre de cadrage qui rappelle les objectifs et le périmètre de l'audit. Pour l'établir, les auditeurs s'entretiennent avec chaque direction auditee pour approfondir les objectifs et les attendus de l'audit.

À l'issue de chaque audit, un rapport provisoire est rédigé et diffusé aux audités. Il fait l'objet d'un échange contradictoire. Durant cette phase, les audités ont un délai raisonnable (un mois) pour transmettre aux auditeurs leurs corrections, observations et remarques. Celles-ci donnent lieu à une réponse des auditeurs et sont ensuite intégrées au rapport définitif. Ce rapport définitif est diffusé à l'ensemble des audités et des membres du comité d'audit, puis présenté en comité d'audit.

La cellule d'audit, composée de deux auditeurs internes, est rattachée hiérarchiquement au secrétariat général et fonctionnellement au comité d'audit.

Un programme d'audit est établi par la cellule d'audit et soumis pour approbation au comité d'audit. Il prend en considération les demandes formulées par les services centraux, la direction, les membres du comité d'audit, les observations et les recommandations de la Cour des comptes et les éléments existants en matière de dispositif de maîtrise des risques (rapports, études...).

Les auditeurs ont mené pour la période de septembre 2023 à juin 2024 les audits suivants :

- Un audit portant sur le suivi des recommandations de l'audit cybersécurité réalisé par Axians CyberSecurity Paris,
- Un audit portant sur la conduite des projets informatiques,
- Un audit portant sur la protection des données.



La protection des données : RGPD

L'AEFE est engagée dans une démarche de renforcement de la protection des données, conformément à la réglementation française et européenne relative à la protection des données à caractère personnel. Un nouveau délégué à la protection des données a été nommé en mai 2023 à temps complet. Cette désignation a été déclarée à la CNIL en parallèle. Le délégué à la protection des données est le référent en matière de protection des données au sein de l'AEFE.

Il informe et conseille l'AEFE sur les obligations qui lui incombent en vertu du règlement général sur la protection des données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018 ainsi que sur les autres dispositions en matière de protection de données à caractère personnel.

Il pilote la production et la mise en œuvre de politiques, de lignes directrices, de procédures et de règles de contrôle pour une protection efficace des données personnelles et de la vie privée des personnes concernées.

Il contrôle l'application des dispositions réglementaires en matière de protection des données à caractère personnel, notamment en s'appuyant sur les fonctions d'audit et de contrôle interne en place.

Il est l'interlocuteur privilégié de l'autorité de contrôle (CNIL) et coopère avec elle.

Il s'assure de la bonne gestion des demandes d'exercice de droits et de réclamations, et de leur transmission aux services intéressés, et apporte à ces derniers un conseil dans la réponse à fournir.

Il tient l'inventaire et documente les traitements de données à caractère personnel en tenant compte du risque associé à chacun d'entre eux tenu de sa nature, sa portée, du contexte et de sa finalité.

Outre ces missions, il accompagne et assure un rôle de conseil auprès des services centraux et des services déconcentrés (établissements en gestion directe et instituts régionaux de formation).

La gestion de l'AEFE

Le budget de l'AEFE

Le budget de l'AEFE est constitué de la consolidation du budget des services centraux et des budgets des établissements en gestion directe regroupés en 36 groupements comptables à fin 2023.

Le budget de l'AEFE est consolidé autour de trois axes en dépenses :

1. l'excellence éducative,
2. l'accompagnement du réseau,
3. la modernisation du réseau.

Conformément au décret GBCP de novembre 2012, la programmation du budget est pluriannuelle afin de garantir la soutenabilité des projets de l'Agence. Cette programmation pluriannuelle permet d'évaluer l'ensemble des engagements financiers de l'établissement, tout particulièrement dans le cadre de sa

stratégie immobilière, mais également l'évolution prévisionnelle de ses emplois et les conséquences sur sa masse salariale.

La principale source de recettes de l'Agence correspond aux droits de scolarité supportés par les familles. En complément de ces ressources propres, l'État (par l'intermédiaire du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères) participe au financement du réseau d'enseignement français à l'étranger en octroyant principalement deux subventions annuelles répondant à la mission « action extérieure de la France » : l'action « diplomatie culturelle et d'influence » du programme 185 et l'action « Français à l'étranger » du programme 151.

Synthèse des subventions de l'État :

	Dotations 2020	Dotations 2021	Dotations 2022	Dotations 2023
Programme 185	458 886 225	427 920 920	424 502 496	443 559 376
Programme 151	140 797 600	80 462 530	83 783 334	105 750 000
Programme 214	30 000	25 000	25 000	25 000
Programme 141	0	0	550 000	550 000
Autre financement	0	0	0	600 000
Total	599 713 825	508 408 450	508 860 830	550 484 376

**POUR ASSURER SES MISSIONS,
L'AEFE A BÉNÉFICIÉ D'UN SOUTIEN
DE L'ÉTAT À HAUTEUR DE 550,5 M€
EN 2023.**

Bilan de l'exécution budgétaire 2023

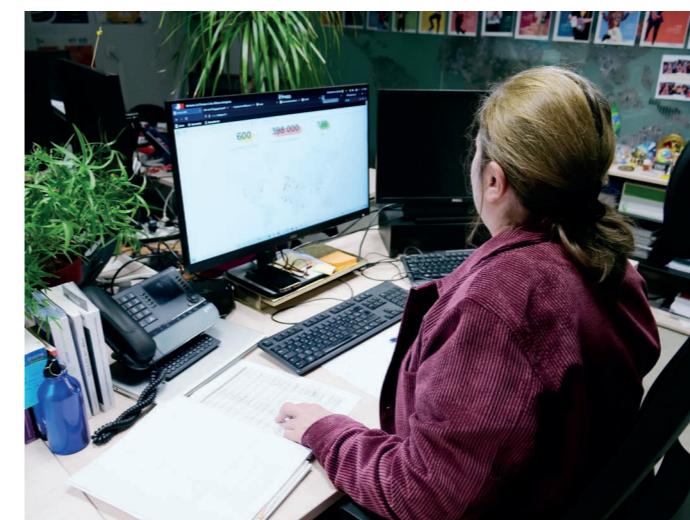
La situation géopolitique internationale a été très incertaine en 2023, voire plutôt défavorable pour le réseau de l'EFE sur le continent africain : en effet, les crises successives en Afrique subsaharienne (le Soudan puis le Niger après le Mali et le Burkina Faso) ont engendré des fermetures temporaires puis définitives d'établissements, parmi lesquels le passage en enseignement à distance complet de l'EGD de Niamey au Niger, et ont vu une baisse très sensible du nombre d'élèves scolarisés dans ces établissements.

Pour autant, malgré ces difficultés, à la rentrée de septembre 2023 les effectifs ont augmenté de 1,2 %, le réseau comptabilisant 392 000 élèves pour l'année scolaire 2023-2024. De plus, le nombre des homologations a également sensiblement augmenté. Le dynamisme du réseau est bien réel.

L'exercice 2023 est marqué par le renforcement du soutien de l'État sur le programme 185 « diplomatie culturelle et d'influence », avec un abondement aux titres de l'augmentation du point d'indice, du soutien au Liban et de la réforme statutaire. Le programme 151 « Français à l'étranger » a également été abondé par l'État de manière exceptionnelle, pour faire face à l'augmentation des besoins d'aides à la scolarité dans les établissements du réseau.

Il est à noter, en 2023, une hausse sensible de près de 12 M€ des ressources propres des EGD liées tout particulièrement à l'augmentation des droits d'écolage ainsi que la montée en puissance de l'activité des IRF avec 12 M€ de recettes de formation continue, dont 10 M€ réalisées avec les établissements conventionnés et partenaires.

En dépenses, l'année 2023 a vu les premiers effets de la mise en œuvre de la réforme statutaire de l'AEFE, dont les conséquences budgétaires sur les crédits de personnel et sur la mobilité des détachés sont significatives. Néanmoins, malgré l'inflation mondiale généralisée, la dépréciation tendancielle de l'euro par rapport aux monnaies locales a engendré une consommation moins importante que prévue sur certaines enveloppes dans les établissements en gestion directe.



LES CHIFFRES CLÉS 2023 SUR LE BUDGET DE L'AEFE (SERVICES CENTRAUX ET EGD)

Un budget initial, deux budgets rectificatifs dans l'année

Solde budgétaire 2023 : + 14,97 M€

Recettes :

1 136,5 M€

578,6

millions d'euros de recettes propres et 550,5 millions d'euros de subvention de l'État (services centraux et EGD)

Dépenses :

1 121,54 M€ (crédits de paiement)

Dépenses de personnel :

820,9 M€,

Dépenses de fonctionnement :

161,5 M€

Aides à la scolarité :

110,06 M€

Dépenses d'investissement :

29,03 M€

Emplois :

10 299,7

ETPT

5 351,9 ETPT sous plafond (expatriés, résidents, personnels du siège)

4 983 ETPT hors plafond (dont 4 716 ETPT employés de droit local dans les EGD)

**POUR LA TROISIÈME ANNÉE
CONSÉCUTIVE, LES COMPTES DE
L'AEFE ONT ÉTÉ CERTIFIÉS SANS
RÉSERVE PAR LES COMMISSAIRES
AUX COMPTES.**

Les acteurs du réseau

Le réseau d'enseignement français à l'étranger se caractérise par un nombre important d'acteurs internationaux dans son développement, son animation et son contrôle. L'AEFE entretient des liens étroits avec tous et s'efforce d'assurer la cohérence du dispositif dans une logique de développement garantissant la qualité de tous les établissements homologués.

Les parents d'élèves, partenaires essentiels

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans les établissements. Ayant fait confiance au modèle éducatif français, ils sont engagés dans la vie des établissements et contribuent de manière substantielle à leur financement. Ils élisent leurs représentants au conseil d'établissement et au conseil d'école. Les associations de parents d'élèves travaillent en étroite liaison avec les équipes de direction et sont associées à la gestion des établissements.

Dans les établissements en gestion directe (EGD) et les établissements conventionnés, le conseil d'établissement, au sein duquel siègent les représentants des parents d'élèves, permet d'aborder les points essentiels à la vie de l'établissement et de faire adopter les documents-cadres, tels que le projet d'établissement, le règlement intérieur, les horaires et le calendrier scolaire ainsi que le plan de formation continue des personnels.

Dans les EGD, les perspectives budgétaires définies sur trois ans lors des conférences de pilotage des ressources (CPR) doivent être explicitées aux représentants des parents d'élèves. Les frais de scolarité sont élaborés, en s'appuyant sur les CPR, en amont du budget primitif de l'établissement et présentés à la communauté éducative dans le cadre des conseils d'établissement.

Le plan de développement de l'enseignement français à l'étranger met en exergue la nécessité d'associer plus étroitement encore les familles à la gouvernance des établissements et de l'Agence. À ce titre, la part des parents dans le financement du réseau de l'enseignement français à l'étranger sera mieux prise en compte. Renforcer la relation de l'AEFE avec les parents d'élèves est intégré au contrat d'objectifs et de moyens 2021-2023 de l'AEFE. Suite au vote de la loi de février 2022, les parents d'élèves sont mieux représentés au conseil d'administration de l'AEFE. Ils sont aussi associés aux instances des instituts régionaux de formation.

Ainsi, la transparence et la communication sont les maîtres mots dans la relation aux familles, avec la nécessité de définir et présenter une trajectoire de l'évolution des frais de scolarité sur plusieurs années. Afin d'y répondre, en amont de l'élaboration du budget, les EGD doivent désormais réunir une commission associant les parents d'élèves afin d'en examiner ensemble les grandes orientations.

Par ailleurs, dans le cadre de l'homologation d'un établissement, la mise en place d'instances garantissant une place aux parents est requise.

Les fédérations de parents d'élèves dans les instances nationales

Les associations de parents d'élèves (APE) des établissements d'enseignement français à l'étranger sont représentées au conseil d'administration de l'AEFE par deux fédérations de parents d'élèves :

- **la FAPÉE** (Fédération des associations de parents d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger).

Créée par des parents de toutes nationalités en 1980 et reconnue d'utilité publique en 1985, la FAPÉE réunit exclusivement des associations de parents d'élèves (APE) du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger. Elle représente plus de 180 associations dans le monde dont près de 80 associations de parents gestionnaires de leur établissement – conventionné ou partenaire. Elle est indépendante de toute attache politique, syndicale ou religieuse. La FAPÉE est un interlocuteur et une force de proposition reconnus, notamment dans le cadre des groupes de travail, grâce à sa connaissance approfondie du réseau acquise par l'étendue de sa représentativité. Elle siège également activement à l'Observatoire pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (OBEP) et à la commission nationale des bourses.

- **la FCPE** (Fédération des conseils de parents d'élèves).

Fondée en 1947, la FCPE a été reconnue d'utilité publique dès 1951 et agréée mouvement d'éducation populaire en 1982. Cette fédération indépendante compte 310 000 adhérents en France et à l'étranger.

Ces deux fédérations siègent par ailleurs à la commission nationale des bourses de l'AEFE, aux côtés d'une autre fédération :

Créée en 2021, l'**Union des associations de parents d'élèves de l'étranger (UNAPE)** repose sur des valeurs d'engagement, de collaboration et de représentation des intérêts des familles et des élèves. En tant que nouvelle fédération, l'UNAPE s'engage résolument à œuvrer pour le bien-être et le succès des élèves en promouvant une éducation de qualité, inclusive et respectueuse de la diversité, tout en favorisant la transparence dans chacune des actions et décisions et la représentation juste et équitable des intérêts de toutes les familles.



Le contrôle des moyens

La commande publique

Pour l'année 2023-2024, l'objectif a été de pérenniser les actions de structuration de la commande publique, de formation des services instructeurs et de les stabiliser, avant de passer à une étape de planification et de mise en œuvre d'une politique achat plus élaborée, débouchant sur des gains achats et budgétaires significatifs. L'élargissement de ces missions de commande des services centraux et de structuration de la politique a été rendu possible par l'arrivée d'une nouvelle gestionnaire, qui confirme la montée en puissance du suivi des marchés publics.

En parallèle l'accent a été porté sur l'accompagnement et le contrôle des marchés des EGD. Des consignes et conseils en commande publique ont été dispensés lors de séminaires et de webinaires. Outre celles des équipes de direction, deux offres de formations ont été proposées sur Atena pour renforcer les compétences et la culture marchés des équipes locales des établissements. Les premiers clausiers ont été mis en place, des travaux sur les profils acheteurs et la nomenclature ont été initiés. L'espace collaboratif, qui inclut maintenant des ressources documentaires très complètes sur le domaine de l'achat public, a été rénové pour être plus facile d'accès. Enfin, les recherches de mutualisation continuent : les premiers groupements de commande avec les ambassades et les entités françaises à l'étranger ont été mis en place, ainsi que le recours à l'UGAP, centrale d'achat publique, dans plusieurs pays européens.

Les représentantes et représentants des personnels

Les personnels détachés dans le réseau, les personnels recrutés en contrat local dans les établissements en gestion directe (EGD) du réseau et les personnels du siège de l'AEFE sont représentés par les organisations syndicales élues aux dernières élections professionnelles en décembre 2022 pour une durée de quatre ans. Les prochaines élections professionnelles se dérouleront en décembre 2026. En plus de leur représentation dans les instances officielles des établissements français à l'étranger et de l'AEFE, les représentants des personnels peuvent être associés à des groupes de travail thématiques sur différents sujets liés à l'enseignement français à l'étranger. Les organisations syndicales sont représentées au conseil d'administration de l'Agence et siègent dans les instances consultatives au niveau local ainsi qu'au niveau central. Les représentants des personnels participent également aux travaux de l'Observatoire pour les élèves à besoins éducatifs particuliers.

Les élus des Français de l'étranger

L'Agence entretient des échanges réguliers constructifs avec tous les élus, en particulier ceux des Français établis hors de France qui représentent les 2,5 millions de Français vivant à l'étranger. Présents sur le terrain comme au Parlement ou à l'Assemblée des Français de l'étranger, les élus sont des partenaires majeurs de l'AEFE et des établissements. Dans le cadre de la loi de finances, les parlementaires votent les crédits alloués à l'AEFE (charge de service public et bourses scolaires dans la mission « action extérieure de l'État »). Une personne dédiée, la conseillère aux relations institutionnelles et référente égalité, est l'interlocutrice privilégiée des élus.

La participation active des élus aux instances de l'AEFE

Deux députés et deux sénateurs ou sénatrices siègent au conseil d'administration (CA) de l'Agence. L'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) est représentée par un titulaire (plus un suppléant) et avec la loi n°2022-272 du 28 février 2022 « visant à faire évoluer la gouvernance de l'AEFE et à créer les instituts régionaux de formation », une conseillère des Français de l'étranger (titulaire) et un suppléant ont rejoint le CA de l'Agence en juin 2023. Deux représentants de l'AFE siègent en commission nationale des bourses (CNB).

Élus locaux de l'étranger, les 442 conseillères et conseillers des Français de l'étranger siègent, quant à eux, dans les conseils consulaires des bourses scolaires (qu'ils président désormais) et dans les conseils d'établissement.

Les élus siégeant au conseil d'administration de l'AEFE participent souvent aux travaux de l'Observatoire pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (OBEP).

11

députés représentant les Français établis hors de France (dans 11 circonscriptions).

12

sénateurs représentant les Français établis hors de France (dans la circonscription « monde »).

442

conseillers des Français de l'étranger (dans 130 circonscriptions).

90

conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger (dans 15 circonscriptions).

Les acteurs éducatifs

La Mission laïque française

La Mission laïque française, acteur associatif historique de l'enseignement français à l'étranger, dirige 32 établissements en pleine responsabilité et a des accords de coopération et de partenariat avec 76 autres établissements scolaires à programme français, dans 33 pays. Mlfmonde scolarise ainsi plus de 62 000 élèves de la maternelle à la terminale. Crée en 1902, reconnue d'utilité publique en 1907, la Mlf est une association à but non lucratif.

La Mission laïque française est liée à l'État par deux conventions avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et avec le ministère de l'Éducation nationale (MEN). La Mlf et l'AEFE ont signé un

nouvel accord-cadre, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2022, les liant pour cinq ans. Il rappelle l'unité du réseau, reconnaît l'identité propre de la Mlf et son rôle dans le développement et le rayonnement de l'enseignement français à l'étranger, il acte enfin un soutien supplémentaire de l'État en particulier pour les établissements en Éthiopie et au Liban.

La Mlf s'inscrit résolument dans les grandes orientations de la politique étrangère de la France de rayonnement du modèle éducatif français, en conformité avec les directives du ministère de l'Éducation nationale sur les programmes des établissements scolaires homologués.

Les groupes éducatifs

- Acacia est un réseau asiatique dont les établissements en cours d'homologation sont à Bangkok, Phnom-Penh et Hanoï pour un total de 120 élèves.
- L'AFLEC est une association créée en 2000 par des personnes issues des milieux de l'enseignement en France et au Liban. Elle développe et pilote six établissements scolaires homologués : deux au Liban, trois aux Émirats Arabes Unis et un en Tunisie. Au total, les établissements de l'AFLEC accueillent près de 6 200 élèves.
- L'AIU (Alliance israélite universelle) est un réseau implanté en France, au Canada, au Maroc et en Israël. S'inspirant de la tradition et des valeurs de l'école républicaine française, ce réseau scolaire s'étend de l'école maternelle aux classes préparatoires aux grandes écoles.
- CSI Group (Cité scolaire internationale) gère cinq établissements scolaires (neuf campus répartis sur trois pays : Sénégal, Mali, Guinée Bissau) dont trois homologués, partenaires de l'AEFE au Sénégal. Au total, le groupe compte 1 600 élèves dont 350 en enseignement français homologué. Un nouvel établissement, en demande d'homologation, à programme français a ouvert en Guinée-Bissau en septembre 2023.
- HOLGED (Holding générale d'éducation) est un groupe implanté au Maroc et en Tunisie, qui scolarise 15 000 élèves dans plusieurs écoles à cursus national, international (bilingue et trilingue). Deux de ses écoles – Al Jabr au Maroc et l'ISC « International School of Carthage » - sont des établissements homologués, partenaires de l'AEFE.
- IEG (International Education Group) compte 4 établissements dont 3 homologués partenaires de l'AEFE : un à Casablanca, un à Rabat et un dernier à Amsterdam ouvert en Septembre 2021. Au total, ce sont 5100 élèves scolarisés dans le réseau IEG dont 4 600 en enseignement français homologué.
- Odyssey est un groupe français d'éducation internationale qui réunit treize établissements en Europe (Italie, Belgique, Albanie, Kosovo), en Afrique (Maroc, Égypte) et en Asie du Sud-Est (Singapour, Vietnam, Thaïlande). Douze de ces établissements sont homologués et partenaires de l'AEFE. En 2022, le groupe scolarisait au total 4 000 élèves dans des cursus toujours plurilingues.

La communauté des alumni

Les anciens élèves représentent une communauté de plusieurs centaines de milliers de personnes, partout dans le monde. Souvent diplômés du baccalauréat, ils ont bénéficié d'une éducation à la française et sont aujourd'hui de précieux ambassadeurs des valeurs qu'elle porte. Depuis plusieurs années, l'AEFE soutient la formation d'un véritable réseau mondial unique des anciens élèves, au-delà des associations locales existantes dans de nombreux pays. L'enjeu est de faire vivre un véritable réseau dans l'intérêt des anciens élèves, unis par une langue et des valeurs partagées quel que soit l'établissement où ils ont étudié. La création de ce réseau est également un enjeu important dans le cadre de la diplomatie d'influence conduite par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Lorsque la communauté devient un réseau d'anciens élèves connectés entre eux, elle permet à chacun de faire vivre un lien de solidarité et d'entraide.

L'Union-ALFM

Née en 2010, l'association des Anciens des lycées français du monde, aujourd'hui Union-ALFM, promeut les liens d'amitié et de solidarité entre les anciens élèves des établissements français à l'étranger (réseau AEFE et Mission laïque française) et met en réseau ses membres sur les continents. Elle encourage la création et le développement d'associations locales et l'entraide professionnelle. L'association Union-ALFM prend une part active aux manifestations organisées à l'initiative de l'AEFE (accueil et cérémonie de sortie des BEM, cérémonie de remise de diplômes des bacheliers, FOMA, etc.).

Son président est Ahmed Mernissi, l'un des membres fondateurs de l'Union-ALFM (2010) et président de l'association des anciens élèves du lycée Lyautey (Casablanca, Maroc). Il a été élu lors de l'assemblée générale de l'association le 12 novembre 2022 et succède à Dominique Tchimbakala (deux mandats de 2018-2022).

Le réseau ALFM.fr, la plateforme des anciens élèves

La plateforme ALFM.FR est un réseau social, associatif et professionnel au service de tous les anciens élèves, quel que soit leur âge ou leur lycée français de scolarisation. C'est une plateforme qui permet de retrouver d'autres anciens élèves grâce à un annuaire géolocalisé, de faire connaître ses projets, d'organiser des événements, d'animer le réseau associatif mais aussi de trouver ou de poster une offre de stage ou d'emploi. La plateforme a été créée en 2017 par l'AEFE et cédée à l'association mondiale en 2020. Elle est animée par l'Union-ALFM, en collaboration avec les associations locales et de nombreux membres bénévoles.



Les sigles

AEFE Agence pour l'enseignement français à l'étranger

BFI baccalauréat français international

BTS brevet de technicien supérieur

D1 détaché sur missions d'encadrement

D2 détaché sur missions de formation

D3 détaché sur missions d'enseignement, d'éducation, d'administration

DAF direction des affaires financières

DDAR direction du développement et de l'accompagnement du réseau

DEOF direction de l'enseignement, de l'orientation et de la formation

DRH direction des ressources humaines

EF2D enseignant formateur du 2^d degré

EEFE enseignement français à l'étranger

IA-IPR inspecteur d'académie- inspecteur pédagogique régional

IEN inspecteur de l'Éducation nationale

MEAE ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

MEN ministère de l'Éducation nationale

SADR service d'appui et de développement du réseau

SRE service des relations extérieures de l'AEFE

Union-ALFM association des Anciens des lycées français du monde



Directrice de la publication : Claudia Scherer-Effosse

Réalisation : Service des relations extérieures de l'AEFE

Coordination éditoriale : Anne Boulakia

Sécrétariat de rédaction : Julie Cheriguene

Maquette et mise en page : Nabil Neghal

Impression : La Nouvelle Imprimerie

Crédits photos : AEFE, Unsplash, Nabil Neghal, Michel Mourao,
photo couverture Eric Traversié

ISSN 3003-3160

Ce rapport d'activité est imprimé sur papier recyclé Oxygen Silk FSC.

